



Prospective

Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030



Rapport du groupe de travail **Nouvelles ruralités**
juillet 2008

ALIMENTATION
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT

INRA

Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030

Rapport du groupe de travail *Nouvelles ruralités*
Juillet 2008

Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030

Olivier Mora (sous la direction de), Francis Aubert,
Armand Frémont, Lisa Gauvrit, Edith Heurgon, Bernard Hubert,
Guy Riba, André Torre,
avec les contributions de Patrice Devos, Catherine Donnars,
Denis Lépicier, Guy Loinger, Olivier Piron

Prospective *Nouvelles Ruralités*

Cette prospective explore les futurs possibles du rural en réinterrogeant les catégories spatiales et la notion même de ruralité. Son objectif est d'identifier de nouvelles questions et partenariats de recherche en permettant un débat sur le positionnement scientifique de l'INRA par rapport à un aspect majeur du devenir de la société française.

Le dispositif

Le projet a été mené par un groupe de travail, qui a réuni, pour une vingtaine d'ateliers de réflexion de janvier 2006 à juin 2008, un comité de pilotage, un comité d'experts et une équipe projet.

Comité de pilotage : **Guy Riba** (directeur général délégué chargé des programmes, du dispositif et de l'évaluation scientifique, INRA) et **Bernard Hubert** (actuellement directeur du GIP IFRAI, directeur scientifique *Société, économie, décision* à l'INRA de 2004 à 2007)

Comité d'experts :

Francis Aubert (ENESAD, directeur du CESAER),
Christophe Bernard (DIACT)
Jean-Paul Billaud (CNRS, directeur du LADYSS, Université Paris 10),
Luc Bossuet (INRA, SADAPT),
Thierry Brossard (CNRS, directeur adjoint de ThéMA, Université de Franche-Comté),
Henry Buller (Université Paris VII, détaché à l'Université de Exeter, Royaume-Uni),
Stéphane Cordobès (DIACT, conseiller en prospective)
Patrice Devos (Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de la Ruralité, CGAAER),
Armand Frémont (ancien recteur des académies de Grenoble et de Versailles, président du conseil scientifique de la DATAR de 1999 à 2002),
Denis Lépicier (ENESAD, CESAER),
Guy Loinger (OIPR/GEISTEL, directeur et Université Paris 1)
Amédée Mollard (INRA, Laboratoire d'économie appliquée de Grenoble),
Philippe Perrier-Cornet (INRA, MOISA),
Olivier Piron (Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, CGPC),
Vincent Piveteau (anciennement conseiller Développement local et politique rurale à la DIACT),
Bertrand Schmitt (INRA, chef de département SAE2),
André Torre (INRA, SADAPT, responsable des programmes PSDR),
Ghislaine Urbano (Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de la Ruralité, Direction des politiques économique et internationale),

Equipe projet :

Olivier Mora (INRA) (chef de projet)
Lisa Gauvrit (INRA)
Edith Heurgon (Centre Culturel International de Cerisy, directrice ; conseillère en prospective),
Clementina Sebillotte (INRA)
Maryse Aoudai (INRA)
Avec l'appui de : **Rémi Barré** (CNAM et Ministère de la recherche, anciennement INRA),
Catherine Donnars (INRA), **Christophe Abrassart** (INRA), **Sandrine Picard** (INRA),
Sandrine Paillard (INRA)

Sommaire

I. OBJECTIF ET METHODOLOGIE	6
[OLIVIER MORA ET LISA GAUVRIT]	
1. Une démarche exploratoire pour identifier de nouvelles questions de recherche ...	6
2. Un décentrement délibéré par rapport aux questions agricoles	6
3. Une complémentarité entre une approche macroscopique et une analyse territorialisée.....	7
4. De la construction des scénarios à l'identification de questions de recherche	7
II. UN ETAT DES LIEUX DES ESPACES RURAUX	10
[FRANCIS AUBERT, LISA GAUVRIT, DENIS LEPICIER, OLIVIER MORA, ANDRE TORRE]	
1. Les espaces ruraux : une diversité de définition.....	10
2. Eléments de cadrage quantitatifs sur les espaces ruraux	14
2.1. Démographie : la fin de l'exode rural	14
2.2. Emploi et dynamiques économiques dans les espaces ruraux	15
2.3. L'occupation du territoire en France et son évolution.....	17
3. Les espaces ruraux à travers les conflits d'usages et de voisinages.....	20
III. EVOLUTION DES « RURALITES » : TENDANCES LOURDES ET SIGNAUX FAIBLES	22
[OLIVIER MORA, EDITH HEURGON, LISA GAUVRIT AVEC LA CONTRIBUTION DE GUY LOINGER]	
1. Les ruralités : une notion polysémique et controversée.....	22
1.1. Perspectives historiques	22
1.2. Une approche prospective des ruralités	23
2. Les dynamiques des territoires vécus.....	24
2.1. Les dynamiques vécues des territoires ruraux et de leurs usages.....	24
2.2. Quelques éclairages sur des innovations sociales en milieu rural	24
2.3. Les nouvelles ruralités en devenir dans le département de la Manche	25
3. Tendances d'évolution : des dynamiques de transformations conjointes des villes et des campagnes.....	26
4. Les caractères déterminants de l'évolution des ruralités : le choix des composantes.....	30
IV. LES SCENARIOS DE LA PROSPECTIVE NOUVELLES RURALITES	32
[OLIVIER MORA, EDITH HEURGON, LISA GAUVRIT]	
1. Les hypothèses d'évolution des composantes des ruralités	32
2. Les illustrations territorialisées des scénarios.....	32
3. Les scénarios de Nouvelles ruralités à l'horizon 2030.....	34
3.1. Scénario 1 : les campagnes de la diffusion métropolitaine	34
3.2. Scénario 2 : les campagnes intermittentes des systèmes métropolitains.....	37
3.3. Scénario 3 : les campagnes au service de la densification urbaine	40
3.4. Scénario 4 : les campagnes dans les mailles des réseaux de villes.....	43
V. CONVERGENCE ET DIFFERENCIATION DES RURALITES : VERS UNE NOUVELLE ALLIANCE VILLES CAMPAGNES ?	47
[EDITH HEURGON AVEC LA CONTRIBUTION D'OLIVIER PIRON]	
1. Les Nouvelles ruralités en émergence	47
2. Des nouvelles formes de ruralités : habiter, travailler, échanger.....	49
3. De nouvelles relations à la nature et à l'environnement	49
4. La gouvernance des territoires	50
5. Les politiques publiques en soutien	51
6. Enseignements et questions prospectives posées par les nouvelles ruralités identifiées.....	53

VI. L'AGRICULTURE DANS LES SCENARIOS DE NOUVELLES RURALITES	56
[BERNARD HUBERT ET FRANCIS AUBERT AVEC LES CONTRIBUTIONS DE PATRICE DEVOS ET CATHERINE DONNARS]	
1. Place et contributions de l'agriculture dans les quatre scénarios.....	56
2. Les grands enjeux agricoles au regard des scénarios d'évolution des espaces ruraux.....	58
2.1. Les enjeux énergétiques posés par les scénarios de l'agriculture.....	58
2.2. Les enjeux liés au changement climatique.....	59
2.3. Les questions liées à la gestion de l'eau.....	59
2.4. Les enjeux liés à la couverture des besoins alimentaires	60
2.5. Les enjeux de biodiversité	60
2.6. La question du travail agricole.....	61
VII. DE NOUVELLES RURALITES : ENJEUX ET QUESTIONS POUR LA RECHERCHE	62
[GUY RIBA]	
1. Les enjeux mis en évidence par la prospective Nouvelles ruralités.....	62
1.1. Une nécessaire insertion territoriale de l'agriculture.....	62
1.2. Une incontournable prise en compte de l'agriculture (par et) pour le développement urbain.....	62
1.3. Une interdépendance renforcée des espaces agricoles et des espaces naturels ..	63
2. Quelques questions de recherche pour les Nouvelles ruralités	63
ELEMENTS DE CONCLUSION : DE NOUVELLES RURALITES	65
[ARMAND FREMONT]	
ANNEXES.....	68
ANNEXE 1 : Liste des documents produits pour la prospective Nouvelles ruralités	69
ANNEXE 2 : Bibliographie générale de la prospective	70
ANNEXE 3 : Bibliographie de l'analyse des dynamiques des territoires vécus.....	77
ANNEXE 4 : Liste des personnes auditionnées lors des enquêtes en région.....	80

I. Objectif et méthodologie

[OLIVIER MORA ET LISA GAUVRIT]

1. Une démarche exploratoire pour identifier de nouvelles questions de recherche

L'espace rural, qui cristallise un certain nombre d'enjeux liés à l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un élément clé du positionnement stratégique de l'INRA aux plans cognitif et institutionnel. Or la notion de ruralité est entrée dans une phase d'indétermination et a perdu son caractère d'évidence, tandis que les indicateurs démographiques annoncent d'importantes recompositions sociales de la population des espaces ruraux. La ruralité constitue un « objet frontière » pour la compréhension des devenir des activités agricoles dans leur contexte spatial, lourd d'enjeux environnementaux, économiques et de cohésion sociale.

La prospective *Nouvelles ruralités* a pour objectif d'**explorer des futurs possibles du rural** à l'horizon 2030 en réinterrogeant les catégories spatiales et **la notion même de ruralité**. En abordant **la notion de ruralité au pluriel**, dans toute sa polysémie, cet exercice prend le parti de garder cette notion ouverte sans la naturaliser, afin de pouvoir la réinterroger à partir de multiples dynamiques et innovations contemporaines (dans les pratiques, les styles de vie...). En effet, cette notion ne peut plus être simplement comprise dans le cadre d'une opposition entre deux mondes supposés homogènes, ceux de la ville et de la campagne, mais invite à repenser les nouvelles formes de composition des villes et des campagnes.

Cette prospective, comme outil d'exploration pour l'INRA, a pour **objectif d'identifier de nouvelles questions de recherche** à partir de ces transformations et de leurs effets. Dans cette perspective, ses produits et résultats ont été pensés de manière à permettre un débat sur le **positionnement scientifique** et les fonctions de l'INRA, par rapport à un aspect majeur du devenir de la société française qui cristallise plusieurs enjeux du tripode « agriculture, alimentation, environnement ». Ces résultats devront ainsi permettre à l'INRA de préparer l'élaboration de **programmes de recherche et de repenser ses partenariats**, notamment avec les institutions décentralisées.

La démarche adoptée dans le projet *Nouvelles ruralités* repose sur plusieurs étapes allant de l'élaboration de scénarios d'évolution des ruralités à l'horizon 2030 à la mise en débat de ces scénarios avec des chercheurs de l'INRA pour identifier de nouvelles orientations de recherche dans le champ de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement. Un groupe de travail, composé d'experts de diverses disciplines et de diverses institutions (ministère de l'Agriculture et de la Pêche, ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, CNRS, INRA, ENESAD, universités) et de prospectivistes a alimenté la réflexion et contribué à définir la méthodologie adoptée pour le projet. Deux équipes de recherche de l'INRA ont également été particulièrement associées à la réflexion ; elles appartiennent aux unités Économie et sociologie rurales appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux (CESAER) de Dijon et Sciences pour l'action et le développement : activités, produits, territoires (SADAPT) de Versailles-Grignon.

2. Un décentrement délibéré par rapport aux questions agricoles

S'appuyant sur les résultats des prospectives précédentes, et considérant qu'on ne pouvait penser le devenir des espaces ruraux indépendamment des dynamiques urbaines, les scénarios construits dans le cadre de la prospective *Nouvelles ruralités* envisagent différentes **évolutions conjointes des villes et des campagnes** à l'horizon 2030. Le groupe de travail a en effet pris le parti d'un **décentrement par rapport aux objets habituels de l'INRA** en n'intégrant pas les « moteurs agricoles » en entrée mais

en considérant **les problématiques agronomiques et agricoles en « sortie » des scénarios**. Il s'agit en effet, à travers ce détour par les recompositions des villes et des campagnes, d'analyser de façon ouverte la place que l'agriculture pourrait occuper dans les systèmes ruraux et les rôles possibles qu'elle pourrait jouer dans ces transformations.

Différentes études prospectives récemment réalisées pointaient à la fois l'importance des phénomènes d'urbanisation, de recomposition des activités sous l'effet des métropoles et l'enjeu des mobilités entre villes et campagnes. La prospective sur le devenir des espaces ruraux à l'horizon 2020 menée par la DATAR¹ avait, en 2003, notamment mis en évidence l'importance des dynamiques résidentielles et de périurbanisation des espaces ruraux. Les travaux conduits par le groupe Perroux du Commissariat général du Plan², publiés en 2005, ont alimenté la réflexion sur le devenir des activités économiques dans les espaces ruraux. Plus ponctuellement, le groupe de travail *Nouvelles ruralités* a mobilisé d'autres prospectives européennes : Prelude³, SCAR⁴ et SCENAR 2020⁵. Plus récemment, des échanges ont eu lieu avec un groupe de prospective de la DIACT travaillant sur les futurs des espaces périurbains⁶.

3. Une complémentarité entre une approche macroscopique et une analyse territorialisée

Dans la fabrication des scénarios, le groupe de travail a mis en place une méthodologie originale qui repose sur **deux approches complémentaires** : une **vision « macroscopique »** qui s'est intéressée aux tendances générales d'évolution, et des **visions territorialisées** focalisées sur les dynamiques d'évolution des territoires, le rôle des acteurs, leurs vécus et leurs représentations. En effet, les mutations contemporaines portent à la fois sur des aspects macroscopiques d'évolution des sociétés et sur des transformations plus locales qui témoignent d'un nouveau contexte sociétal. Ainsi, la prospective *Nouvelles ruralités* s'intéresse tant aux états morphologiques, économiques, démographiques d'espaces ruraux qu'aux acteurs, à leurs pratiques et à leurs projets, à leurs aspirations et leurs styles de vie ainsi qu'aux innovations sociétales qu'ils imaginent localement. A ce titre, les illustrations régionales développées dans la prospective, sur des situations contrastées, ont permis d'appréhender des dynamiques en cours, mais aussi les représentations et projets que les acteurs formulent quant à leur devenir.

4. De la construction des scénarios à l'identification de questions de recherche

La figure 1 ci-après décrit **les quatre étapes du projet**. Les trois premières étapes concernent la construction des scénarios, la quatrième, leur mise en débat avec des chercheurs de l'INRA.

Dans un premier temps des scénarios provisoires ont été construits en combinant des hypothèses sur des variables macroscopiques. Lors de cette première étape, la démarche de prospective s'est appuyée sur une méthode dite d'analyse morphologique⁷. Il s'est agi tout d'abord de décomposer les ruralités en plusieurs sous-systèmes appelés composantes, qui constituent une grille d'analyse des évolutions des ruralités. Ensuite, grâce à l'observation des tendances lourdes, émergentes et de faits porteurs

¹ DATAR, 2003, *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, Ed. La Documentation Française, 64 p. Pour la réalisation de la prospective *Nouvelles ruralités*, le groupe de travail a eu accès à plusieurs documents du Groupe de prospective DATAR « Espaces naturels et ruraux et société urbanisée » sous la direction de Philippe Perrier-Cornet et Bertrand Hervieu, notamment Perrier-Cornet P. (dir.), manuscrit de l'ouvrage *Prospective des espaces ruraux français à l'horizon 2020*.

² Mouhoud E.M. (dir.), 2005, *Localisation des activités économiques et stratégies de l'État : un scénario tendanciel et trois stratégies d'action régionale pour l'État*, rapport du groupe Perroux, Commissariat général du Plan, juin.

³ PRELUDE, *Prospective Environmental analysis of Land Use Development in Europe*, Agence Européenne de l'Environnement, 2006

⁴ FFRAF report : *Forsighting Food, Rural and Agri-Futures 2030*.

⁵ SCENAR 2020, *Scenario study on agriculture and the rural world*. European Commission, DG-Agriculture and Rural Development, Directorate Economic analysis and evaluation, 2007.

⁶ *Futurs périurbains. Prospective des espaces périurbains de la France en Europe*. Groupe de travail de la DIACT piloté par Martin Vanier.

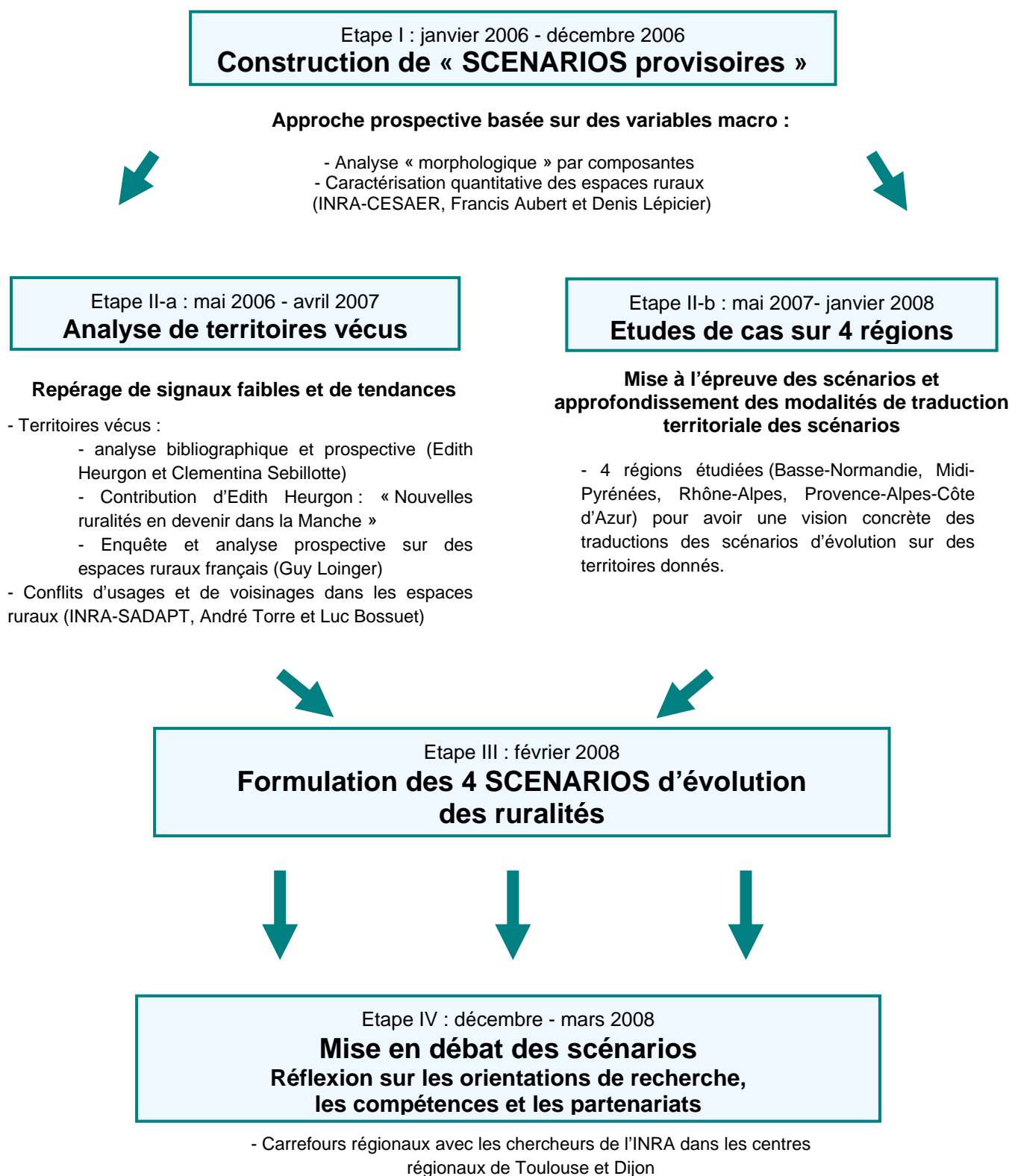
⁷ Jouvenel (de) Hugues, 1999, « La démarche prospective, un bref guide méthodologique », *Futuribles* n°247, pp.47-69.

d'avenir, des hypothèses d'évolution de chacune de ces composantes à l'horizon 2030 ont été formulées. Combinées entre elles, elles ont permis de construire plusieurs scénarios plausibles et contrastés d'évolution possible des ruralités à l'horizon 2030. Une étude quantitative réalisée par l'équipe du CESAER a fourni une base d'analyse pour caractériser les espaces ruraux et repérer les grandes dynamiques en cours.

Dans un deuxième temps, ces scénarios initiaux et leurs hypothèses constitutives ont été complétés, illustrés, affinés à travers deux types d'approfondissement : des analyses prospectives sur les territoires vécus et quatre études de cas régionales. Dans un troisième temps, une synthèse globale a été réalisée, aboutissant à la construction des scénarios finaux d'évolution des ruralités.

Enfin, dans un quatrième temps, les scénarios ont été utilisés comme **outil d'exploration**, afin de repérer leurs implications possibles sur la gouvernance territoriale et les politiques publiques, ainsi que sur l'agriculture et *in fine* la recherche agronomique. Lors de « carrefours » organisés dans des centres régionaux de l'INRA, ils ont été débattus avec des chercheurs et ont suscité des discussions sur les orientations de recherche de l'Institut.

Figure 1 : Schéma général de l'organisation du projet



II. Etat des lieux des espaces ruraux

[FRANCIS AUBERT, LISA GAUVRIT, DENIS LEPICIER, OLIVIER MORA, ANDRE TORRE]

Ce chapitre présente les données de référence à partir desquelles s'est structurée la réflexion et se sont opérés les choix du groupe de prospective. Ils concernent la démographie, les dynamiques économiques et l'occupation des sols. Au préalable, un aperçu des différents référentiels statistiques disponibles fournit un éclairage sur la diversité des définitions des espaces ruraux existantes.

1. Les espaces ruraux : une diversité de définition

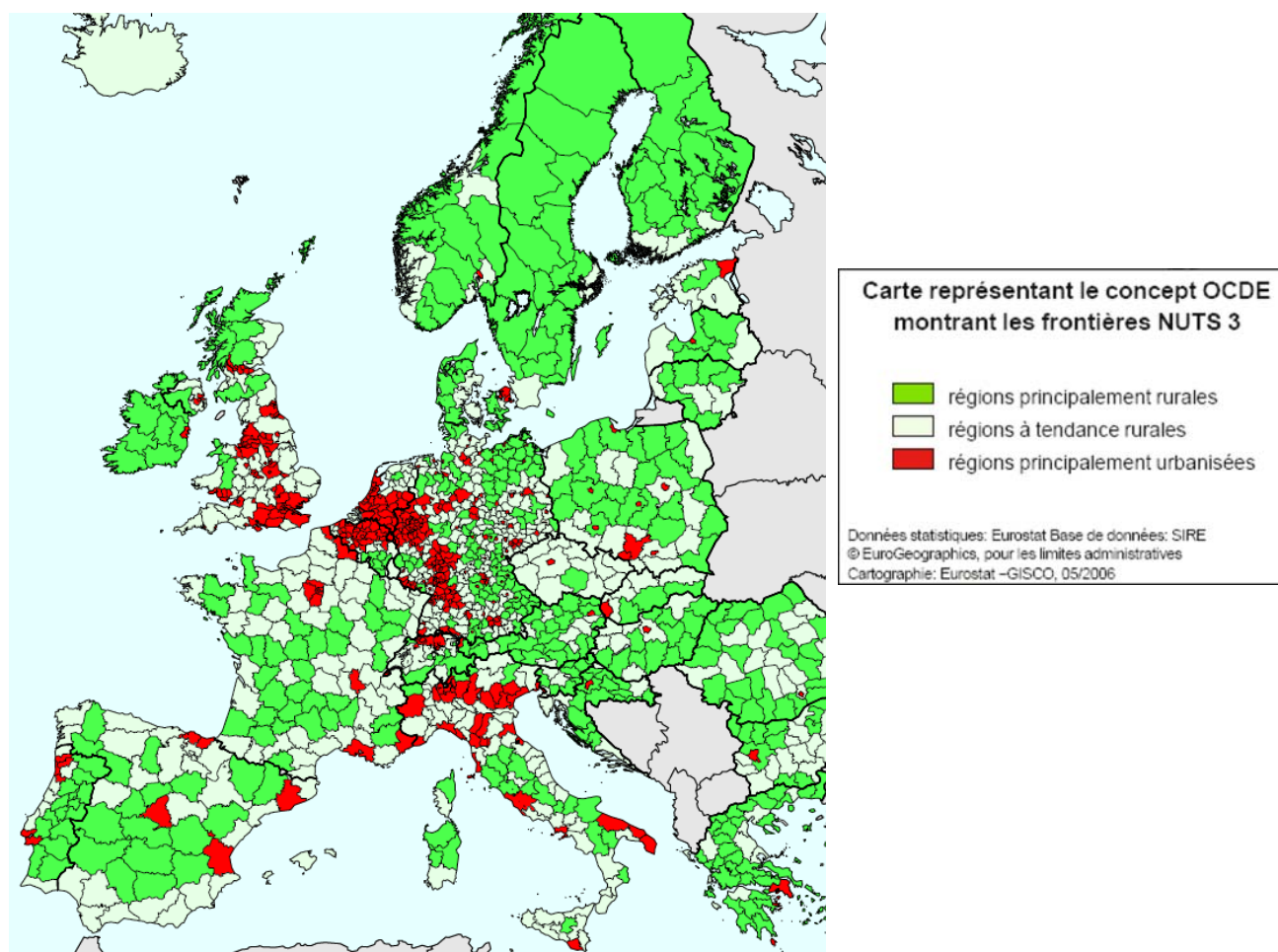
Les indicateurs statistiques utilisés pour rendre compte des espaces ruraux et de leurs évolutions sont très variés et ne font pas l'objet d'un consensus à l'échelle internationale, mais ils sous-tendent diverses façons de distinguer le rural et l'urbain et d'envisager leurs relations.

Un espace rural défini par des critères de densité

Traditionnellement, l'espace rural est défini par des critères morphologiques : faible densité de population, discontinuité du bâti, présence d'une activité agricole. L'un des premiers critères utilisés est celui de la densité de population. Ainsi, la classification mise en place par l'OCDE considère qu'une « communauté de base » (en France, il s'agit du canton) est rurale si sa densité est inférieure à 150 habitants au kilomètre carré. L'OCDE utilise un second critère pour qualifier les régions : elles sont considérées comme « essentiellement rurales » si plus de 50% de leur population vit dans des communautés rurales, comme « essentiellement urbaine » si moins de 15% de la population vit dans des communautés rurales, et comme « intermédiaire » pour le reste⁸. Comme le montre la carte ci-dessous, qui donne la déclinaison de cette classification pour les pays européens, cela revient à considérer qu'une grande partie de la France, pays où la densité est relativement faible, est rurale. La France se distingue en effet par un faible poids des régions « essentiellement urbaines ».

⁸ OCDE, *Le nouveau paradigme rural. Politiques et gouvernance*, OCDE Editions, 2006.

Figure 2 : Classification des régions urbaines / rurales selon les définitions de l'OCDE
(Découpage NUTS 3, i.e. au niveau des départements pour la France)⁹



Source : Annuaire Eurostat 2006

Les communes rurales en France

L'INSEE utilise une définition relativement proche, où les communes rurales sont définies par la négative, comme une catégorie résiduelle des communes qui ne sont pas urbaines. Celles-ci possèdent au moins 2000 habitants agglomérés, isolément ou par ensemble communal ; les autres communes sont dites rurales. A ce titre, 14,3 millions de français résidaient en 1999 dans des communes rurales recouvrant 82% du territoire métropolitain, tandis que 44,2 millions résidaient dans des communes urbaines.

Un espace rural défini par des relations fonctionnelles avec des espaces urbains

Avec le souci de différencier les espaces en fonction de leurs relations aux unités urbaines et de définir des entités territoriales fonctionnelles et dynamiques, l'INSEE a élaboré en 1997 un Zonage en Aires Urbaines et en aires d'Emploi de l'espace Rural (ZAUER). Cette approche statistique, de nature fonctionnelle¹⁰ qualifie les espaces de faible densité selon « l'intensité du lien fonctionnel » qu'ils entretiennent avec la ville. Ce lien est mesuré par des effectifs d'emploi dans les centres urbains et par l'intensité des déplacements quotidiens entre le domicile à la périphérie de la ville et le lieu de travail

⁹ La nomenclature citée en légende correspond pour la France aux « départements essentiellement ruraux », « départements intermédiaires », « départements essentiellement urbains » de la nomenclature OCDE.

¹⁰ Caruso Geoffrey, 2002, « La diversité des formes de périurbanisation en Europe », in Perrier-Cornet P. (éd), *Repenser les campagnes*, Ed. de l'Aube, pp. 35-65.

dans le centre urbain. Les espaces de relation où sont concentrés des flux d'actifs et des lieux de résidences sont appelés des aires urbaines. L'Espace dit à Dominante Rurale est encore une fois un espace résiduel, ce qu'il reste une fois définies les aires fonctionnelles d'influence des villes, même si les pôles ruraux (regroupant plus de 1500 emplois) permettent de dupliquer la partition établie au sein de l'espace à dominante rurale.

Le Zonage en Aires Urbaines et en aires d'Emploi de l'espace Rural (ZAUER)

L'Espace à Dominante Urbaine comprend :

- les pôles urbains : unités urbaines offrant 5000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain ;
- les communes des couronnes périurbaines : communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci ;
- les communes multipolarisées : communes situées hors des aires urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines différentes, sans dépasser ce seuil de 40% avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

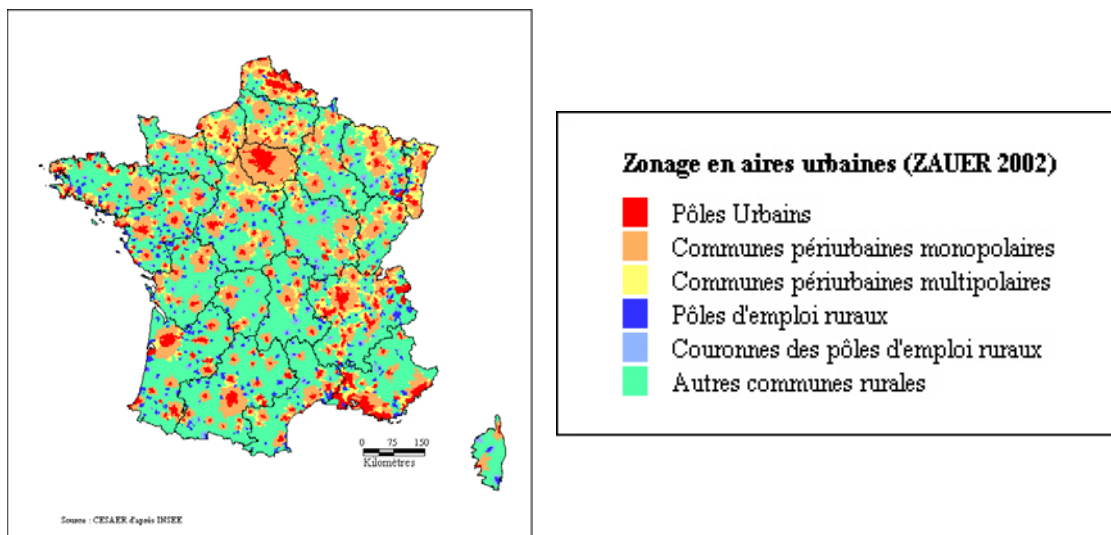
L'aire urbaine est formée du pôle urbain et des communes de sa couronne périurbaine.

L'Espace à Dominante Rurale se définit comme l'ensemble des communes qui ne se situent pas dans l'Espace à Dominante Urbaine. Au sein de cet espace, sont définies des aires d'emploi de l'espace rural. Une aire d'emploi de l'espace rural est composée d'un pôle d'emploi de l'espace rural et de sa couronne.

L'espace à Dominante Rurale comprend :

- des pôles d'emploi de l'espace rural : communes n'appartenant pas à l'espace à Dominante Urbaine et offrant 1500 emplois ou plus ;
- des communes de la couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural : ensemble des communes n'appartenant pas à l'espace à Dominante Urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural ;
- et d'autres communes de l'espace rural : ensemble des communes rurales restantes.

Figure 3 : Zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER, INSEE)



Source : CESAER d'après INSEE, RGP 1999

Selon le recensement de 1999 et son traitement en ZAUER, l'Espace à Dominante Urbaine regroupe 82% de la population, soit 48 millions d'habitants, et couvre 41% du territoire. Ce zonage revient donc à classer plus du tiers de l'espace métropolitain dans l'Espace à Dominante Urbaine. Compris à l'intérieur des aires urbaines, l'espace périurbain – qui inclut les communes des couronnes périurbaines et les communes multipolarisées – rassemble 12,3 millions d'habitants, soit 21% de la population française métropolitaine, dont 78% sont migrants alternants (individus effectuant des déplacements domicile-travail quotidiens). Enfin les pôles urbains regroupent 35,7 millions de personnes. La part de la population de France métropolitaine vivant dans une Aire urbaine s'élève à

77%. L'Espace à Dominante Rurale rassemble 18% de la population, soit 10,5 millions d'habitants, et occupe 59% du territoire. Les pôles ruraux regroupent un peu moins d'un tiers de la population de l'Espace à Dominante Rurale.

Des espaces périurbains aux caractéristiques rurales

La comparaison des résultats du zonage ZAUER avec ceux de la classification des communes rurales et urbaines fait apparaître une première particularité des espaces ruraux. Alors que plus du tiers de l'espace métropolitain est classé dans l'Espace à Dominante Urbaine, 90% des communes périurbaines répondent aux critères classiques de définition d'une *commune rurale*. Ces communes rurales regroupent 63% de la population périurbaine.

Tableau 1 : Répartition des communes rurales et urbaines dans la classification ZAUER

<i>(en millions d'habitants)</i>		Communes urbaines	Communes rurales	Total
Espace à dominante urbaine (EDU)	<i>Pôles urbains</i>	35,7	néant	35,7
	<i>Communes périurbaines*</i>	4,5	7,8	12,3
	Total EDU	40,2	7,8	48
Espace à dominante rurale (EDR)		4	6,5	10,5
Total		44,2	14,3	58,5

* Regroupent les communes de la couronne périurbaine et communes multipolarisées.

Source : INSEE recensement 1999, d'après O. Piron (2006)

Outre leur lien avec les dynamiques urbaines, les communes périurbaines ont fréquemment des paysages ruraux et une grande part de leur superficie est consacrée à un usage agricole. D'ailleurs, selon une enquête du CREDOC sur les Français et l'espace rural, « l'immense majorité des résidents des couronnes périurbaines considèrent qu'ils vivent dans le rural »¹¹. Ainsi, la plupart des espaces périurbains sont donc également perçus et vécus comme des territoires ruraux par leurs habitants.

Des espaces ruraux irrigués par des bourgs ruraux et des petites villes définis par des bassins de vie

Elaborée par l'INSEE en 2003 afin d'analyser la structuration de l'espace rural en France, le zonage en bassins de vie¹² constitue une autre manière d'appréhender l'espace rural. Ce référentiel rural « élargi » est plus en adéquation avec les conceptions que se font les français de la campagne. Ceux-ci considèrent en effet que de nombreuses communes de l'espace périurbain ou des pôles urbains sont rurales. Ce référentiel regroupe avec l'Espace à Dominante Rurale, l'ensemble des communes périurbaines et les pôles urbains de moins de 30 000 habitants. Ainsi délimité, le territoire rural recouvre 79 % de la superficie du pays et abrite un peu plus du tiers de sa population (36 %)¹³. Le bassin de vie correspond au « plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements courants et à l'emploi ». L'espace rural (référentiel élargi) est ainsi constitué de 1745 bassins de vie qui intègrent à la fois des espaces ruraux et des espaces urbains. Elle traduit notamment le fait que les bourgs et les petites villes forment l'armature rurale des territoires ruraux, qui permet aux individus qui y habitent d'accéder aux emplois et aux services.

L'examen de ces définitions a encouragé le groupe de travail à poursuivre ses réflexions sur de nouvelles grilles de lecture des espaces ruraux, sans adopter une définition statistique particulière. En effet, il est apparu qu'il était difficile aussi bien pour les territoires

¹¹ Régis Bigot et Georges Hatchuel, 2002, « L'enquête du Crédoc sur les Français et l'espace rural », in Perrier-Cornet, *Repenser les campagnes, Synthèses*, Éditions de l'Aube/Datar, pp. 259-273.

¹² INSEE (2003), « Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie », Rapport à la DATAR, avec la participation de l'IFEN, de l'INRA et du SCEES. Téléchargeable sur : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/bassins_vie/bassins_vie.htm.

¹³ Michel Blanc et Bertrand Schmitt avec la collaboration d'Éric Ambiaud, 2007, « Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes », *Economie et Statistique*, n°402.

périurbanisés que pour les territoires irrigués par des bourgs ruraux et des petites villes, d'envisager les évolutions de l'espace rural stricto sensu et qu'il était préférable de s'intéresser aux systèmes de relations entre urbain et rural.

2. Eléments de cadrage quantitatifs sur les espaces ruraux

2.1. Démographie : la fin de l'exode rural

Le mouvement d'exode rural a marqué l'évolution démographique des espaces ruraux français depuis la fin du XIX^e siècle, et a conduit à une forte concentration urbaine. Alors que 80% de la population française vivait dans des communes rurales de moins de 2 000 habitants (agglomérées et non rattachées à des agglomérations) entre 1860 et 1870¹⁴, la population des communes rurales ne s'élevait plus qu'à 24% de la population totale en 1999.

Au début des années 1970, la désertification des campagnes semble un phénomène inéluctable. Pourtant de 1975 à 1982, un mouvement inverse de migrations résidentielles vers les espaces ruraux s'amorce : il touche les communes rurales situées à proximité d'aires urbaines en croissance, qui bénéficient alors de la périurbanisation des ménages et des activités. Mais si le solde migratoire des communes rurales devient positif à proximité des villes, il ne compense pas pour autant un déficit naturel important qui persiste dans les espaces ruraux plus lointains.

Figure 4 : Bilan naturel et solde migratoire de 1962 à 1999 par catégorie d'espace*

(en millions d'habitants)

	Pôles urbains		Communes périurbaines		Espace à dominante rurale		France métropolitaine	
	bilan naturel	solde migratoire	bilan naturel	solde migratoire	bilan naturel	solde migratoire	bilan naturel	solde migratoire
1962-1968	1,455	1,78	0,197	-0,005	0,261	-0,401	1,912	1,374
1968-1975	1,833	0,664	0,149	0,529	0,074	-0,37	2,056	0,824
1975-1982	1,484	-1,005	0,13	1,049	-0,128	0,214	1,486	0,258
1982-1990	1,682	-0,666	0,259	0,888	-0,113	0,231	1,828	0,452
1990-1999	1,722	-0,877	0,314	0,498	-0,163	0,41	1,872	0,031

*Sur la base des délimitations ZAUER 1990

Source : INSEE Première n°726, Juillet 2000, d'après RGP 1999

Sur la période 1990-1999, les migrations résidentielles se sont également affirmées dans les communes de l'*Espace à Dominante Rurale* ; ainsi, les communes du rural isolé ont connu un solde migratoire positif. A l'échelle européenne, il semble qu'à cette époque le rural français soit sorti des formes historiques de dépeuplement qui prévalaient encore en Espagne ou en Irlande. Toutefois, il n'a pas bénéficié d'une croissance démographique généralisée comme celle qu'a alors connue l'Allemagne, ni des phénomènes de croissance loin des villes identifiés en Angleterre¹⁵.

Les évolutions depuis 1999 (selon les enquêtes de recensement 2004-2005) confirment le retournement de tendance par rapport à la période d'exode rural : le taux de croissance de la population dans les communes rurales est désormais supérieur à celui des communes urbaines. La croissance se porte désormais dans des zones proches des limites extérieures des aires urbaines, mais se renforce aussi dans les espaces ruraux éloignés.

Ainsi, c'est désormais « au sein des communes rurales de l'*Espace à Dominante Urbaine* que se porte aujourd'hui la croissance démographique, là où l'on se trouve à la fois dans un cadre de vie rural et dans la zone d'attraction d'un ou plusieurs pôles urbains »¹⁶. Dans l'*Espace à Dominante Rurale*, le rythme de croissance de la population est passé d'une situation de stabilité en 1990, à une croissance de 0,7% par an. L'accélération de la croissance concerne la plupart des communes de cet espace et

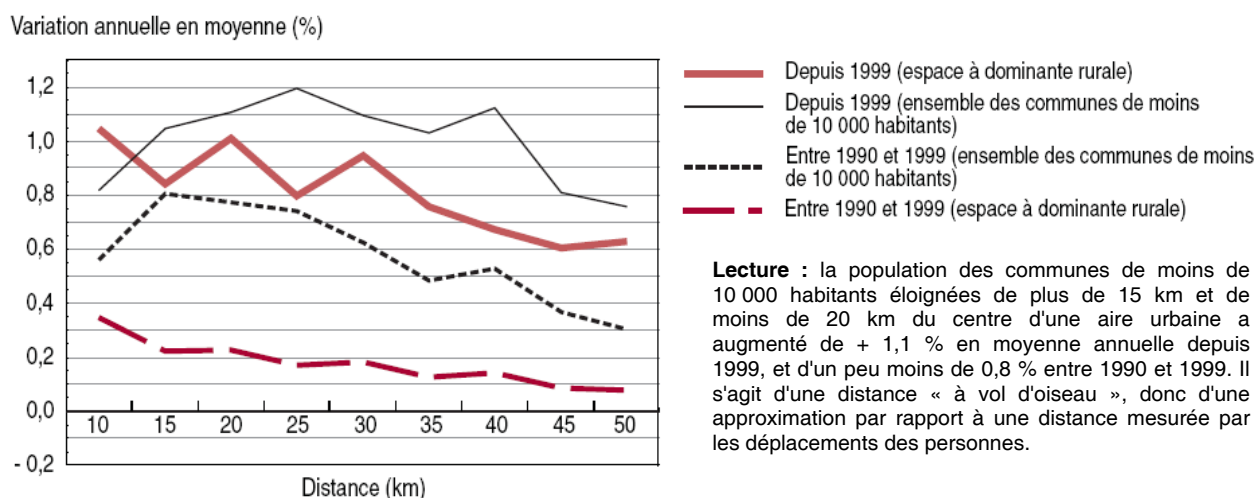
¹⁴ Bertrand Hervieu, 2008, *Les orphelins de l'exode rural*, Ed. de l'Aube, 152p.

¹⁵ Hervé Le Bras, 2007, *Les 4 mystères de la population française*, Ed. Odile Jacob, 304p.

¹⁶ Patrick Redor, « Les régions françaises : entre diversités et similitudes », 2006, in *La France et ses régions*, INSEE, pp.9-19.

n'est que faiblement dépendante de la distance au centre d'une aire urbaine, comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous.

Figure 5 : Evolution de la population des communes de moins de 10 000 habitants en fonction de la distance aux aires urbaines¹⁷



Source : INSEE, recensements de 1990 et 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

En conclusion, l'essentiel de l'augmentation de la population est concentré dans les zones d'influence des villes, le long des axes de communication, avec des dynamiques de croissance des espaces ruraux plus fortes dans l'Ouest, le Centre et le Sud du pays. Cependant, il existe encore des zones où on observe un déclin de la population, notamment dans le Nord et l'Est où cinq départements continuent de perdre des habitants.

Si la périurbanisation demeure le phénomène dominant et si les communes concernées fournissent la contribution la plus forte à l'accroissement de population, c'est désormais au sein des espaces ruraux plus éloignés que l'accélération de la croissance démographique est la plus forte. L'attractivité de ces espaces pour les individus est un phénomène nouveau et relativement inattendu.

2.2. Emploi et dynamiques économiques dans les espaces ruraux

Une structure des activités rurales qui a connu de profondes transformations

La distribution géographique des activités et des emplois a fait l'objet d'un vaste mouvement de concentration dans les espaces urbains, plus accentué encore que celui qui a concerné la population. La structure des activités rurales, fondées essentiellement sur l'agriculture au début du XX^e siècle, puis à partir des années 1950 sur les activités manufacturières les plus traditionnelles et les moins qualifiées, a été sensible aux gains de productivité du travail et au caractère de plus en plus déterminant des conditions d'innovation et de mise en marché. Bien que toujours marquée par les spécialisations anciennes, la structure des activités rurales a connu de profondes transformations.

En premier lieu, l'agriculture a perdu son rôle prépondérant : elle représente aujourd'hui moins d'un emploi rural sur dix (8% en 1999 dans l'*Espace à Dominante Rurale*). Le recul de l'activité agricole est responsable du déclin de l'emploi rural ; en effet, hors agriculture, l'emploi rural est en croissance. Toutefois, si l'on considère tous les emplois qui en dépendent (production agricole proprement dite, transformation agro-alimentaire, commerce de gros alimentaire, etc.), ce secteur représente encore environ le cinquième des emplois ruraux.

¹⁷ Ibid.

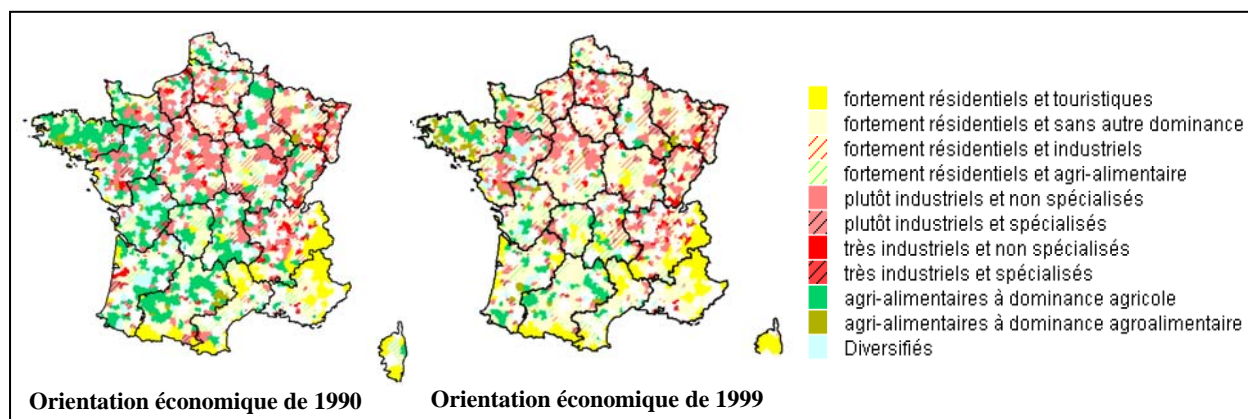
Par ailleurs, ce sont les régions rurales qui dépendent le plus fortement de l'emploi industriel. Les ouvriers y constituent le premier groupe socioprofessionnel, et la part des emplois industriels localisés en commune rurale croît, pour représenter près d'un emploi sur quatre. Toutefois, l'industrie rurale subit les effets des restructurations, et ce, d'autant plus directement qu'elle est orientée sur des activités utilisatrices de main-d'œuvre et à faible capacité d'innovation technique. Cependant, les implantations rurales résistent, grâce notamment aux délocalisations en provenance des villes qui alimentent des flux d'arrivée d'établissements à la campagne. Les avantages comparatifs des espaces ruraux tiennent, en plus des ressources fixes, aux caractéristiques de la main-d'œuvre et de l'organisation locale.

Mais ce sont les activités tertiaires qui ont le plus progressé : elles occupent à présent une position prépondérante dans la structure de l'emploi rural, grâce au développement des services (notamment des services aux personnes¹⁸). Les activités tertiaires assurent maintenant le plus gros des emplois et de leur dynamique (plus de 50 % au niveau français, 42 % dans l'*Espace à Dominante Rurale* mais avec une croissance annuelle de 2%). Ces activités sont tournées vers la demande locale, qui dépend du revenu disponible des résidents et de la part de ce revenu qui est dépensée localement. Cette économie résidentielle est directement liée aux dynamiques démographiques : elles dépendent à la fois des variations de population et de l'attractivité des territoires ruraux.

Une affirmation de l'économie résidentielle dans les territoires ruraux

L'analyse économique par bassin de vie fait apparaître la grande diversité des orientations économiques des territoires ruraux. La comparaison entre l'orientation économique des bassins de vie en 1990 et en 1999 montre une forte chute des bassins agricoles et industriels, au profit d'une orientation résidentielle qui devient nettement majoritaire (60% des bassins). Toute chose étant égale par ailleurs, la croissance de l'emploi semble plus forte à proximité des grands pôles urbains et la dynamique démographique locale influence positivement le développement des activités économiques¹⁹.

Figure 6 : Répartition des bassins de vie selon leur orientation économique



Source : Michel Blanc (INRA, ETIC, Toulouse) et Bertrand Schmitt (INRA, CESÆR, Dijon) (ibid.)

Les dépenses des migrants alternants et des touristes, les retraites, les traitements des fonctionnaires, les allocations, prestations et minima sociaux sont des revenus qui alimentent les économies locales indépendamment de leur capacité productive dans les secteurs primaires et secondaires. Ainsi le développement d'un territoire dépend-il aujourd'hui de manière significative de sa capacité à capter ces revenus « mobiles » tout autant qu'à produire des biens pour les marchés extérieurs. Sans disposer

¹⁸ Comprenant les commerces de détail, les services marchands aux particuliers, les services administrés – santé, éducation, social – et les administrations publiques.

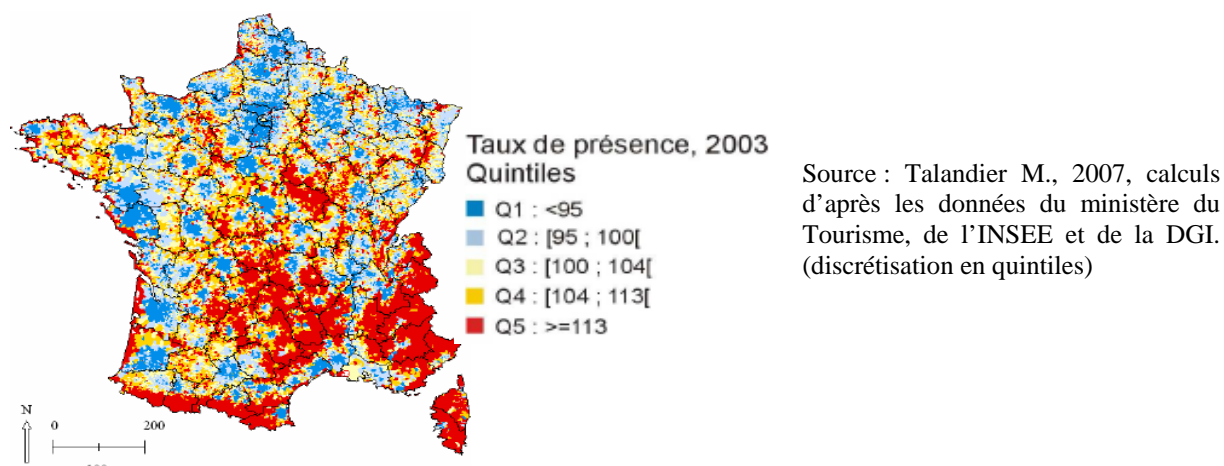
¹⁹ Michel Blanc et Bertrand Schmitt avec la collaboration d'Éric Ambiaud, 2007, « Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes », *Economie et Statistique*, n°402.

des atouts des métropoles, certains espaces ruraux voient ainsi progresser rapidement leurs emplois, s'améliorer les revenus des habitants, venir s'installer de nouvelles populations ... Ces dynamiques de développement résidentiel participent du processus de revitalisation de certains territoires pour lesquels l'enjeu est à la fois de créer et de capter des richesses, mais également de favoriser la circulation de ces revenus localement. L'enjeu de maintien des commerces et des services est donc primordial pour ces territoires²⁰.

L'émergence d'une économie présentielle

Avec le développement des mobilités des individus, notamment touristiques, la population « présente » en un lieu est différente de la population « résidente » comme on peut le constater sur la carte présentée ci-dessous. Le fonctionnement de l'économie résidentielle est modifié par ces évolutions car la population réellement présente²¹ sur les territoires devient variable, « formée pour partie de résidents et pour partie de séjournants. Cette évolution crée une dissociation marquée entre temps et lieux de production et temps et lieux de consommation »²². Cela a amené Christophe Terrier à proposer, dans le prolongement des réflexions sur l'économie résidentielle, le terme d'« économie présentielle » pour décrire les activités économiques et les besoins de service générés par la population présente sur un territoire.

Figure 7 : Taux de présence²³ en 2003 dans les communes françaises métropolitaines



Ainsi, les espaces ruraux sont le lieu de mutations importantes des activités économiques. Ces évolutions conduisent à des configurations économiques locales très diversifiées et sont étroitement associées à des recompositions sociales profondes dans les territoires ruraux.

2.3. L'occupation du territoire en France et son évolution

a - Evolution de l'occupation du territoire

En France métropolitaine, l'agriculture occupe 59% du territoire, la forêt 26%, les milieux semi-naturels, les zones humides et milieux aquatiques 10%, et les espaces artificialisés représentent 5% des surfaces, selon la nomenclature de CORINE Land Cover²⁴. L'activité agricole continue donc d'avoir

²⁰ Magali Talandier, « Quand les mobilités bousculent la géographie », *Village Magazine*, 92, mai juin 2008 ; voir aussi « Un nouveau modèle de développement hors métropolisation. Le cas du monde rural français ». Thèse de doctorat, 2007, Université de Paris XII.

²¹ La définition de la population « présente » un jour donné dans un territoire donné est la suivante : population résidente – résidents en voyage ce jour donné hors du territoire + touristes présents ce jour.

²² Christophe Terrier (dir.), 2006, *Mobilité touristique et population présente – Les bases de l'économie présentielle des départements*, Edition Direction du Tourisme.

²³ Taux de présence : rapport entre la population présente estimée et la population résidente recensée, exprimé en indice. Ex : un indice de 110 signifie que la population présente à l'année est supérieure de 10% à la population résidente ou recensée.

²⁴ La base de données géographique CORINE Land Cover est produite dans le cadre du programme européen CORINE, de coordination de l'information sur l'environnement.

une forte emprise sur l'espace rural et joue un rôle prépondérant dans la multifonctionnalité des espaces ruraux et dans leur structuration. Ces modes d'occupation ne sont cependant pas figés dans le temps ; entre 1990 et 2000, 2% du territoire ont changé de mode d'utilisation²⁵.

Tableau 2 : Evolution de l'utilisation du territoire en milliers d'ha

	1980	1990	2000	2007 (p)
Surface agricole utilisée totale	31 744	30 596	29 854	29 414
dont Terres arables	17 472	17 774	18 308	18 293
dont Superficies toujours en herbes	12 850	11 437	10 251	9 937
dont Vignes, vergers, autres	1 422	1 385	1 294	1 234
Peupleraies, bois et forêts	14 614	15 026	15 406	15 565
Territoire non agricole	5 804	6 480	7 023	7 374
Surface totale IGN	54 909	54 909	54 909	54 909

(P : prévision) - D'après SCEES, Enquête « TERUTI », calculs des auteurs

Des espaces forestiers en progression

En progression, la forêt gagne de l'espace sur les landes et les friches, et de façon marginale sur les terres agricoles. Elle a augmenté en moyenne de 30 000 ha par an sur la période 1993-2004, progressant surtout en montagne et dans les zones rurales profondes, participant parfois de la fermeture du paysage.

Des surfaces agricoles en recul, entre pression urbaine et déprise agricole

Les terres agricoles ont tendance à régresser, en raison de l'abandon des terres en zones de recul de l'activité agricole et surtout du développement urbain²⁶. Globalement, entre 1990 et 2005, la SAU a diminué de 66 000 ha par an, au profit des sols artificialisés (42 500 hectares par an), des forêts (16 700 hectares par an) et des friches (16 400 hectares par an), avec toutefois un ralentissement du rythme de transformation depuis 2000 (50 000 ha par an).

Des sols artificialisés en expansion

Les sols artificialisés (bâti, non bâti, routes et parkings) connaissent une expansion rapide. D'après l'enquête « Teruti²⁷ », entre 1993 et 2004 les zones artificialisées ont progressé de 17%. L'usage résidentiel et la progression des infrastructures de transports ne sont pas seuls responsables de ces évolutions : la forte progression des surfaces consacrées aux bâtiments industriels et l'expansion des zones d'activité en périphérie des villes y contribuent également très fortement. L'accroissement des zones urbanisées est particulièrement prononcé en périphérie des grands centres urbains en expansion, dans les corridors fluviaux, autour des grands axes de transports, et surtout sur les littoraux.

b - Occupation de l'espace et enjeux environnementaux

L'expansion des zones artificialisées, qui revêt généralement un caractère irréversible, a de nombreuses incidences sur l'environnement : perte de ressources naturelles et agricoles, consommation d'espaces fragiles (prairies, littoral, zones humides...), mitage de l'espace agricole, augmentation des risques d'inondation, dégradation des paysages, fragmentation des habitats par les grandes infrastructures de transport... En particulier, l'émiettement de l'espace entrave la continuité des réseaux écologiques, qui garantissent la circulation et le développement des espèces et des habitats, et l'adaptabilité des écosystèmes aux changements environnementaux²⁸.

Mais en matière d'occupation de l'espace, le processus d'artificialisation n'est pas seul porteur d'enjeux environnementaux. Par exemple, au cours des dernières années, les prairies et les zones

²⁵ Florence Naizot, 2005, « Les changements d'occupation des sols de 1990 à 2000 : plus d'artificiel, moins de prairies et de bocages », *Les données de l'environnement* n°101, mars, IFEN.

²⁶ Bimagri, 2006, *Chiffres 2006*, Hors série, n°18.

²⁷ « Teruti » est une enquête statistique annuelle menée par le Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) du ministère chargé de l'Agriculture. Données en ligne sur le site Agreste.

²⁸ IFEN, *Rapport sur l'état de l'environnement en France* - Edition 2006.

agricoles hétérogènes²⁹ ont fortement régressé, au profit des terres arables et des friches principalement. Cette évolution, liée à la spécialisation et à la simplification des paysages agraires, marque le recul d'espaces particulièrement propices à la biodiversité, à la prévention des risques « naturels » d'inondation et d'érosion, et qui participent de l'aménagement du territoire.

Une grande variété d'outils de gestion et de conservation des milieux naturels existe (parcs naturels, réserves naturelles et zones concernées par des arrêtés biotope). Parmi ces dispositifs, les Parcs Naturels Régionaux sont au nombre de 45 et couvrent près de 13% du territoire. Ces PNR reposent sur une gestion contractuelle d'espaces présentant un intérêt naturel, culturel ou paysager de niveau national, et s'appuient sur l'élaboration d'une charte porteuse d'un projet de territoire. Quant au réseau Natura 2000, lancé en 1992 et s'appuyant sur deux directives européennes (« Oiseaux » et « Habitats faune flore »), il couvre aujourd'hui près de 12% du territoire français.

c - Agricultures urbaines et périurbaines

L'agriculture est non seulement présente dans les espaces ruraux, mais aussi à proximité des villes, et même en leur sein. En 2000, l'agriculture de *l'Espace à Dominante Urbaine* du ZAUER représente entre 40 et 45 % des exploitations, de la surface agricole utilisée, et des unités de travail de l'agriculture française. Dans les communes périurbaines en particulier, les zones agricoles (au sens du CORINE Land Cover, cf. tableau 3 ci-dessous) représentent 66,5% des superficies totales, soit une proportion supérieure à celle de *l'Espace à Dominante Rurale*. De plus, près de la moitié des surfaces totales emblavées en céréales sont situées en zone périurbaine, ainsi qu'un bovin sur trois³⁰. L'agriculture urbaine présente quant à elle des caractéristiques particulières : ce sont de petites exploitations avec une forte représentation du maraîchage, et une part importante d'actifs ayant une activité en dehors des exploitations.

Tableau 3 : Occupation du sol par zones du CORINE Land Cover en fonction des catégories d'espace (ZAUER)

Catégories d'espace	Surface totale 1000 ha	Zones urbanisées & espaces verts %	Zones industr., commerc. et réseaux %	Zones agricoles %	Forêts %	Milieux semi- naturels %	Zones humides %	Surfaces en eau %
Pôles Urbains	4430	20,2	6,5	45,7	18,8	6,2	0,8	1,7
Communes Périurbaines	18049	3,6	0,7	66,5	24,3	4,0	0,3	0,7
Pôles Ruraux	3370	5,2	1,2	56,0	27,2	8,9	0,6	0,9
Autre Rural	28865	1,5	0,2	58,5	28,9	10,2	0,2	0,5

Source : INRA –CESEAR, d'après le CORINE Land Cover 2000 AEE traité par le CEMAGREF DTM

L'imbrication croissante entre espaces cultivés et espaces urbanisés n'est pas sans conséquence sur les activités, les pratiques et l'organisation du travail agricole. Mais ce sont aussi les dynamiques de prix du foncier qui sont fortement liées à la proximité des grandes villes. Ainsi, la nouvelle géographie agricole est polarisée par la ville selon une logique concentrique, et la rente foncière qui reste au cœur de ces phénomènes est désormais liée aux pressions urbaines qui s'exercent à travers les anticipations d'urbanisation³¹.

²⁹ Nomenclature CORINE Land Cover : la classe 'zones agricoles hétérogènes' regroupe les espaces de cultures associées, de parcelles et de systèmes culturaux complexes, diversifiés, interrompus par des espaces naturels importants ou encore agroforestiers.

³⁰ SCEES et Gille François, 2002, « Elles cultivent la moitié des céréales et élèvent un tiers des bovins – 44% des exploitations dans l'urbain et le périurbain », *Agriste Primeur*, n°117, 5 p.

³¹ Jean Cavailhès et Pierre Wavresky, 2007, « Les effets de la proximité de la ville sur les systèmes de production agricoles », *Agriste Cahiers*, n°2, pp.41-47.

3. Les espaces ruraux à travers les conflits d'usages et de voisinages³²

Aujourd'hui, en France, les conflits d'usage de l'espace sont nombreux, qu'ils concernent les activités liées à l'agriculture et à l'eau, à la mise en place d'infrastructures publiques, à la gestion des pollutions et de leurs conséquences, aux problèmes d'économie résidentielle et de périurbanisation, ou encore aux effets de l'accroissement de la pression touristique dans des zones littorales ou de montagne³³.

Si les espaces ruraux, naturels et périurbains constituent des réceptacles importants de tensions et conflits, c'est en raison de leur caractère multifonctionnel. En effet, ils servent de support à trois types de fonctions, qui induisent des usages concurrents, et donc des divergences et des oppositions entre les acteurs économiques et sociaux locaux : une fonction économique ou de production, une fonction résidentielle et récréative (la campagne comme cadre de vie, qu'il s'agisse d'un habitat permanent ou temporaire) et une fonction de conservation (protection de la biodiversité, du patrimoine naturel, culturel et paysager).

Toutefois, les injonctions sociales et politiques et la multifonctionnalité des territoires imposent aux acteurs du monde rural et périurbain de se concerter pour utiliser l'espace, gérer l'environnement, les paysages et les productions, et contribuer ainsi à différencier les territoires. Les interactions et tensions entre acteurs locaux sont constitutives des modalités de gouvernance des territoires³⁴.

Les conflits liés aux usages de l'espace présentent deux caractéristiques principales. Ce sont des signaux des mutations des économies et des sociétés contemporaines, mais également des plateformes de prise de parole, évitant l'atonie sociale et le danger d'explosions plus profondes ou de fuite vers des territoires jugés plus accueillants³⁵.

Les dynamiques conflictuelles se construisent autour d'un objet, qui cristallise les désaccords entre différents acteurs. Aujourd'hui, dans les espaces ruraux et périurbains français, les désaccords se concentrent autour des objets suivants³⁶ :

- *les questions de constructibilité et de zonage*. Il s'agit de l'occupation des sols et des problèmes d'urbanisme : la concurrence foncière entre différents types d'activités (par exemple entre agriculture et usage résidentiel), les contestations de permis de construire, ou encore les plans d'occupation des sols et les plans locaux d'urbanisme, etc. Cet objet est particulièrement prégnant dans les zones de forte pression foncière.
- *les infrastructures*. Ce sont les conflits autour des infrastructures destinées au transport, à l'énergie, à la gestion des déchets ou encore à la production industrielle, par exemple autour des lignes à haute tension, des voies de chemin de fer ou des infrastructures portuaires.
- *la chasse*, avec des conflits touchant les modalités d'exercice (dates d'ouverture, espèces,...), la gestion des populations d'animaux (sangliers,...), ainsi que la cohabitation avec d'autres activités (résidentielle, agricole...).
- *les externalités négatives des activités productives*. Il s'agit des conflits résultant de la perception de nuisances (pollutions diverses, risques, nuisances olfactives, nuisances sonores,...) par des acteurs riverains des producteurs de ces nuisances.

³² André Torre et l'équipe « Proximités » du Sadapt ont réalisé dans le cadre de la prospective une analyse des conflits d'usages et de voisinages, afin de détecter des tendances d'évolution des espaces ruraux, les changements à l'œuvre dans les usages, les recompositions sociales.

³³ Torre A., Caron A., 2005, « Réflexions sur les dimensions négatives de la proximité : le cas des conflits d'usage et de voisinage », *Economie et Institutions*, N^{os} 6 & 7, 183-220.

³⁴ Bossuet L., 2006., « Peri-rural populations in search of territory », *Sociologia Ruralis*, Vol. 46, Number 3, pp. 214-228.

³⁵ Torre A, Lefranc C., 2006, « Les conflits dans les zones rurales et périurbaines. Premières analyses de la Presse Quotidienne Régionale, » *Espaces et Sociétés*, Vol. 124-125, n^{os} 1-2, 93-110.

³⁶ Torre A., Aznar O., Bonin M., Caron A., Chia E., Galman M., Guérin M., Jeanneaux Ph., Kirat Th., Lefranc Ch., Melot R., Paoli J.C., Salazar M.I., Thinon P., 2006, « Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n^o3, 415-453.

- *l'eau*, qui constitue un objet de conflit multiforme, qu'il s'agisse de la gestion de la ressource, des risques de pollution ou de turbidité, des questions de qualité ou de potabilité, de quantité et d'accessibilité.

Si l'on raisonne par grandes zones morpho-géographiques, les conflits d'usage du sol présentent des caractéristiques différentes selon les aires dans lesquelles ils prennent naissance. Dans le **périurbain**, le volume de conflictualité est important en raison des intentions d'usage multiples, portées par différentes catégories d'acteurs, concernant essentiellement les questions d'usage résidentiel et de foncier, d'aménagement routier et aéroportuaire, d'externalités négatives des productions et de protection du milieu naturel. En **zones de montagne**, c'est la question de la maîtrise du foncier qui est importante, en particulier suite à la pression touristique, ainsi que les conflits liés à la chasse et à la protection des espaces naturels. Les **littoraux** sont différents selon qu'ils sont à dominante touristique ou à dominante industrielle. Dans la première situation, ce sont les problèmes de contrôle du foncier face aux pressions d'installation d'activités résidentielles et d'infrastructures récréatives qui dominent. Dans la seconde situation, ce sont avant tout les questions de création et d'exploitation de grandes infrastructures, industrielles ou portuaires qui font problème. Pour finir, dans les **zones rurales** à habitat dispersé, ce sont avant tout les questions de protection des milieux naturels, de chasse et d'accès ou de servitudes qui apparaissent comme centraux.

Enfin, les conflits sont les révélateurs des résistances aux politiques de zonage qui caractérisent l'espace national. Ils montrent en effet que bon nombre d'opérations mises en place par les pouvoirs publics et certains acteurs privés visent à compartimenter le territoire français en zones différentes, avec leurs propriétés et leurs fonctionnalités propres, et donc avec une réduction du nombre d'usages sur ces zones. Les conflits traduisent alors les résistances des acteurs à ces politiques de zonage, et révèlent l'existence de quatre grands types de zones :

- *les zones en voie d'extension urbaine*, qui révèlent la dynamique de progression de l'urbanisation et traduisent un effacement progressif de la distinction rural urbain. Certainement les plus dynamiques aujourd'hui, ces zones sont situées en périphérie des grandes, moyennes et petites villes, mais aussi sur les littoraux.
- *les zones agricoles à rural dispersé*, qui concernent la plus grande surface du territoire, et dans lesquelles l'activité de production agricole (intensive ou extensive) et l'exploitation forestière sont prédominantes.
- *les zones en voie de patrimonialisation*, telles que zones de montagne (sommets), paysages ou espaces remarquables (parcs, réserves, villages) et parties du littoral (côtes, îles, fonds marins), qui font l'objet d'une activité de protection, de préservation ou de réservation.
- *les zones réceptacles des activités à forte externalités négatives*, qui abritent des activités de stockage des déchets, d'épandages, ainsi que des infrastructures de transport et de production d'énergie, et coïncident souvent avec des espaces de forte exclusion sociale.

Des recompositions démographiques, économiques, d'occupation de l'espace sont en cours dans les espaces ruraux : elles mettent en jeu de fortes évolutions des relations entre villes et campagnes : migrations résidentielles, urbanisation, économie résidentielle, tension sur les usages de l'espace etc. et elles rendent inopérante la classique distinction entre urbain et rural. Ces évolutions conduisent donc la réflexion prospective à dépasser cette dichotomie, et invitent à réexplorer la notion même de « ruralités » dans ses acceptions plurielles. Aussi, le groupe de travail de la prospective Nouvelles ruralités a poursuivi sa réflexion en se focalisant sur les ruralités, afin de pouvoir définir les éléments déterminants de leur évolution, et de bâtir des hypothèses prospectives sur le devenir des territoires ruraux.

III. Evolution des « ruralités » : tendances lourdes et signaux faibles

[OLIVIER MORA, EDITH HEURGON, LISA GAUVRIT AVEC LA CONTRIBUTION DE GUY LOINGER]

Pour identifier les grandes tendances d'évolution des ruralités, une première phase du travail a consisté à réaliser une analyse bibliographique générale, notamment en s'appuyant sur les études prospectives réalisées ces dernières années sur ce domaine. Il s'agit en premier lieu des documents relatifs à la prospective menée par la DATAR, et pilotée par Philippe Perrier-Cornet et Bertrand Hervieu, sur les évolutions possibles des espaces ruraux à l'horizon 2020. D'autres études prospectives ont été mobilisées, en particulier : le rapport du groupe Perroux au Commissariat général du Plan dirigé par El Mouhoub Mouhoud, les prospectives européennes NewRur (« *Urban pressure on rural areas: mutations and dynamics of periurban rural processes* » sous la coordination de Nathalie Bertrand), PRELUDE, SCAR et SCENAR 2020, la prospective du groupe de La Bussière « Agriculture et environnement », ainsi que la prospective « L'agriculture à la recherche de ses futurs » sous la direction de Philippe Lacombe³⁷.

Ces analyses ont été mises en débat dans le groupe de travail. Elles ont été complétées par des travaux spécifiques sur les territoires vécus afin d'identifier des tendances émergentes ou des signaux faibles. Les réflexions ont été également alimentées par les travaux de recherche menés dans le cadre du laboratoire du CESAER et par les publications récentes de l'INSEE relatives aux résultats partiels du recensement de la population. Partant de ces éléments, les débats du groupe de travail ont conduit à la définition d'une grille d'analyse des ruralités présentée à la fin de ce chapitre et à la formulation d'hypothèses d'évolution des ruralités à l'horizon 2030, exposées dans le chapitre suivant.

1. Les ruralités : une notion polysémique et controversée

1.1. Perspectives historiques

Dans la conception historique de la collectivité rurale³⁸, une *société rurale* était déterminée par une relation étroite entre un espace local et un groupe d'individus. S'opposant alors strictement à l'urbain qui était le lieu de la modernité, le rural était caractérisé comme le lieu d'activités agricoles et artisanales réalisées par des populations vivant en quasi-autarcie et attachées à un territoire. A travers la *Fin des paysans*³⁹, les sociétés rurales disparaissent « avec le processus qui voit les forces conjuguées de l'industrialisation et de l'urbanisation intégrer progressivement les campagnes dans un système économique et sociopolitique unifié »⁴⁰. La modernisation de l'agriculture permet alors la transformation du rural en un espace agricole destiné à la production de denrées alimentaires. Accompagnant ces évolutions et le mouvement d'exode rural, la prise en compte des espaces ruraux dans les politiques d'aménagement du territoire répond au « souci d'aménager au mieux le territoire national » en tirant les populations rurales « vers la modernité incarnée par le développement des villes »⁴¹.

Dans les années 1990, les travaux de Bertrand Hervieu et Jean Viard⁴² ont mis en cause la superposition entre un espace rural et une société locale pour développer une approche constructiviste de la ruralité⁴³, en distinguant « les catégories de sens –urbanité et ruralité– et les réalités

³⁷ Voir les références sur les prospectives en page 7 et dans la bibliographie générale de la prospective.

³⁸ Marcel Jollivet et Henri Mendras, dir., 1971, *Les collectivités rurales françaises : étude comparative du changement social*, vol. 1, Ed. A. Colin.

³⁹ Henri Mendras, 1967, *La fin des paysans*, Ed. Sedeis.

⁴⁰ Marc Mormont., 1996, « Le rural comme catégorie de lecture du social », in M. Jollivet et N. Eizner (dir.), *L'Europe et ses campagnes*, Ed. Presses de Sciences-Po, pp. 161-176.

⁴¹ Citation extraite de Philippe Perrier-Cornet et Bertrand Hervieu (2002) « Les transformations des campagnes françaises : une vue d'ensemble » (in Perrier-Cornet Philippe (dir.), *Repenser les campagnes*, Éd. de l'Aube) où les auteurs commentent les travaux de Maryvonne Bodiguel (*Le Rural en question : politiques et sociologues en quête d'objet*, Ed. l'Harmattan, 1986)

⁴² Bertrand Hervieu et Jean Viard, 1996, *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, Ed. de l'Aube.

⁴³ Michel Blanc, 1997, « La ruralité : diversité des approches », *Economie rurale*, n°242, pp.5-12.

géographiques – la ville et la campagne »⁴⁴. Ils constatent alors un « *triomphe de l'urbanité* » dans les campagnes qui se traduit par une généralisation des modes de vie urbain sur l'ensemble du territoire (confirmée par les enquêtes du CREDOC sur les pratiques de consommation). « *L'hypersédentarité (...) de la ruralité* » s'est effacée sous l'effet de la généralisation de la « *mobilité urbaine* ».

Mais c'est aussi l'assimilation de l'espace rural à un espace strictement agricole qui est questionnée, sous l'effet de la diminution de la population agricole dans les espaces ruraux et de la montée de nouvelles attentes qui investissent ces espaces de valeurs (patrimoine, écologie, identité) et de fonctions (entretien du paysage, productions de qualité, protection de l'environnement)⁴⁵.

Pour sa part, le géographe Bernard Kayser⁴⁶ formule l'hypothèse d'une « *renaissance rurale* » des campagnes en rupture avec la tendance longue d'exode rural. Analysant les résultats du recensement de 1999, Philippe Perrier-Cornet et Bertrand Hervieu soulignent à leur tour les recompositions sociales des espaces ruraux, notamment périurbains, sous l'effet des migrations résidentielles : ils signalent l'apparition d'une figure de la campagne « *cadre de vie* »⁴⁷ qui s'impose comme composante majeure de l'évolution des ruralités.

Les ruralités, une notion complexe

L'évolution du rapport de la campagne à la modernité⁴⁸ oriente à chaque époque la manière de concevoir les ruralités. Longtemps reliées aux sociétés rurales puis à la prépondérance de l'activité agricole, certaines conceptions des ruralités ont perdu leurs capacités descriptives. Le paradoxe de la ruralité, qui situe cette notion au cœur de la modernité, est le suivant : alors que les modes de vie se sont unifiés, l'opposition urbain-rural reste centrale dans l'imaginaire. « *C'est que la représentation d'une différence entre « urbanité » et « ruralité » d'un mode de vie demeure ancrée dans les esprits de tous ceux qui cherchent par leur mobilité et migration à en associer les avantages* »⁴⁹. De plus, durant la période récente, les valeurs attachées à la ville et à la campagne se sont inversées : tandis que vivre en ville paraît de plus en plus contraignant aux individus, la campagne est désormais perçue comme un espace de liberté et d'épanouissement.

La ruralité semble ainsi en voie de reconstruction sous l'effet d'une part, de l'intérêt public pour des objets tels que les paysages (agricoles ou naturels), la nature et le patrimoine, et d'autre part, des pratiques résidentielles et présentes des espaces ruraux : **les ruralités désignent ces nouveaux arrangements composites.**

Alors que les anciennes conceptions des ruralités, qui restent dominantes dans les perceptions de la campagne, empêchent parfois de voir les évolutions à l'œuvre, de nombreux éléments hérités des évolutions passées des ruralités coexistent aujourd'hui à des degrés divers et s'hybrident avec des éléments en émergence dans les espaces ruraux.

1.2. Une approche prospective des ruralités

Ainsi, la notion de ruralité a évolué au cours du temps et, pour diverses raisons, constitue aujourd'hui une catégorie à redéfinir. Le groupe de travail de la prospective a fait le choix, non de construire des hypothèses d'évolution à partir de définitions fixes et exclusives du rural et de l'urbain (cf. partie II), mais de s'intéresser aux modes de relation entre urbain et rural. Ainsi la prospective s'est attachée davantage à comprendre les nouveaux rapports ville-campagne, la coévolution, et la diversité des réalités territoriales qu'ils engendrent.

⁴⁴ Voir la présentation de ces débats faite par Yannick Sencébé (2002) dans l'article « Les manifestations constatées de l'appartenance locale », in Jean-Pierre Sylvestre (éd.), *Agriculteurs, ruraux et citadins, les mutations des campagnes françaises*, Ed. CRDP, pp. 293-310.

⁴⁵ C'est cette dynamique que Bertrand Hervieu et Jean Viard désignent sous le terme de « *publicisation des campagnes* ».

⁴⁶ Bernard Kayser (dir.), 1993, *Naissance de nouvelles campagnes*, Ed. de l'Aube.

⁴⁷ Philippe Perrier-Cornet et Bertrand Hervieu (2002, *ibid.*). Voir également Torre A. et M. Filippi (coord.) (2005) *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*, Nancy, Ed. INRA, 322 p.

⁴⁸ Bruno Latour, 1991, *Nous n'avons jamais été modernes : Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte.

⁴⁹ Sencébé Y. (*ibid.*).

Nous entendrons donc par « ruralités », des dynamiques inscrites au cœur de nouveaux rapports ville-campagne, portant à la fois sur les transformations des espaces, sur leurs usages résidentiels, récréatifs et productifs, sur les vécus et les représentations des acteurs, sur leur rapport à la nature, au patrimoine et aux enjeux écologiques, et sur les modes de gouvernance qui s’y déploient.

2. Les dynamiques des territoires vécus⁵⁰

En parallèle à une analyse de variables macroscopiques d’évolution des ruralités, une approche empirique des ‘territoires vécus’ ruraux a cherché à repérer des signaux faibles, voire des ruptures, par l’examen de dynamiques en cours. Ce travail s’est appuyé sur diverses contributions.

2.1. Les dynamiques vécues des territoires ruraux et de leurs usages

Le groupe a d’abord procédé à la lecture d’études et de recherches d’origines diverses et faisant appel à des disciplines variées (géographie, histoire, sociologie...), portant sur les vécus quotidiens et les usages dans les territoires ruraux⁵¹. Il s’agissait, au-delà des acteurs institutionnels, de saisir la capacité des ménages qui y habitent, des salariés qui y travaillent, des visiteurs qui y circulent, bref de tous ceux qui éprouvent une certaine forme d’appartenance à leur endroit, de contribuer effectivement à la transformation des territoires. La réflexion a ainsi porté sur les formes d’identité territoriale, de représentation de la campagne, sur la transformation des modes de vie en lien avec les pratiques de mobilité, sur le logement, les formes de l’habitat et les modes de gestion du foncier, ainsi que sur les rôles des divers acteurs face aux nouvelles formes de gouvernance.

Cette exploration a permis de repérer des dynamiques susceptibles de se développer dans les territoires ruraux, et a conduit à la mise en évidence d’un certain nombre de signaux faibles et de faits porteurs d’avenir qui ont enrichi la construction des scénarios.

2.2. Quelques éclairages sur des innovations sociales en milieu rural

En complément, une série d’enquêtes exploratoires a permis d’appréhender des pratiques sociales locales innovantes, atypiques par rapport aux standards habituels d’organisation, de logiques sociales et économiques des exploitations agricoles⁵². Elles ont porté sur deux types de territoires (les uns éloignés des pôles urbains, les autres en périphérie des villes). Une quinzaine d’acteurs ou de collectifs ayant des activités orientées vers l’agriculture biologique, l’agriculture de proximité ou ayant un mode d’organisation de type coopératif, ont été interrogés.

Dans les territoires ruraux éloignés des villes, entre déclin et revitalisation, les enquêtes ont porté sur le parcours de collectifs fondés pour la plupart par des « néo ruraux », souvent installés depuis les années 1970. Elles ont permis d’appréhender les conditions d’intégration locale de ces groupes, la mise en place progressive de circuits de production « alternatifs », l’effet d’un lien étroit à la nature sur les modes de production (agricoles ou autres) et les choix de vie. Ces recherches ont également exploré les modes d’implication de ces groupes dans la gouvernance locale, et notamment l’influence de certains d’entre eux sur l’affirmation de l’identité et de la singularité des territoires.

Sur les territoires proches des pôles urbains, les enquêtes ont mis l’accent sur un mouvement émergent d’alliance entre agriculteurs et habitants des villes (regroupés par exemple en AMAP) ; de nouveaux modes relationnels urbain-rural sont apparus autour d’intérêts réciproques : qualité et traçabilité des

⁵⁰ En référence aux travaux fondateurs d’Armand Frémont sur les espaces vécus, notamment dans *La Région, espace vécu*, Ed. Flammarion, 1976.

⁵¹ Cette démarche a été animée par Clementina Sebillotte.

⁵² Cette enquête a été réalisée par Guy Loinger.

produits, débouchés assurés, maintien des paysages, du patrimoine naturel et culturel de ces territoires d' « entre deux ». Ils se traduisent souvent par une participation active de ces acteurs agricoles aux instances collectives, qui s'efforcent de peser sur les choix stratégiques effectués par les agglomérations voisines (sur les questions foncières en particulier).

2.3. Les nouvelles ruralités en devenir dans le département de la Manche

Une synthèse de la prospective *La Poste 2020* conduite sur cinq départements (Hérault, Isère, Manche, Nord, Val de Marne), avec pour angle d'attaque *le service et le territoire*, a été proposée⁵³. L'enjeu était de saisir finement les évolutions de la société et les dynamiques en cours dans les divers territoires afin de définir des futurs souhaitables pour que la Poste en 2020 puisse concilier sa mission de service public de proximité et son ambition d'opérateur compétitif à l'échelle européenne.

Outre des tendances d'évolution générale de la société concernant le vieillissement des populations (avec une concentration des personnes âgées dans le rural), le creusement des inégalités au sein de territoires contrastés, l'envolée des prix du foncier, et la croissance des mobilités tous azimuts, le principal résultat est le constat d'une grande diversité dans les modes d'occuper les territoires, qui est fonction de leur attractivité mais aussi de leur dynamique de développement spécifique.

Alors que les modes de vie se complexifient avec la désynchronisation des rythmes quotidiens dans le cadre de parentèles couvrant quatre, voire cinq générations, chacun cherche à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie personnelle, en combinant les avantages de la ville et de la campagne, avec deux types de conséquences. On assiste d'abord à une nouvelle répartition du peuplement avec des populations actives et jeunes dans les grandes villes et des populations plus âgées au soleil, près du littoral, dans le rural (à l'origine de l'économie résidentielle). Ensuite, la « présence » devient un paramètre essentiel de la vitalité d'un territoire, variable avec l'attractivité et les flux migratoires⁵⁴.

Dans les cinq sous-territoires étudiés, de nouveaux usages ont été mis en évidence permettant de formuler des perspectives souhaitables pour le département au travers de cinq situations de vie.

Cinq « situations » étudiées dans la Manche :

- 1) Bien vieillir dans un territoire disposant d'un réseau dense de petites villes et de bourgs ;
- 2) Vivre agréablement, pour une période temporaire, dans un territoire accueillant (mer, campagne) ;
- 3) Vivre en famille, à la campagne, en conciliant l'activité des adultes, la formation et l'emploi des jeunes ;
- 4) Entreprendre en valorisant les ressources d'un territoire à fort patrimoine naturel et culturel ;
- 5) Créer un patrimoine immatériel collectif pour qu'un territoire sans métropole puisse se développer durablement.

Sur ces bases, la question prospective suivante a été formulée : et si, compte tenu de ses atouts et des mouvements engagés, la Manche était en mesure d'inventer de nouvelles formes de ruralité, porteuses d'un art de vivre apte à relever les défis du développement durable, c'est-à-dire notamment à intégrer compétitivité économique et cadre de vie. Ce nouvel art de vivre s'efforcerait de réaliser alors, dans le respect des processus naturels, une double conciliation : permettre aux personnes qui le souhaitent d'habiter et de travailler dans un territoire choisi ; favoriser, dans un territoire qualifié, la cohabitation de publics et d'usages différents.

L'ensemble des contributions sur les dynamiques des territoires vécus a alimenté la réflexion d'un sous-groupe du groupe d'experts, et permis de dégager une grille de lecture capable d'interroger les

⁵³ « Les Nouvelles ruralités en devenir dans le département de la Manche » par Edith Heurgon, dans le cadre de la prospective « La Poste 2020 ».

⁵⁴ Ainsi on observe une sous-présence dans l'urbain (déficit de 300 000 h/an), un léger gain dans le périurbain et une sur-présence dans le rural (à l'origine de l'économie résidentielle).

scénarios construits dans la première phase à partir des usages susceptibles de se développer dans les territoires.

3. Tendances d'évolution : des dynamiques de transformations conjointes des villes et des campagnes

Le diagnostic des grandes tendances d'évolution des villes et des campagnes a permis au groupe de travail de définir les éléments majeurs à prendre en compte dans la construction des scénarios. Plusieurs tendances ont été repérées, en lien avec les évolutions des modes de vie, marquées par une importance croissante des mobilités, la répartition de la population sur le territoire, les dynamiques économiques, les transformations du rapport des individus à la nature et la gouvernance des territoires.

L'essor des mobilités

L'accroissement des mobilités est une tendance lourde, qu'il s'agisse des mobilités des personnes, des biens ou des informations. Ces mobilités qui vont de pair avec une évolution des modes de vie transforment les relations entre villes et campagnes et les rapports des individus à l'espace⁵⁵.

Les mobilités des personnes sont de plusieurs ordres : déplacements quotidiens entre lieu de travail et lieu de résidence avec un nombre de kilomètres accrus, mobilités de loisirs, mobilités résidentielles liées au cycle de vie, mais aussi migrations internationales. L'enjeu du coût des transports, dépendant de l'évolution du prix de l'énergie et de l'innovation, est particulièrement important pour le devenir de ces mobilités.

Aujourd'hui, chaque individu parcourt en moyenne chaque jour 45 km⁵⁶. Selon les travaux de Jean-Pierre Orfeuill⁵⁷, le rythme de croissance annuel des mobilités est de près de 4% depuis une vingtaine d'année. En moyenne, chaque Français (de 6 ans et plus) parcourt aujourd'hui 15 000 kilomètres par an⁵⁸ contre 9 100 en 1982, soit une progression considérable de 60%.

Cet accroissement est d'abord lié à une augmentation des distances parcourues entre les lieux de résidence, les lieux de travail, et les lieux de consommation et d'achat, concomitant avec un mouvement de desserrement des populations urbaines vers les espaces en périphérie. Cependant, la durée des déplacements reste en gros constante depuis 30 ans et se situe en moyenne aux environs d'1 heure par jour, grâce à la fois à l'amélioration des réseaux de transport et à l'augmentation des vitesses, tout gain de temps étant transformé en gain d'accessibilité (selon la conjecture de Zahavi). Mais ce sont aussi les mobilités de loisir notamment les week-ends et les vacances, qui se sont accrues : avec près de 40% des distances parcourues (en 1994, enquête Transport Insee-Inrets), les loisirs représentent une part supérieure au travail dans les mobilités.

La logique des migrations résidentielles vers les espaces ruraux semble suivre pour une part les trajectoires de vie et la position des individus dans le cycle de vie. Ainsi, ce sont en majorité des jeunes couples avec enfants, des retraités, parfois des migrants européens⁵⁹, qui s'installent à la campagne ; à l'opposé, les jeunes sont nombreux à quitter la campagne pour venir en ville. L'apparition de nouveaux âges de la vie (notamment avec l'augmentation de la durée de vie et la perspective du vieillissement de la population européenne) et la recomposition des familles contribue à une évolution de ces mobilités. Les migrations différenciées selon l'âge de la vie expriment la recherche d'espace et d'un accès au logement, l'attractivité des territoires ruraux et de façon plus générale un désir de campagne.

⁵⁵ *Les sens du mouvement*, colloque de Cerisy coordonné par Sylvain Allemand, François Ascher et Jacques Lévy, Belin, 2004.

⁵⁶ Voir l'article de Jean Viard (2004) « Modes de vie et usages du temps en France : quand l'allongement de la vie bouleverse les territoires », *Futuribles*, n° 319, pp. 69-81.

⁵⁷ Jean-Pierre Orfeuill, 2004, « Accessibilité, mobilité, inégalités : regards sur la question en France aujourd'hui », Chapitre de *Transports, pauvretés exclusions*, Éditions de l'Aube.

⁵⁸ Cela correspond à un niveau de mobilité comparable à celui des Européens.

⁵⁹ L'évolution de ces migrations européennes vers les campagnes françaises dépend notamment de l'évolution des marchés fonciers et immobiliers en France et dans les pays concernés, mais aussi de l'évolution des modes du transport, en particulier du développement de dessertes locales par des compagnies aériennes *low-cost*.

La périurbanisation : une tendance lourde d'évolution à l'échelle européenne

Depuis une trentaine d'années, une expansion continue des zones urbanisées s'exerce autour des pôles urbains au détriment des espaces ruraux, constituant des **espaces périurbains**. Cette expansion est la conséquence des mobilités résidentielles des individus. L'espace périurbain est caractérisé par un lien fonctionnel à la ville et par une morphologie rurale due à une forte empreinte spatiale du secteur agricole ou de la forêt⁶⁰. Le phénomène de périurbanisation va de pair avec une croissance des aires d'influence des pôles urbains qui concentrent les emplois⁶¹, même si bien souvent les pôles d'emploi s'éloignent du centre strict des villes au profit de pôles secondaires, voire de véritables centralités périphériques⁶².

En parallèle, les bourgs ruraux et les petites villes, hors des zones d'influence des grandes agglomérations, connaissent un phénomène de « rurbanisation » qui concerne des campagnes éloignées.

Un regain démographique des espaces ruraux lié à la croissance périurbaine mais aussi au nouvel attrait des campagnes

La croissance régulière de la population des espaces ruraux apparue lors des deux derniers recensements de l'INSEE témoigne d'un repeuplement de la plupart des espaces ruraux⁶³, qui s'affirme. Ainsi on assisterait aujourd'hui à un début de repeuplement de la diagonale du vide (un couloir traversant la France des Ardennes jusqu'au Pyrénées) à l'échelle de la France⁶⁴ qui, outre la tendance à la périurbanisation décrite ci-dessus, témoigne de l'attractivité des territoires. Cette valorisation des espaces ruraux aux yeux des urbains semble témoigner, entre autres choses, de la recherche d'une certaine qualité de vie dans une société plus mobile et d'un attachement à des territoires ruraux que les individus construisent en cultivant une mémoire ancrée dans un lieu mais surtout en y inscrivant leurs projets.

Selon la proximité de pôles urbains dynamiques et la densité du maillage des villes, l'étalement de la population est différencié et donne naissance à une diversité de territoires ruraux.

Ces évolutions démographiques sont à mettre en perspective avec les projections réalisées par l'INSEE à l'horizon 2030 qui, dans leur scénario central, prévoient une augmentation globale de la population de 6 millions d'habitants⁶⁵. La population des communes rurales pourrait être fortement concernée par ces évolutions et certains experts font l'hypothèse que, sous certaines conditions, la moitié de la population supplémentaire, soit 3 millions d'habitants, pourrait aller résider dans des communes rurales⁶⁶.

Le vieillissement général de la population prévu à l'horizon 2030 pourrait induire de fortes transformations, notamment dans les espaces à dominante rurale. Autour de 2030, l'accroissement de

⁶⁰ Geoffrey Caruso (2002) « La diversité des formes de périurbanisation en Europe », in Perrier-Cornet P. (éd), *Repenser les campagnes*, Ed. de l'Aube, pp. 35-65.

⁶¹ Selon les résultats du dernier recensement, ce mouvement de périurbanisation se poursuit (Morel B. et Redor P., « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 – La croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes », *INSEE Première* n° 1058, janvier 2006).

⁶² Voir D. Mignot et alii (2004) le chapitre « Polycentrisme et mobilité domicile travail » in ADEME, *Permanence des formes de la métropolisation et de l'étalement urbain*.

⁶³ Les derniers résultats des recensements de l'INSEE montrent que c'est dans les zones attractives les moins denses et de plus en plus loin des aires d'influence des villes, que l'accélération de la croissance démographique est la plus sensible (*INSEE Première*, janvier 2006).

⁶⁴ Voir le livre d'Hervé Le Bras, *Les 4 mystères de la démographie française* (2007) ; ainsi que l'article d'Olivier Piron (2005) « Les dynamiques territoriales 1999-2003. Le bonheur est dans le pré » dans le numéro 66 de la revue *Pouvoirs locaux*.

⁶⁵ INSEE, 2006, « Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 », *INSEE Première* n°1089, 4p. Ces estimations, calculées à partir du modèle Omphale de l'INSEE, à partir d'une estimation de la population au 1er Janvier 2006, s'appuient sur des hypothèses révisées par rapport aux projections précédentes de 2001 : taux de fécondité de 1,9 enfant par femme (au lieu de 1,8), solde migratoire de + 100 000 personnes par an (au lieu de 50 000), espérance de vie pour les femmes de 89 ans en 2050. Sous ces hypothèses, le scénario central de projection de population prévoit un peu plus de 67 millions en 2030, soit 6 millions d'habitants en plus par rapport à 2006. Ces évolutions correspondent à un taux de croissance annuelle de 0,39% par an, proche du rythme observé sur la période 1990 à 1999, mais inférieur à celui estimée pour la période récente 1999-2006 (0,65%/an).

⁶⁶ Voir les travaux d'Olivier Piron (2006) « Où va-t-on construire demain ? », *Etudes foncières* n°124.

la tranche d'âge de 60 ans et plus devrait être la plus forte, représentant alors 29,3% de la population totale, avec l'arrivée à ces âges des générations du *baby boom*.

Un phénomène accru de métropolisation à l'échelle mondiale et une reconfiguration progressive des dynamiques économiques rurales

La mondialisation des échanges renforce la métropolisation⁶⁷ par l'agglomération des activités dans les grandes villes qui, se structurant en réseaux, concentrent la production des richesses, les centres de décisions des entreprises et les services supérieurs à l'échelle mondiale⁶⁸. Concomitamment la métropolisation produit un desserrement de certaines activités dans leur périphérie (industrie, logistique, agroalimentaire). De vastes aires métropolitaines se créent, où les frontières entre l'urbain et le rural deviennent plus floues. Les dynamiques de métropolisation accentuent les inégalités entre les territoires et provoquent des phénomènes d'exclusion, mais leurs effets semblent tempérés par des dynamiques propres aux territoires ruraux.

Ceux-ci connaissent des dynamiques économiques diversifiées⁶⁹ et une forte recomposition des activités⁷⁰ marquées par la diminution en poids relatif des activités traditionnelles dont l'agriculture et l'agroalimentaire, par une augmentation relative du poids du secteur industriel et surtout, par l'affirmation d'une « économie résidentielle », voire présente, liée à la mobilité des individus. Ainsi, le dynamisme renouvelé des territoires ruraux tient, pour une large part, au fait que, selon Laurent Davezies, « la géographie de la croissance s'est peu à peu déconnectée de la géographie du développement »⁷¹. Alors que la production de richesse se concentre dans les grandes agglomérations, la population, qui ne cesse de se déployer dans l'espace, la fait circuler grâce à une redistribution privée et publique entre les territoires. Les dynamiques économiques des territoires semblent face à deux tendances d'évolution concomitantes avec d'un côté une concentration accrue des activités dans les métropoles, et de l'autre une diffusion des ménages sur tout le territoire qui dynamise une économie résidentielle.

Une diversification des usages des territoires ruraux fondée sur les mobilités, les temporalités et les territorialités

Avec l'explosion des mobilités⁷², les individus et les ménages qui le peuvent deviennent « stratèges de leur temps » : ils peuvent choisir leurs lieux de vie et d'activités et en varier selon leurs projets. Pour les individus, il s'agit avant tout d'entretenir une diversité de relations avec une pluralité de territoires⁷³ qui ne sont pas forcément contigus, d'être multi-localisé et de cultiver une diversité d'inscription dans différents réseaux sociaux. La qualité différentielle des lieux, leur ambiance, les activités que l'on peut y mener et les personnes que l'on peut y rencontrer sont essentielles dans le raisonnement des pratiques de mobilité.

Cette multi-appartenance dans les pratiques individuelles va de pair avec des changements dans les temporalités⁷⁴. Les flux et reflux de personnes dans les territoires ruraux – qui se manifestent aussi par les mobilités liées aux loisirs et au tourisme – rythment les activités qui y ont lieu (les besoins des personnes y résidant), avec parfois de fortes variations cycliques (fréquentations saisonnières par

⁶⁷ « La métropolisation donne sa forme concrète à la mondialisation, qui se présente de plus en plus comme une économie en archipel, reliant horizontalement des grands pôles, par delà les espaces intermédiaires et périphériques » (Veltz P., 2004, « Nantes Saint-Nazaire dans la mondialisation. Sept idées (très) générales pour ouvrir le débat » Conférence Métropolitaine 2005, Syndicat Mixte du Scot de la Métropole Nantes Saint-Nazaire).

⁶⁸ Pierre Veltz, 2005, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Ed. PUF, 288p.

⁶⁹ Ministère de l'Agriculture et de la Pêche – CESAER, 2006, *Appui méthodologique à l'évaluation du développement des zones rurales, Diagnostic des espaces ruraux* [Fascicule 1], 112p.

⁷⁰ Blanc M. et Schmitt B., 2007, « Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes », *Economie et Statistique*, n°402.

⁷¹ Laurent Davezies, 2008, *La république et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Ed. Seuil, La République des Idées.

⁷² Ce paragraphe s'inspire des travaux menés par le sociologue britannique John Urry sur les implications sociales des mobilités (John Urry, 2005, *Sociologie des mobilités*, Ed. A. Colin).

⁷³ « La mobilité comme expérience sociale transforme nos territorialités [notamment] par les effets de discontinuité territoriale qu'elle propose » (Martin Vanier, 2008, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Ed. Economica).

⁷⁴ *Mobilités, temporalités, territorialités : vers un nouvel art de vivre ?* Édith Heurgon - Cahiers du management territorial, Numéro 30, sept-oct-nov. 2007, Territorial éditions.

exemple). Le temps de présence effective des personnes sur les territoires ruraux devient déterminant pour les activités, notamment les services.

Une pluralité de styles de vie s'affirme liée à une multi-localisation des individus entre villes et campagnes et au développement d'une multi-appartenance territoriale. Cependant, certaines personnes, qui subissent ces évolutions, n'ont pas la capacité de maîtriser leur temps et de choisir leurs lieux de vie et de travail ; elles sont contraintes à des mobilités forcées ou même à l'immobilité, ce qui constitue un facteur d'exclusion important. A l'inverse, des mobilités d'individus socialement très homogènes sur un territoire attractif sont susceptibles de produire des phénomènes de « gentrification » des territoires ruraux.

La multi-appartenance est favorisée par l'essor des technologies d'information et de communication qui transforment les modes de vie, de travail, de consommation et d'échanges. Si l'on sait aujourd'hui qu'il n'y a pas substitution entre transports physiques et échanges virtuels, et si les expériences de télétravail ne sont pas encore concluantes, ces technologies peuvent être des facteurs de socialisation ou de destruction du lien social selon les usages que l'on en fait. Dans la mesure où elles permettent d'associer au territoire physique un cyberspace, faisant advenir un « *territoire augmenté* »⁷⁵, elles concourent à l'émergence de nouvelles formes d'attractivité et d'accessibilité des territoires.

Une prise en compte accrue des enjeux liés à la nature et à l'environnement

En relation avec la transformation des styles de vie, l'intérêt des individus pour la nature s'affirme et se généralise dans la société (cadre de vie, paysage, nature sauvage), s'exprimant parfois en termes de valeurs susceptibles de provoquer des conflits. Les « objets de nature » (biodiversité, ressources, vivant) apparaissent comme un ensemble de *biens communs* à préserver contre les effets négatifs des activités humaines et des technologies et sont l'objet de politiques publiques spécifiques⁷⁶. Cependant, c'est aussi l'ensemble des espaces ruraux qui tendent à être reconsidérés comme des espaces naturels⁷⁷. Ces évolutions se traduisent fréquemment par un mouvement de patrimonialisation, d'appropriation des enjeux naturels par les individus, au sein des territoires.

Plus globalement, les enjeux environnementaux se font de plus en plus prégnants à l'échelle mondiale : le changement climatique et le contrôle des émissions de gaz à effet de serre, la gestion de l'eau, la protection de la biodiversité ainsi que la prise en compte des fonctionnalités écologiques s'imposent comme des questions centrales pour le devenir des sociétés et produisent de nouveaux enjeux pour le devenir des territoires ruraux.

Des configurations d'acteurs en recomposition et des modes de gouvernance territoriale qui se diversifient

La gouvernance des territoires connaît des évolutions d'une part, du fait des configurations d'acteurs publics et privés agissant sur les territoires ruraux, mais également des recompositions de l'action publique.

Les acteurs des territoires ruraux se diversifient : résidents permanents, multi-résidents, touristes, associations, collectifs et acteurs économiques. Sous l'effet des recompositions sociales et de l'intensification des relations entre espaces ruraux et urbains, les jeux d'acteurs dans les espaces ruraux se complexifient. De nouveaux acteurs tendent à s'affirmer dans la gouvernance locale, tels que les associations de résidents ou les associations d'environnement, tandis que des acteurs traditionnels du rural (les agriculteurs notamment) connaissent un affaiblissement de leur pouvoir. Cela est particulièrement visible si l'on considère le recul du poids de la profession agricole dans la représentation politique des communes rurales (en vingt ans, le nombre de maires agriculteurs a

⁷⁵ *Territoires et cyberspace en 2030*, sous la direction de Pierre Musso, DIACT 2008.

⁷⁶ Voir Jean-Paul Billaud (2004) et Christian Deverre (2002).

⁷⁷ Voir Philippe Perrier-Cornet et Bertrand Hervieu (2002).

diminué de moitié⁷⁸). Au sein des territoires, ruraux notamment, s'expriment ainsi de nouveaux types de divergences et de conflits et se tissent de nouvelles alliances ; ces transformations sont porteuses de configurations sociales inédites et contribuent à la redéfinition et à la diversification des dynamiques territoriales.

En termes d'action publique, la tendance générale d'évolution est à la poursuite du mouvement de décentralisation de l'Etat (décentralisation des compétences et des budgets). Il a pour conséquence première un renforcement de l'échelon régional, mais aussi une recomposition des échelles de gestion du territoire que traduit le développement de l'intercommunalité⁷⁹. Elle se développe en zone urbaine, avec la création de communautés d'agglomération ou de communautés urbaines ; le pouvoir politique des grandes villes s'en trouve renforcé. Mais depuis les années 1990, les territoires ruraux connaissent aussi un fort développement des dispositifs de coopération intercommunale notamment par la multiplication de communautés de communes.

Une seconde tendance qui s'inscrit également dans le mouvement de décentralisation de l'Etat est la territorialisation des politiques publiques. Des dispositifs d'intercommunalités (notamment les Pays et les Parcs naturels régionaux) et des dispositifs contractuels (les programmes Leader par exemple) ouvrent des possibilités d'association directe et de participation des habitants, usagers et citoyens, à la définition de politiques publiques ou à l'élaboration de projets de territoire. Il faut bien noter que ces dispositifs d'action publique ne permettent pas toujours de dépasser les clivages traditionnels entre la ville et la campagne. La géographie des Pays en particulier, qui prennent une forme de marguerite autour des villes⁸⁰ traduit les limites de la démarche du point de vue de l'intégration territoriale. En revanche, les Parcs Naturels Régionaux semblent avoir davantage réussi à associer les composantes rurales et urbaines des territoires.

Au regard des recompositions actuelles de l'action publique qui conduisent au développement d'une multiplicité de dispositifs d'action publique enchevêtrés, instituant une grande diversité de territoires d'action, la mise en relation des territoires, l'interterritorialité, hypothèse défendue par Martin Vanier, apparaît comme un enjeu émergent des politiques publiques.

4. Les caractères déterminants de l'évolution des ruralités : le choix des composantes

Les évolutions, parfois contradictoires, décrites précédemment conduisent à des formes différenciées de recompositions des rapports villes-campagnes, nature-culture, individu-société. La démarche prospective a consisté à imaginer les traductions possibles de ces évolutions dans les territoires ruraux à l'horizon 2030, tout en concevant ces territoires, non comme autonomes mais comme insérés dans des dynamiques particulières de relations villes-campagnes.

Pour penser les devenirs possibles des ruralités à l'horizon 2030, le groupe de travail a distingué plusieurs moteurs d'évolution, qui constituent les composantes du système « ruralités ». Quatre composantes ont été définies :

- **mobilités dans les rapports villes-campagnes ;**
- **dynamiques économiques dans les campagnes ;**
- **ressources naturelles et patrimoines ;**
- **gouvernance des territoires ruraux.**

⁷⁸ Gilles Rossignol, « Monde rural : une réalité aux multiples visages », *BEL* n°223 - décembre 2006 - janvier 2007.

⁷⁹ Ce sont près de 2500 communautés qui exercent des compétences déléguées par 34 000 communes, et bénéficient ainsi d'une échelle plus adaptée pour la fourniture des services de proximité. Les périmètres intercommunaux restent toutefois relativement exigus (en moyenne, 13 communes et 20 000 habitants, mais le tiers des établissements comptent moins de 5000 habitants), et resserrés sur des zones homogènes, en termes sociaux notamment.

⁸⁰ Parfois en négatif des Schémas de cohérence territoriale élaborés par les agglomérations.

Chacune de ces composantes regroupe plusieurs variables (ex : la composante « Mobilités dans les rapports villes-campagnes » se rapporte à la fois aux mobilités pendulaires et de loisirs, aux mobilités résidentielles, aux modes de vie et à l'évolution des transports). Les grandes hypothèses d'évolution par composante sont des combinaisons des hypothèses réalisées sur les variables décrivant chaque composante.

Un parti pris de la prospective *Nouvelles ruralités* a consisté à examiner le devenir des campagnes en partant des évolutions conjointes des villes et des campagnes : dilution des frontières urbain-rural dans une urbanisation diffuse ou reconcentration des formes urbaines, interactions entre des réseaux de villes et de leurs campagnes, formes d'interterritorialité. Le groupe de travail a fait l'hypothèse que les relations villes-campagnes se transformaient sous l'effet de la mobilité des hommes, des biens, et des activités.

Les mobilités des individus, les modalités de périurbanisation et l'armature urbaine des territoires ont été centrales pour la formulation d'une première série d'hypothèses. La **composante 1 « Mobilités dans les rapports villes-campagnes »** répond à ces enjeux.

Une deuxième série d'enjeux prolongeant la première, regroupée dans la composante 2, concerne les « **Dynamiques économiques dans les campagnes** », dont trois types ont été examinés : les dynamiques contradictoires d'agglomération et de dispersion relatives à l'économie métropolitaine, l'attractivité propre à certains territoires ruraux, et l'économie des services répondant aux attentes des individus résidant sur le territoire. Ces dynamiques ont été combinées avec celles des activités productives agricoles, agro-alimentaires et industrielles déjà existantes ou en devenir dans les territoires ruraux.

Une troisième série d'enjeux tient à la gestion des fonctionnalités écologiques, ainsi qu'à l'attention portée aux objets de la nature et au patrimoine dans les campagnes. La coexistence spatiale des usages de la campagne est ici interrogée. Les modalités d'inscription spatiale des activités agricoles jouent un rôle central dans ces évolutions. A travers ces objets et ces processus, se redéfinissent les modalités de gestion du vivant, la représentation de la nature et la qualification des territoires ruraux. La **composante 3, « Ressources naturelles et patrimoines »** explore ce champ.

Une quatrième série d'enjeux est explorée dans la **composante 4 « Gouvernance des territoires ruraux »**. De multiples usages coexistent dans les territoires : de nouveaux enjeux liés à la nature, à l'environnement, mais aussi à l'aménagement y prennent forme. Les acteurs institutionnels des politiques publiques, locaux ou nationaux, mais aussi des acteurs privés et la société civile, font face à cette situation complexe, en élaborant des projets de territoires, en organisant l'interterritorialité, en intégrant toutes les parties prenantes, en construisant des systèmes de gouvernance hybride (public/privé).

Aux quatre composantes, évoquées ci-dessus, s'ajoutent les éléments contextuels qui rendent compte d'évolutions nationales et internationales pouvant influencer sur la réalisation d'un scénario (énergie, changement climatique, technologies de l'information et de la communication, politiques publiques, commerce international, transferts de revenus).

IV. Les scénarios de la prospective *Nouvelles ruralités*

[OLIVIER MORA, EDITH HEURGON, LISA GAUVRIT]

1. Les hypothèses d'évolution des composantes des ruralités

Le tableau ci-après présente, de façon synthétique, les hypothèses d'évolution à l'horizon 2030 qui ont été construites pour chaque composante :

Composantes	Hypothèses d'évolution des composantes			
Mobilités dans les rapports villes-campagnes	Mobilités déterminées par la périurbanisation de la métropole	Intermittences cycliques	Transports limités : les gens se regroupent dans la ville qui s'élève en hauteur	Mobilités déterminées par les réseaux des bourgs et petites villes
Dynamiques économiques dans les campagnes	Economie résidentielle et agricole	Economie présenteielle	Economie spécialisée et fonctionnalisée par la ville	Economie territoriale
Ressources naturelles et patrimoines	Erosion de l'espace agricole et naturel et création d'espaces sanctuarisés	Forte attractivité des patrimoines naturels et/ou des espaces agricoles	Nature dans la ville et partition des espaces naturels et ruraux	Combinaison de paysages agricoles et d'espaces naturels
Gouvernance des territoires ruraux	Faible, induite par le développement de la métropole	Variété d'initiatives pour mettre en œuvre l'attractivité des espaces ruraux	Assujettie à la planification urbaine	Forte, élaboration de projets de territoires cohérents et concertés
Éléments de contexte	Laisser-faire, transport aisé	Forte innovation sociétale, technique (transports, TIC) et de gouvernance	Crise énergétique Fortes politiques européennes des régions	Fortes politiques publiques

A partir de cette matrice, les scénarios ont été construits en combinant les hypothèses d'évolution des quatre composantes et des éléments de contexte, avec le souci de privilégier **la cohérence** de ces hypothèses entre elles et notamment **leur plausibilité en termes de dynamiques globales d'une part, et territoriales d'autre part.**

A l'exception du troisième (hypothèse d'une crise énergétique), les scénarios ne découlent pas d'un changement imposé par une variable exogène, mais explorent des dynamiques contrastées d'évolution des ruralités. Les deux premiers s'appuient sur des évolutions tendanciennes et les amplifient (la périurbanisation des grandes agglomérations dans un cas, la multiappartenance et la mobilité dans l'autre), tandis que les deux suivants sont des scénarios de rupture (basé sur une crise énergétique et une redensification des villes dans un cas, sur une réorientation des migrations résidentielles et un développement équilibré et diversifié des territoires ruraux dans l'autre).

2. Les illustrations territorialisées des scénarios

A partir d'une première formulation des scénarios, des études de cas sur des territoires en région ont permis d'illustrer les scénarios sur des situations concrètes. Les évolutions possibles de quatre régions françaises ont ainsi été envisagées, permettant dans le même temps d'explorer les implications des scénarios sur l'agriculture, l'environnement et l'alimentation.

Le choix des territoires retenus pour « illustrer » les scénarios s'est orienté vers des situations contrastées – voire extrêmes sous certains aspects – tant par leurs spécificités géographiques, économiques, culturelles et les stratégies d'acteurs à l'œuvre. D'abord situés au niveau régional, les

territoires étudiés ont été restreints à des niveaux infrarégionaux, qui font sens en termes de dynamiques villes-campagnes, afin de faire émerger de nouvelles ruralités :

- la région Midi-Pyrénées
- le sillon alpin en Rhône-Alpes
- la région Provence-Alpes-Côte-D'azur
- le département de la Manche en Basse-Normandie

Après une phase de diagnostic régional, le travail mené s'est attaché à identifier les tendances émergentes et les éléments d'évolution prospectifs caractérisant les territoires et les formes de ruralités à l'œuvre. Puis l'on a examiné la pertinence des différents scénarios au regard des dynamiques mises en évidence.

Pour ce faire, deux approches complémentaires ont été mobilisées : l'analyse de documents de référence d'une part (prospectives régionales ; documents de planification et d'aménagement : SRADT, SCoT, DTA ; documents statistiques ; articles scientifiques), et une série d'entretiens menés auprès d'une dizaine d'experts et d'acteurs institutionnels dans chaque région (élus, responsables de collectivités territoriales, représentants associatifs, chercheurs).

Si la traduction territorialisée de chaque scénario fut étudiée pour toutes les régions, chacune a montré une aptitude à illustrer plus particulièrement un scénario. Ces « illustrations » régionales sont présentées avec les scénarios de *Nouvelles ruralités 2030* dans la partie suivante.

3. Les scénarios de Nouvelles ruralités à l'horizon 2030

3.1. Scénario 1 : les campagnes de la diffusion métropolitaine

Composantes	Hypothèses d'évolution des composantes			
Mobilités dans les rapports villes-campagnes	Mobilités déterminées par la périurbanisation de la métropole	Intermittences cycliques	Transports limités : les gens se regroupent dans la ville qui s'élève en hauteur	Mobilités déterminées par les réseaux des bourgs et petites villes
Dynamiques économiques dans les campagnes	Economie résidentielle et agricole	Economie présentielle	Economie spécialisée et fonctionnalisée par la ville	Economie territoriale
Ressources naturelles et patrimoines	Erosion de l'espace agricole et naturel et création d'espaces sanctuarisés	Forte attractivité des patrimoines naturels et/ou des espaces agricoles	Nature dans la ville et partition des espaces naturels et ruraux	Combinaison de paysages agricoles et d'espaces naturels
Gouvernance des territoires ruraux	Faible, induite par le développement de la métropole	Variété d'initiatives pour mettre en œuvre l'attractivité des espaces ruraux	Assujettie à la planification urbaine	Forte, élaboration de projets de territoires cohérents et concertés
Éléments de contexte	Laisser-faire, transport aisé	Forte innovation sociétale, technique (transports, TIC) et de gouvernance	Crise énergétique Fortes politiques européennes des régions	Fortes politiques publiques

En 2030, sous l'effet d'un processus de périurbanisation très poussé, une large part des espaces ruraux sont situés dans les aires d'influence des métropoles, qui atteignent parfois la taille de région toute entière. Entre ces aires métropolitaines, des espaces intermédiaires sont dévolus à l'agriculture agro-industrielle. L'expansion des zones urbanisées résulte d'un certain laisser-faire dans les politiques publiques de planification et d'un maintien des coûts des mobilités quotidiennes à des niveaux acceptables ainsi que sur l'usage de véhicules électriques.

Une dispersion et une extension de l'habitat résidentiel dans l'aire métropolitaine

La périurbanisation des grandes agglomérations a pris la forme d'un mouvement de diffusion métropolitaine englobant les villes et les bourgs à la périphérie ainsi que les espaces ruraux. La dispersion croissante des résidences s'est effectuée non de manière concentrique, de couronnes en couronnes, mais de manière diffuse. Ce phénomène a donné naissance à un vaste tissu discontinu de champs et d'espaces naturels, de forêts, de logements pavillonnaires plus ou moins concentrés, d'infrastructures routières et de zones d'activités.

Désormais les individus dissocient fortement les lieux de résidence, de travail, de commerce et loisirs. Des couples avec enfant(s) à la recherche d'espace, d'un cadre de vie agréable, d'une proximité avec la nature se sont installés dans les communes rurales périphériques de la métropole, dans des maisons avec jardins, mais travaillent dans le pôle urbain. Ce type d'habitat répond au désir d'accéder à la propriété d'un logement individuel, à moindre coût. Les ménages souvent bi-motorisés, réalisent d'importants déplacements quotidiens à l'intérieur de l'aire métropolitaine, pour se rendre à leur lieu de travail, en revenir et réaliser leurs diverses activités (éducation des enfants, accès aux services, aux commerces).

Face à la polarisation des activités dans la métropole : une économie périurbaine résiduelle

En France, une économie dynamique, en archipel, a vu émerger diverses métropoles régionales qui ont désormais une dimension européenne voire mondiale. Aussi, les activités et les emplois se concentrent dans les aires métropolitaines.

Du fait du voisinage d'une métropole aspirante qui polarise les activités de pointes à forte qualification et à hauts revenus, les services liés à l'économie résidentielle constituent l'essentiel de l'activité économique (services aux populations, commerces) et des emplois dans les espaces ruraux périurbanisés. Cependant, ceux-ci bénéficient d'une déconcentration des activités du centre vers la périphérie de l'aire métropolitaine, qui concerne essentiellement les activités à faible qualification, dans l'industrie, la logistique et l'agro-alimentaire.

L'éclatement des usages de la campagne : des paysages périurbains banalisés, des espaces non-métropolitains, soit agro-industriels, soit naturels

En 2030, les espaces ruraux connaissent des évolutions différenciées selon qu'ils ont été concernés ou non par le phénomène de périurbanisation, c'est-à-dire selon leur distance à la ville.

Dans l'aire métropolitaine, la construction de logements, de zones d'activités et de routes a produit une forte fragmentation des espaces agricoles et naturels. L'agriculture s'est trouvée en tension voire en situation de conflit avec les résidents voisins au sujet des problèmes de pollutions de l'eau, de l'air, et d'organisation temporelle des travaux agricoles. Dans les interstices ouverts et résiduels de l'aire métropolitaine, elle a accompli une forte mutation pour se réorienter vers une agriculture périurbaine (maraichage, produits frais pour les populations urbaines) tandis que l'agriculture agro-industrielle a été repoussée hors des aires métropolitaines et s'est relocalisée en fonction des équipements logistiques et des réseaux de transports.

La lutte contre les impacts négatifs de la périurbanisation sur les espaces naturels a donné lieu à la création de corridors écologiques, qui maillent désormais l'aire métropolitaine. Hors des aires métropolitaines, des espaces de nature sanctuarisés gérés selon une logique descendante par la région se sont développés pour répondre aux demandes de nature des urbains de la métropole. On assiste ainsi à une dissociation nette entre espaces agricoles et espaces naturels.

Les ménages (et les zones d'activités) aménagent les territoires : une gouvernance par défaut des espaces ruraux

Etant donné le laisser-faire dans le domaine de la planification foncière, ce sont les localisations des ménages et des zones d'activités qui définissent en 2030 l'aménagement du territoire. Le développement économique et spatial de la métropole transforme les territoires ruraux aux alentours, et les institutions de l'agglomération centrale peinent à s'ajuster à l'échelle d'une aire métropolitaine toujours en extension. Sous forte influence de l'agglomération, l'action publique dans les territoires ruraux de la périphérie reste faible et peu efficace, et les conflits se multiplient (foncier, eau).

Ponctuellement, l'absence de politique foncière de la métropole est compensée par des politiques nationales ou régionales de protection des terrains agricoles et des espaces naturels.

En 2030, un enjeu toujours discuté de l'aménagement de l'aire métropolitaine est la création, sans cesse repoussée, d'une Agence métropolitaine chargée de coordonner et d'animer la formulation et la mise en place de multiples projets périurbains, destinés à structurer et à polariser les logements, les activités économiques autour des espaces ouverts agricoles ou naturels.

Les territoires ruraux de la région Midi-Pyrénées en 2030

En 2030, la population de Midi-Pyrénées s'est accrue de 700 000 habitants, les nouveaux résidents s'installant principalement dans l'aire métropolitaine de Toulouse qui a gagné 420 000 habitants en trente ans. Le dynamisme économique du secteur aéronautique et spatial et du secteur informatique a été moteur. Dans sa région, Toulouse est devenue une métropole « aspirante » qui concentre les fonctions de centralité et la plupart des activités économiques et de services.

Venus de toute la France, des individus à la recherche d'emplois qualifiés et d'une qualité de vie ont migré vers cette région, qui a connu une croissance sans précédent de l'aire métropolitaine intégrant désormais un grand nombre de villes moyennes (Foix, Carcassonne, Revel, Albi, Gaillac, Montauban, Auch).

Cette diffusion métropolitaine qui s'étale sur 5 départements (dont l'un se situe à l'extérieur de l'ancienne frontière de la région) a conduit à une transformation radicale des espaces ruraux de la périphérie de Toulouse. Une urbanisation diffuse s'est développée sur l'aire métropolitaine caractérisée par de nombreuses zones pavillonnaires et zones d'activités tandis que les communes les plus proches de l'agglomération ont été intégrées au tissu urbain.

Les espaces agricoles et naturels ont été déstructurés. Les agriculteurs, soumis à de fortes critiques des résidents, ont cherché un moyen de sortir de leur activité par une valorisation foncière, et l'agriculture a été repoussée de plus en plus loin. L'agriculture spécialisée dans les grandes cultures, caractéristiques de la plaine de Toulouse, peine à maintenir sa légitimité et a été rendue difficile du fait du mitage sur de nombreux espaces.

Les paysages ont été défaits par l'artificialisation des sols avec d'importantes conséquences sur les écosystèmes. Cela a entraîné des réactions des résidents protestant contre la dégradation du cadre de vie (nombreux conflits) ; par un mécanisme de pression foncière, certains ont pu localement préserver les espaces agricoles. Des corridors écologiques ont été mis en place pour permettre une connectivité écologique et une circulation des espèces sauvages sur le territoire.

Hors de la métropole les espaces ruraux ont connu en 20 ans un vieillissement significatif de leur population, les jeunes se concentrant dans la métropole. Peu attractifs ou peu réputés, ces espaces ruraux connaissent une crise économique et sociale, certains devenant des lieux d'accueil pour des populations défavorisées. Ce sont pour la plupart des espaces qui ont connu depuis le début du siècle un léger déclin démographique, mais où une agriculture intensive tournée vers l'agro-industrie et vers les productions non-alimentaires s'est maintenue ; cette agriculture se doit de répondre à un ensemble strict de normes environnementales (gestion de l'eau, qualité des sols, lutte intégrée). Ces espaces sont des espaces interstitiels situés entre la métropole *stricto sensu* et les territoires de patrimoine et de nature qui lui sont reliés.

Au Nord et à l'Ouest de la région, dans le Lot, le Gers et certaines parties du Tarn-et-Garonne, des espaces ruraux très typés, avec de fortes singularités ont évolué à l'image du Périgord et de la Dordogne, selon une conception proche de la campagne anglaise (l'idylle rurale) valorisant le paysage, le patrimoine et l'agriculture de terroir. Leur dynamique économique correspond à une économie résidentielle qui s'appuie localement sur des migrations d'étrangers vers ces territoires (des compagnies aériennes *low-cost* se sont installées dans des villes moyennes). Sur ces espaces, une agriculture de qualité contribue à l'attractivité du territoire et à son identité culturelle en façonnant les paysages. Mais la coexistence avec les résidents temporaires est parfois conflictuelle.

Au Sud, les espaces ruraux des Pyrénées se sont constitués en « jardins » de « nature sauvage » fréquentés par des toulousains à la recherche de nature hors du périurbain (qui suscite une réaction de rejet). Après une période de dépopulation importante, ces espaces ont connu récemment une revitalisation grâce à la fréquentation régulière de touristes ou de résidents temporaires attirés par une nature emblématique. Cela a conduit à la création de nouveaux Parcs naturels régionaux (création d'un Parc Naturel Régional en Ariège en 2010) et au développement de zonages des territoires de nature suite à la mise en place de politiques européennes. L'élevage s'est maintenu pour garder des paysages ouverts dans les vallées et entretenir des écosystèmes remarquables. Des signes de qualité se sont développés et structurent l'économie des vallées pyrénéennes en complément du tourisme et des services.

Ainsi, en 2030, le territoire régional est globalement structuré par une polarité entre la métropole de Toulouse et les Pyrénées, et la gouvernance des territoires ruraux est pilotée par la métropole toulousaine qui s'appuie sur des politiques nationales et européennes.

3.2. Scénario 2 : les campagnes intermittentes des systèmes métropolitains

Composantes	Hypothèses d'évolution des composantes			
Mobilités dans les rapports villes-campagnes	Mobilités déterminées par la périurbanisation de la métropole	Intermittences cycliques	Transports limités : les gens se regroupent dans la ville qui s'élève en hauteur	Mobilités déterminées par les réseaux des bourgs et petites villes
Dynamiques économiques dans les campagnes	Economie résidentielle et agricole	Economie présenteielle	Economie spécialisée et fonctionnalisée par la ville	Economie territoriale
Ressources naturelles et patrimoines	Erosion de l'espace agricole et naturel et création d'espaces sanctuarisés	Forte attractivité des patrimoines naturels et/ou des espaces agricoles	Nature dans la ville et partition des espaces naturels et ruraux	Combinaison de paysages agricoles et d'espaces naturels
Gouvernance des territoires ruraux	Faible, induite par le développement de la métropole	Variété d'initiatives pour mettre en œuvre l'attractivité des espaces ruraux	Assujettie à la planification urbaine	Forte, élaboration de projets de territoires cohérents et concertés
Éléments de contexte	Laisser-faire, transport aisé	Forte innovation sociétale, technique (transports, TIC) et de gouvernance	Crise énergétique Fortes politiques européennes des régions	Fortes politiques publiques

En 2030, un grand nombre de territoires ruraux attractifs sont connectés aux systèmes métropolitains ; les individus alternent des séjours sur ces espaces, combinant ainsi les usages de la ville et de la campagne. En lien avec une mobilité hebdomadaire ou mensuelle accrue, permise par une forte innovation sociale et technique, le rapport des individus à l'espace a évolué dans le sens d'une valorisation de la multiappartenance. Cependant en dehors de ces territoires ruraux connectés subsistent des espaces orientés vers l'agro-industrie ou occupés par des forêts.

Des territoires ruraux connectés aux métropoles et fréquentés par intermittence

En 2030, les individus développent des usages complémentaires des villes et des campagnes qui témoignent d'un nouveau mode de vie. Celui-ci est étroitement lié au développement d'une économie métropolitaine dynamique. En véritables stratèges du temps, les personnes partagent leur temps entre plusieurs lieux et jouent d'appartenances multiples, tout en étant capables de développer un attachement fort à certains territoires ruraux. Ils se déplacent d'une métropole à un territoire rural au sein d'une même région, ou bien d'une région à une autre, voire d'un pays européen à un autre, grâce à des systèmes de mobilité multimodaux. L'usage des TIC leur permet de rester en contact avec leurs différents réseaux sociaux et, pour certains, de poursuivre leurs activités même lorsqu'ils sont absents d'un territoire. Ils séjournent dans les territoires ruraux quelques jours, ou plusieurs semaines voire quelques mois, notamment grâce à des innovations dans le domaine du logement (développement de l'habitat locatif et mise en place de systèmes d'échange de résidence). Le désir de campagne qui se manifeste aujourd'hui dans cette valorisation des territoires ruraux correspond à la recherche d'un « antidote » à la ville, et traduit la recherche temporaire d'un paysage agréable et d'un beau cadre de vie.

Une économie présenteielle dans les territoires ruraux

Depuis le début du XXI^e siècle, les territoires ruraux ont construit leur développement sur des logiques d'attractivité. Il s'agit de capter des flux de population et de valoriser les revenus dépensés par les résidents temporaires sur le territoire. Cette économie présenteielle des territoires ruraux qui est reliée à l'économie métropolitaine (haute valeur ajoutée, emplois qualifiés) concerne en priorité des activités de services aux populations, les commerces, les secteurs du tourisme et de la construction. Cependant,

les salariés du secteur des services peuvent subir quant à eux une mobilité contrainte allant de territoires en territoires en fonction des flux de résidents intermittents.

L'activité agricole spécifie les lieux à travers des produits, des savoirs-faires, et des pratiques agricoles, valorisant ainsi des ressources construites stimulant une dynamique présente (l'identité du territoire, les milieux naturels, les paysages recherchés). L'attractivité de ces territoires s'est parfois convertie en un moteur économique de l'innovation, en attirant des entreprises, des pôles de recherche et d'innovation technologique qui souhaitent profiter de la réputation et de l'image du lieu pour leurs produits, de la qualité de vie offerte à leurs cadres et de la connectivité de ces territoires à de vastes réseaux de mobilités. D'ailleurs la qualité des infrastructures numériques et la généralisation de l'usage des TIC permettent déjà, depuis plusieurs décennies, aux multi-résidents de ces territoires ruraux d'exercer leurs activités professionnelles à distance.

Une diversité de territoires ruraux patrimonialisés

A travers l'intensification des usages des espaces, la mobilité a alimenté la singularisation de territoires ruraux de plus en plus nombreux et différents qui ont pris de multiples visages valorisant la nature, un paysage agricole, un patrimoine bâti ou culturel, voire immatériel. Devenus très attractifs, ils se singularisent l'un par ses richesses naturelles, l'autre par ses paysages réputés, un troisième par les sports de plein air qu'il permet de pratiquer, un quatrième par sa gastronomie et sa quiétude.

La reconfiguration des territoires ruraux s'est accompagnée d'une patrimonialisation des espaces agricoles et naturels. Des conflits locaux pour la défense du paysage, ou d'un cadre de vie opposant résidents intermittents et résidents permanents, ou opposant des résidents à des agriculteurs ont parfois déclenché la formation de collectifs à l'origine de dynamiques de développement territorial. Sur certains territoires, des hybridations se sont construites entre l'agriculture et la gestion des écosystèmes. Les campagnes non connectées à ces réseaux de territoires ont en revanche connu un exode important : désormais, elles sont partagées principalement, entre activités agroindustrielles, forêts et espaces de nature ensauvagés.

Une gouvernance territoriale hybride tournée vers le renforcement de l'attractivité du territoire

En 2030, la gouvernance des territoires ruraux mêle des acteurs publics et privés mais elle varie selon le degré d'implication des collectivités territoriales entre d'une part, une logique de club où des acteurs privés cherchent à conserver l'usage d'une ressource (qualité de vie, paysage, espèce rare) et d'autre part, une volonté de développement territorial portée par des collectivités qui cherchent à développer l'attractivité de leur territoire (sur des modèles inspirés des anciens Parcs Naturels Régionaux). Un enjeu important de ces processus a été de réussir à concilier les usages et les différents acteurs intervenant sur le territoire afin de stabiliser les ressources qui font la richesse du territoire.

Parmi les acteurs de la gouvernance, les agriculteurs occupent une place centrale notamment à travers les produits de terroir mais aussi par leur rôle dans la gestion de l'espace et des milieux naturels. La maîtrise foncière des collectivités territoriales permet de protéger les usages des terres agricoles stratégiques, assurant le maintien des exploitations agricoles.

Afin de limiter les conflits et de faciliter l'intégration des résidents temporaires dans la gouvernance du territoire, des forums temporaires de concertation ont été créés. Les relations interterritoriales entre les structures de gouvernance des territoires ruraux et celles gouvernant les métropoles permettent de mieux penser l'organisation des transports, de l'urbanisation et du logement.

Les Nouvelles ruralités du Sillon alpin et du Diois en 2030

En 2030, le sillon alpin est traversé par une ville linéaire étendue de Grenoble à Genève, qui s'est développée grâce à l'innovation industrielle, la recherche et les technologies de pointe, jouant de la qualité du cadre de vie qu'offre la région pour attirer des cadres très qualifiés.

Hors des vallées urbanisées, on rencontre une large variété de territoires ruraux protégés de l'urbanisation et économiquement dynamiques. Au cours des vingt dernières années, ces territoires ont su capter les flux de population urbaine venue de la métropole voisine tout en construisant leur développement propre. Ainsi les massifs de la Chartreuse, des Bauges, de Belledune et du Vercors, se sont organisés autour d'une valorisation de la nature et d'un cadre de résidence.

La mobilité qui s'est développée à la suite de la jonction entre les villes du sillon alpin par la progression de l'urbanisation a transformé les activités des territoires ruraux en hybridant les activités résidentielles permanentes ou temporaires, l'agriculture et le tourisme. Ainsi les individus venus de la métropole alpine peuvent désormais jouer de la complémentarité de territoires contigus mais différents ; grâce à leur notoriété, ces espaces sont également fréquentés par des personnes venues de toute la France et même de beaucoup plus loin (zone anti-stress, ressourcement, contact avec la nature).

Des dispositifs novateurs de gouvernance locale ont su construire un dynamisme économique et démographique propre. Ainsi, le cœur des Bauges, anciennement dépeuplé, a vu une croissance de la population de ses bourgs. Par ailleurs, les pratiques d'élevages ont fortement évolué vers une gestion des écosystèmes et des paysages tout en maintenant une valorisation de leurs produits par des labels de qualité et des coopératives de transformation des produits (notamment la fabrication des fromages). Ainsi l'agriculture approvisionne des marchés éloignés grâce à la réputation de ses produits (AOC Gruyère, Tome des Bauges, Abondance notamment), mais profite aussi de la présence de résidents temporaires pour vendre directement ses productions.

La préservation de la nature a consisté en deux politiques : l'une limite l'extension urbaine de la métropole alpine et son empiètement sur les espaces ruraux de montagnes en bloquant l'usage du foncier (afin de permettre à l'agriculture de fond de vallée de perdurer pour conserver les systèmes d'élevage) ; l'autre vise une conservation de la nature au-delà de la biodiversité remarquable des alpages en s'intéressant à la nature ordinaire des flancs de montagne. Désormais, avec l'écologisation générale des cahiers des charges des Appellations d'Origine au plan européen, l'entretien des flancs de montagne est assuré par les pratiques d'élevage ; ce dernier participe également par ses produits à l'identité des lieux.

La gouvernance s'est structurée autour de Parc Naturels Régionaux organisés par massifs montagneux. Ces instances ont constitué des lieux de mise en débat du territoire, notamment dans leurs relations avec les métropoles. Elles ont permis une concertation entre les acteurs (éleveurs, résidents permanents et intermittents, artisans), une conciliation des usages et l'élaboration de projets de territoire. La stabilité économique des filières agricoles et de transformation est cruciale pour le devenir de ces espaces. Des mesures ont été prises pour protéger l'usage agricole des sols, notamment à travers les politiques publiques locales, et les résidents reconnaissent désormais la capacité des éleveurs à gérer l'état des écosystèmes. Le souvenir des crises écologiques et démographiques qui avait suivi en 2010, la mise sous cloche de certains espaces naturels et qui avait conduit à un appauvrissement de la biodiversité, au développement de la forêt et à la création d'espaces désertifiés est encore vivace. De plus, la gestion des territoires s'organise désormais dans l'interrelation entre les anciens dispositifs de Scot, devenus 'Schémas métropolitains', et les Parcs Naturels Régionaux qui se sont fédérés à l'échelle du sillon alpin.

Dans le Diois, le développement des territoires ruraux s'est fondé sur la mobilité des habitants de Valence et de Lyon et sur la qualité du cadre de vie. Cette petite région a connu une résidentialisation importante et une croissance démographique jouant de la fréquentation des populations intermittentes. S'appuyant sur une patrimonialisation forte des produits et des espaces agricoles par des acteurs privés souhaitant préserver leur cadre de vie, l'urbanisation périphérique de l'agglomération de Valence a été relativement maîtrisée. Des firmes de haute technologie (dans le domaine de la parfumerie) profitant de la qualité de vie et souhaitant valoriser l'image du territoire pour leur entreprise ont implanté leur siège dans le Diois, et parallèlement de nombreux petits projets novateurs dans le domaine de l'artisanat, de la parfumerie (transformation des plantes aromatiques), de la construction (habitat écologique) et des technologies de l'information, ont essaimé sur ce territoire.

3.3. Scénario 3 : les campagnes au service de la densification urbaine

Composantes	Hypothèses d'évolution des composantes			
Mobilités dans les rapports villes-campagnes	Mobilités déterminées par la périurbanisation de la métropole	Intermittences cycliques	Transports limités : les gens se regroupent dans la ville qui s'élève en hauteur	Mobilités déterminées par les réseaux des bourgs et petites villes
Dynamiques économiques dans les campagnes	Economie résidentielle et agricole	Economie présenteielle	Economie spécialisée et fonctionnalisée par la ville	Economie territoriale
Ressources naturelles et patrimoines	Erosion de l'espace agricole et naturel et création d'espaces sanctuarisés	Forte attractivité des patrimoines naturels et/ou des espaces agricoles	Nature dans la ville et partition des espaces naturels et ruraux	Combinaison de paysages agricoles et d'espaces naturels
Gouvernance des territoires ruraux	Faible, induite par le développement de la métropole	Variété d'initiatives pour mettre en œuvre l'attractivité des espaces ruraux	Assujettie à la planification urbaine	Forte, élaboration de projets de territoires cohérents et concertés
Eléments de contexte	Laisser-faire, transport aisé	Forte innovation sociétale, technique (transports, TIC) et de gouvernance	Crise énergétique Fortes politiques européennes des régions	Fortes politiques publiques

En 2030, les rapports villes-campagnes ont radicalement changé si on les compare à ce qu'ils étaient au début du siècle. L'arrêt du développement résidentiel des espaces ruraux constitue le principal retournement de tendance par rapport aux migrations résidentielles observées il y a 30 ans. Une augmentation forte du coût de l'énergie et la mise en place de politiques de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre ont remis en cause le modèle de déplacement individuel basé sur l'automobile en limitant les mobilités des personnes. Anticipant ces évolutions, les grandes villes ont inventé de nouvelles relations avec leur arrière-pays et des formes de ruralités intra-urbaines, grâce à de fortes interventions publiques dans les domaines de l'habitat et du transport.

Une densification de la population et une concentration des activités dans les villes, au détriment des territoires ruraux

En contraignant les déplacements entre villes et campagnes, l'augmentation du coût de l'énergie fossile a, en l'absence d'énergie de substitution à bas coût, stoppé la périurbanisation et le développement résidentiel des campagnes ; elle a produit une concentration de la population et des activités dans les villes. Cela a donné naissance à de grands ensembles métropolitains régionaux incluant des villes moyennes, les centres urbains étant reliés entre eux par de puissants réseaux de transport collectif et de télécommunication.

Dans le mouvement de relocalisation des populations et des activités, les territoires ruraux ont connu vers 2015 une crise sans précédent : crise économique, crise démographique due à l'exode forcé des résidents vers les villes et à un vieillissement accéléré des populations, et enfin crise sociale. Cette crise est aujourd'hui atténuée par des politiques publiques volontaristes visant à répondre aux besoins des populations et les accueillir en ville : des politiques d'investissement dans les transports collectifs, de régulation des marchés fonciers et de développement de l'habitat, sont mises en œuvre par les institutions métropolitaines sur la base de programmes de financement européens et nationaux.

Pour rendre ces grands ensembles urbains à forte densité plus vivables, les métropoles développent des espaces de 'respiration' destinés aux loisirs et à l'agrément des habitants (parcs, forêts, espaces agricoles intra-urbains). Cette intégration de la nature dans la ville permet de limiter les occasions de

déplacements des personnes hors des espaces métropolitains. Aujourd'hui, on travaille, on habite, on se divertit en ville.

Une relocalisation des activités en fonction de l'accès aux équipements logistiques

La concentration des personnes s'est accompagnée d'une relocalisation des activités économiques dans les métropoles au détriment des territoires ruraux. Les activités polluantes ou occupant trop d'espace sont reléguées à la périphérie de la métropole. Le développement des territoires s'inscrit dans le cadre d'une économie métropolitaine avec des services aux personnes et aux entreprises, et des activités très qualifiées au plan international mais avec peu d'activités dans les espaces ruraux. C'est l'accès aux équipements logistiques qui est devenu déterminant dans la position spatiale des activités, notamment la trame des voies de communication et leurs nœuds.

Des espaces dédiés à la nature, à l'agro-industrie, à l'énergie : des fonctions séparées au service de la métropole

Les métropoles ont fonctionnalisé les espaces ruraux en les mettant à leur service. Autrefois espaces résidentiels diffus, les espaces ruraux à la périphérie des métropoles se sont pour partie intégrés aux villes. Le reste est devenu une mosaïque de sites hyperspécialisés dans des fonctions logistiques, énergétiques, ou écologiques, au service des villes.

Après une crise démographique et économique sans précédent, qui a conduit à l'abandon d'un grand nombre de villages, les espaces ruraux éloignés voient se développer de grandes unités agro-industrielles qui produisent des matières premières alimentaires et de la biomasse pour l'énergie, la chimie verte et les biomatériaux. Cependant, les contraintes d'approvisionnement et de collecte s'étant accrues avec la hausse du prix de l'énergie, ces activités se concentrent dans les bassins les plus accessibles et les plus productifs. Sur les espaces plus difficilement exploitables, l'abandon des activités agricoles et d'élevage conduit à un développement des forêts.

De vastes espaces protégés sur le modèle de gestion des Parcs nationaux, ou de grands massifs forestiers sont consacrés à la gestion de la nature avec quatre fonctions principales : la préservation des ressources (en eau notamment pour compenser les pratiques polluantes des agriculteurs), la biodiversité et la fixation du carbone, et la protection contre les risques naturels (zones humides pour la rétention des eaux de pluies, lutte contre l'érosion en montagne etc.). Dans une société profondément préoccupée par les questions environnementales et de maintien de la biodiversité, ces espaces de nature protégés cristallisent les représentations de la « nature sauvage », fantasmée par les urbains qui, pourtant, n'y accèdent que rarement.

Des espaces ruraux gouvernés par les métropoles, l'Etat et les grandes régions européennes

La mise en œuvre des politiques s'effectue à l'échelle métropolitaine mais dans le cadre de politiques publiques concernant de grandes régions européennes. En lien étroit avec les acteurs métropolitains publics et privés, ces grandes régions mettent en œuvre des politiques européennes très volontaristes en matière de transport, d'urbanisme et de construction (habitat dense, matériaux économes en énergie etc.), et financent l'adaptation des villes à la raréfaction des ressources énergétiques. Par ailleurs, les espaces naturels sont désormais sous gestion directe de l'Etat qui s'appuie sur des politiques environnementales internationales.

Cependant de fortes tensions sociales subsistent car les populations rurales sont de plus en plus marginalisées sur le plan économique et social ; le fossé entre ruraux et urbains se creuse, tandis que les difficultés de logement et de déplacement dans les métropoles aggravent la situation des populations défavorisées, accroissant les inégalités et les tensions sociales.

Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2030

Sous l'effet d'importantes migrations, en provenance du haut pays provençal, d'autres régions françaises ou encore de l'étranger, la conurbation littorale des années 2000 s'est transformée en un vaste continuum urbain de Menton à Marseille, Aix et Avignon, qui se prolonge au Nord par le couloir rhodanien, et rejoint par l'Ouest la conurbation languedocienne.

Les activités économiques sont concentrées sur cette aire métropolitaine littorale et dans quelques villes de l'arrière-pays facilement accessibles par le réseau de transport. Les fonctions de services se répartissent sur plusieurs pôles du continuum urbain, de telle sorte que les populations, quelle que soit leur localisation sur le littoral, ont accès à la plupart des services dans les pôles voisins.

Le tissu urbanisé, initialement polycentrique et éclaté, s'est densifié dans les interstices, tout en intégrant dans ses mailles des éléments naturels (ex : parc des Alpilles, Montagne Sainte-Victoire) ou agricoles. Une agriculture intensive « intra-urbaine » à forte technologie (mais avec un impact environnemental maîtrisé) se développe dans des zones agricoles protégées (ZAP). Cette agriculture approvisionne les urbains en produits frais (fruits et légumes), principalement sur des marchés de proximité.

Dans les territoires les plus accessibles du moyen pays provençal, la crise résidentielle est évitée : les mobilités, bien que limitées, se maintiennent grâce à un réseau de transport qui relie les grandes villes aux villes moyennes (Manosque, Pertuis etc.). De nouvelles formes de mobilités individuelles permettent de circuler avec un faible coût énergétique sur des périmètres réduits (sur un rayon de 30 Km par exemple) ; mais seules les populations les plus aisées peuvent s'offrir ces déplacements ce qui engendre une gentrification forte de ces territoires. Cependant, l'expansion diffuse des zones urbaines est arrêtée, la périurbanisation régresse même en certains points ; quelques maisons trop éloignées des villes sont délaissées, mais l'habitat est reconditionné pour correspondre à des critères environnementaux (éco-habitat). Seuls les espaces agricoles les plus accessibles et les plus productifs continuent d'être exploités par des entreprises agroindustrielles, qui produisent principalement des fruits et du vin (l'activité céréalière a presque entièrement disparue).

Les montagnes et les zones du moyen pays difficiles d'accès ou très éloignées, connaissent une forte dépopulation et redeviennent sauvages. Beaucoup de villages sont abandonnés. Un « désert vert » de forêt méditerranéenne s'étend de l'arrière-pays varois et niçois jusqu'à la frontière italienne, en bordant par le nord la métropole littorale. Proche des villes, et lorsque le relief le permet, de vastes espaces de maquis sont couverts de panneaux photovoltaïques utilisées pour la production d'électricité. Quant à la forêt méditerranéenne, elle est relativement peu exploitée car faiblement productive (relief, sols). La proximité entre espaces forestiers peu entretenus et zones urbanisées pose de graves problèmes de gestion des risques d'incendie. Le recul des activités humaines (pastorales notamment) dans ces espaces rend la prévention contre les incendies moins efficace et extrêmement coûteuse.

Désormais en PACA, les interactions entre villes et espaces ruraux de l'arrière pays sont principalement orientées vers la gestion des ressources en eau du massif alpin, la production d'énergie, ainsi que la gestion de la biodiversité (ex : mesures de lutte contre la fermeture des paysages encourageant le maintien du pastoralisme, protection de sites remarquables). Par ailleurs, des mécanismes de compensation environnementale se mettent en place entre le littoral et l'arrière pays : les zones qui sont urbanisées sur le littoral sont compensées par des mesures de protection sur des zones naturelles dans le moyen pays, et le développement du marché carbone provoque des achats importants de terrains non bâtis (des espaces naturels) par des fonds de pension, banques et grandes entreprises, dans le moyen pays et surtout dans les zones de montagne.

3.4. Scénario 4 : les campagnes dans les mailles des réseaux de villes

Composantes	Hypothèses d'évolution des composantes			
Mobilités dans les rapports villes-campagnes	Mobilités déterminées par la périurbanisation de la métropole	Intermittences cycliques	Transports limités : les gens se regroupent dans la ville qui s'élève en hauteur	Mobilités déterminées par les réseaux des bourgs et petites villes
Dynamiques économiques dans les campagnes	Economie résidentielle et agricole	Economie présenteielle	Economie spécialisée et fonctionnalisée par la ville	Economie territoriale
Ressources naturelles et patrimoines	Erosion de l'espace agricole et naturel et création d'espaces sanctuarisés	Forte attractivité des patrimoines naturels et/ou des espaces agricoles	Nature dans la ville et partition des espaces naturels et ruraux	Combinaison de paysages agricoles et d'espaces naturels
Gouvernance des territoires ruraux	Faible, induite par le développement de la métropole	Variété d'initiatives pour mettre en œuvre l'attractivité des espaces ruraux	Assujettie à la planification urbaine	Forte, élaboration de projets de territoires cohérents et concertés
Éléments de contexte	Laisser-faire, transport aisé	Forte innovation sociétale, technique (transports, TIC) et de gouvernance	Crise énergétique Fortes politiques européennes des régions	Fortes politiques publiques

En 2030, les rapports villes-campagnes se sont réorganisés pour limiter la tendance de périurbanisation des grandes agglomérations encore observée il y a 30 ans. Les migrations résidentielles se sont portées plutôt vers des bourgs ruraux, des petites villes et des villes moyennes; depuis le début du siècle, les espaces périurbains des métropoles n'ont eu qu'une croissance démographique modérée. Des campagnes résidentielles et productives se sont structurées ; les équilibres territoriaux y reposent sur une complémentarité ville-campagne, sur une diversité de formes productives, et sur l'affirmation d'une gouvernance territoriale par projet.

Des territoires imbriquant espaces urbains et ruraux

Au cours des trente dernières années, l'attrait résidentiel des campagnes à l'extérieur des zones d'influence des grandes agglomérations ne s'est jamais démenti. Les individus apprécient ces campagnes pour leur qualité de vie : des paysages agréables, une proximité avec la nature et une accessibilité des services. Cependant les personnes résident sur ces territoires en fonction de leur position dans leur cycle de vie : les couples avec enfants et les retraités s'y installent tandis que les jeunes en partent au moment de leurs études ou de la recherche d'un emploi. Ces territoires bénéficient aussi de migrations nord-européennes. Grâce à des politiques de planification foncière efficaces, les logements sont regroupés dans les villes et les bourgs ruraux, et la périurbanisation est contenue.

Les territoires sont des espaces multi polarisés structurés par des réseaux de villes et de bourgs, où les espaces ouverts et les réseaux urbains sont fortement imbriqués. Ces réseaux permettent désormais aux résidents ruraux d'avoir accès à une gamme complète de services distribués sur l'ensemble des villes et de petites villes (petite enfance, école, services aux personnes âgées, commerces etc.) et à des emplois.

Des dynamiques territoriales alliant économie résidentielle et productive

Une économie territoriale équilibrée s'est développée, fondée sur une forte diversité d'activité : les secteurs primaires, secondaires et tertiaires y sont représentés, y compris l'industrie et l'agro-alimentaire. Les emplois sont localisés en grand nombre dans les petites villes. Une économie résidentielle qui a des effets redistributifs importants participe du développement territorial, ponctuellement renforcé par des activités touristiques. La production de biens agricoles et manufacturés est développée et comprend les services attachés à la production. Une diversité de filières agricoles est présente sur le territoire allant des filières agro-industrielles (agro-alimentaire, chimie verte, agrocarburants) à la production sous labels de qualité (AOC-IGP) en passant par la vente directe et la commercialisation des produits sur les marchés locaux. Les TIC ont eu un effet important sur le désenclavement de certains territoires, permettant le développement du travail à distance pour certaines professions. Grâce aux nouveaux usages du numérique, des activités de pointe se sont parfois installées dans les espaces ruraux et les services aux entreprises se sont développées. Désormais, les entreprises mobilisent fréquemment l'image de la campagne pour valoriser leurs propres activités.

Une diversité d'espaces et d'agriculture

Dans ces territoires, des paysages complexes adaptés à la variété des sols et du relief fournissent aux résidents un cadre de vie agréable, constituent des lieux de détente et assurent la conservation de la biodiversité. Localement, l'appartenance territoriale des habitants prend appui sur une relation revendiquée à la nature et aux paysages. La diversité des agricultures est articulée avec la gestion des écosystèmes et du paysage. Le maillage agricole s'enchevêtre avec des espaces protégés de natures diverses : réserves de faune ou de flore, ripisylves et petites zones boisées, etc. Une difficulté réside dans la maîtrise des équilibres entre les différents usages et usagers du territoire, difficulté qui est l'enjeu central de la gouvernance territoriale.

Une gouvernance territoriale s'appuyant sur des projets de territoire

Car c'est d'abord l'invention de nouvelles modalités de gouvernance territoriale qui a donné forme à ces ruralités « renouvelées ». En effet, à la fin des années 2010, ces territoires ruraux faisaient face à des difficultés croissantes pour résoudre les conflits d'usages et garder une ouverture sur les autres territoires. Ils héritaient d'un espace rural dont la qualité résultait d'un équilibre fragile entre de multiples pratiques ; ils avaient à en assurer le maintien par des pratiques *ad hoc* et en concertation. Il s'est agi, à travers de nouvelles formes de gouvernance, de mettre l'espace rural en débat et de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire, dont les agriculteurs, pour organiser un compromis entre les usages, entre les populations, entre la prise en compte de la nature et de la culture, afin de construire un projet de territoire. La mise en place de ce type de projet a nécessité d'importantes politiques nationales d'aides en ingénierie territoriale (notamment pour la construction d'outils de planification foncière et pour développer l'interterritorialité) ; elle s'est appuyée sur des politiques de redistribution financière efficaces à l'échelle nationale, associée à une solidarité locale.

La Manche en 2030

En 2030, le département voit sa structuration consolidée autour d'un réseau de petites villes et de bourgs. Sa population globalement stable depuis le début du siècle, répartie de façon équilibrée, témoigne de significatifs mouvements de personnes. En effet, de nouveaux arrivants, qui sont venus une première fois pour un motif professionnel ou touristique, ont décidé de s'y installer pour y séjourner de manière temporaire ou définitive (afin d'y exercer une activité ou y prendre leur retraite). Des anglais sont aussi venus s'installer dans la région. En revanche, des jeunes, notamment des filles, partent vers les grandes villes chercher une formation ou un emploi, mais reviennent au pays dès qu'une opportunité leur est offerte.

La qualité de vie et l'attractivité des espaces ruraux sont réaffirmées. La Manche demeure une terre d'équilibre marquée par la mer et des surfaces en herbe liées à l'élevage, notamment du cheval, qui structurent une grande variété de paysages et de biotopes (littoral très étendu, bocage saint-lois, marais du Cotentin), en partie façonnés et entretenus par la production agricole. Ces paysages constituent autant un cadre de vie recherché que des destinations agréables pour les loisirs et le tourisme.

De Cherbourg à Avranches, de Coutances à Saint-Lô, un réseau de petites villes et de bourgs irrigue les territoires ruraux et permet aux résidents d'accéder à un ensemble de services distribués sur des pôles à proximité. Grâce au développement du numérique, la Manche a su devenir un « territoire augmenté » en combinant au territoire physique le cyberspace, mais aussi développer un patrimoine immatériel collectif permettant de pallier les déficits du département au regard des fonctions métropolitaines supérieures (universités, services supérieurs...).

D'un point de vue économique, le département s'appuie désormais sur une dynamique agro-alimentaire performante, la filière équine, le nucléaire, l'artisanat, le tourisme, mais aussi sur les services aux populations et aux entreprises. Les nouveaux usages du numérique ont permis à ce territoire de développer des pôles ruraux de recherche et d'innovation en profitant de la dynamique résidentielle. C'est cet équilibre entre une économie résidentielle et une économie productive qui fait la richesse économique de ce territoire et qui a été réalisé grâce à de fortes innovations dans la gouvernance territoriale.

Cette innovation s'est principalement réalisée autour de projets de territoire, répondant aux défis précédents. L'essor des structures d'intercommunalité et de concertation à partir des Pays et des Parcs Naturels régionaux a permis de multiplier des forums locaux, réunissant les acteurs du territoire dans des démarches participatives. Ces instances ont fédéré les acteurs économiques et sociaux autour d'un projet de mise en valeur durable du patrimoine naturel, culturel et immatériel.

Les agriculteurs et les éleveurs ont participé à l'élaboration de ces projets de territoire, et sont devenus des opérateurs importants de sa mise en œuvre. L'essor de la filière équine a permis de maintenir un espace de qualité. Les fermes équestres et les activités d'élevage équin ont contribué à répondre au désir de nature et de contact avec les animaux des nouveaux résidents, et ont participé à l'économie touristique du département. Dans ces évolutions, les multiples coopératives agro-alimentaires qui s'étaient structurées autour de filières fromagères en Appellation d'Origine surtout, présentes sur un marché mondialisé ont su renforcer leurs liens avec les dynamiques territoriales, et permettre le maintien des exploitants agricoles. Elles participent à l'entretien de l'espace et des paysages dans les Pays, ces derniers ayant développé un approvisionnement des restaurants collectifs et scolaires en produits frais. Par ailleurs outre leur contribution à l'entretien des paysages, les agriculteurs contribuent à l'entretien des milieux naturels dans les différents Parcs Naturels Régionaux du territoire. D'ailleurs, un nouveau Parc Naturel Régional a vu le jour en 2013, et relie désormais le PNR des Marais du Cotentin-Bessin et celui de Normandie-Maine (l'ensemble couvre à présent la presque totalité de l'arrière-pays manchois). Ces parcs structurent la gestion du patrimoine naturel, en lien étroit avec les acteurs de l'élevage ; ensemble, ils s'appliquent à stabiliser des systèmes de production herbagers durables, notamment grâce à une écologisation importante des modes de production en Appellation d'Origine.

Conclusion sur les scénarios

Ces quatre scénarios de devenir des espaces ruraux ont une nature particulière :

- leur faisabilité ne peut être démontrée indépendamment des stratégies des acteurs, qui détermineront les bifurcations possibles,

- à l'horizon 2030, l'image des territoires ruraux à l'échelle de la France sera vraisemblablement davantage une hybridation des différents scénarios que l'expression d'un seul. En effet, les forces motrices agissant dans les différents scénarios ont un poids plus ou moins important suivant les territoires et leur histoire, et produisent des dynamiques spécifiques. Ainsi, non exclusifs les uns des autres, les scénarios peuvent coexister sous des formes différentes sur divers territoires, et les territoires peuvent évoluer de l'un vers l'autre en fonction des politiques conduites. La mise en œuvre des scénarios est résolument **territorialisée**.

V. Convergence et différenciation des ruralités : vers une nouvelle alliance villes campagnes ?

[EDITH HEURGON AVEC LA CONTRIBUTION D'OLIVIER PIRON]

Dans un contexte marqué principalement par l'urbanisation (métropolisation, périurbanisation), la prospective conduite par l'INRA met à jour de *nouvelles ruralités* à l'œuvre, résultant d'une recomposition des dynamiques entre villes et campagnes, dans le cadre d'une économie à la fois mondialisée et territorialisée.

Les scénarios élaborés offrent notamment un support de réflexion pour aborder le devenir des ruralités d'une part sous l'angle des acteurs : des personnes qui vivent à la campagne, y travaillent, s'y détendent, y échangent, de leurs pratiques quotidiennes et de leurs représentations ; d'autre part, sous l'angle des territoires, de leurs dynamiques actuelles, de leurs interactions qui font apparaître des espaces interstitiels, des « *tiers espaces* »⁸¹ à la fois urbains et ruraux ; enfin, des formes de gouvernance et de leur hybridation (entre public et privé, entre les différentes échelles spatiales) qui, accompagnées par des politiques publiques adéquates, sont aptes à faire advenir des futurs souhaitables.

Comme l'a montré le chapitre précédent, diverses dynamiques de composition des villes et des campagnes sont explorées par les scénarios. Bien que l'horizon commun soit 2030, ils ne s'inscrivent pas nécessairement dans les mêmes temporalités car certains, plus que d'autres, supposent des mutations radicales des comportements et des modes de gouvernance.

Les deux premiers scénarios s'appuient sur des évolutions de comportements déjà à l'œuvre dans la société, massivement pour le scénario 1 fondé sur la périurbanisation (aspiration à la propriété, logement individuel, automobile etc.), plus spécifiquement pour le scénario 2 qui concerne les populations possédant la capacité de choisir leurs temps et d'exercer leurs activités dans des lieux singuliers combinant ainsi les avantages de la ville et les bénéfices de la campagne. Selon les formes de gouvernance et les politiques publiques conduites aux diverses échelles, ces scénarios peuvent connaître des bifurcations visant à privilégier certains aspects des futurs souhaitables (lutte contre l'étalement urbain, patrimonialisation innovante, valeur ajoutée par l'attractivité etc.).

Les deux autres scénarios supposent, l'un (le scénario 3) une rupture de comportements sous la contrainte d'une réduction drastique des mobilités (crise exogène), l'autre, le scénario 4, une évolution profonde des pratiques individuelles et collectives, ainsi que des formes de gouvernance territoriale, accompagnées par les politiques publiques, favorisant un développement durable qui privilégie la diversité et la solidarité.

1. Les Nouvelles ruralités en émergence

Les scénarios ont mis en évidence quatre types de ruralités, qui ont été illustrées par des situations régionales (voir le chapitre précédent). Afin de les caractériser, il faut revenir sur les principales composantes qui ont été à la base de la construction des scénarios :

- **les relations entre campagnes et villes** sur lesquelles ces nouvelles ruralités s'appuient au regard des mobilités : 1) les campagnes de la diffusion métropolitaine, 2) les campagnes intermittentes des systèmes métropolitains, 3) les campagnes au service de la densification urbaine, 4) les campagnes dans les mailles des réseaux de villes ;

⁸¹ Pour reprendre la terminologie de Martin Vanier dans *Le pouvoir des territoires*, Anthropos-Economica 2008.

- **les dynamiques économiques dans les campagnes** : 1) économie résidentielle et agricole, 2) économie présente⁸², 3) économie spécialisée selon les types d'espaces et fonctionnalisée par la ville, 4) développement territorial équilibré (résidentiel et agricole) ;

- **les relations à la nature et à l'environnement** : les cinq images de la nature (cadre de vie, support récréatif, patrimoine, gisement de ressources et biodiversité)⁸³ s'agencent selon les scénarios de manière plus ou moins sélective ; elles structurent les relations entre les espaces ruraux selon différents principes (le foncier, le patrimoine, la mobilité, la diversité) ;

- **les formes de gouvernance des territoires ruraux** : 1) laisser faire dans le cadre d'un coût de transport maîtrisé, 2) gouvernance hybride mêlant public et privé, collectivités locales et réseaux d'influence, 3) gouvernance des régions européennes et des agglomérations, 4) projet de territoire avec soutien des politiques publiques régionales, nationales, européennes.

Les ruralités en émergence, mises en relief dans les scénarios, résultent du jeu des principales forces à l'œuvre (foncier, patrimonialisation, arrêt des mobilités, diversité) et de la structuration des relations entre espaces urbains (plus ou moins denses, polarisés...), périurbains (étalés selon un tissu discontinu) et ruraux (agençant usages résidentiels, production agricole, nature), selon des logiques de différenciation/intégration, de spécialisation/combinaison et des traitements particuliers des espaces intermédiaires (corridors écologiques ou logistiques, ceintures vertes, parcs...). Leur émergence est aussi étroitement liée à des contextes institutionnels et des rapports de pouvoir, à la vitalité de la société civile, ainsi qu'aux modes de coopération entre acteurs ruraux et acteurs urbains, capables de stimuler une dynamique de développement territorial porteur de ces nouvelles ruralités.

Les quatre types de ruralités mises en évidence peuvent alors être caractérisés de la manière suivante :

1) les ruralités périurbaines et interstitielles des campagnes de la diffusion métropolitaine (scénario 1) : la périurbanisation est à l'œuvre avec une dispersion de l'habitat et une concentration des activités dans les centres urbains ou de nouvelles centralités aux abords des axes de transport. En découle un tissu continu d'espaces, plus ou moins structurés par la distance au centre de l'agglomération (pavillons, infrastructures, zones d'activités, parcs, espaces naturels ou agricoles, forêts) ;

2) les ruralités temporelles et connectées des campagnes intermittentes des systèmes métropolitains (scénario 2) présentent des lieux singuliers au patrimoine attractif (naturel, culturel), archipels reliés aux métropoles, capables d'attirer des flux d'urbains dans des territoires de villégiature pour populations aisées ou de stimuler des dynamiques de création de valeur ajoutée métropolitaine ;

3) les ruralités en ville, productives, naturelles, au service de la densification urbaine (scénario 3) procèdent, pour réduire drastiquement les mobilités, à une spécialisation fonctionnelle des espaces ruraux selon leur distance à la ville : résidentiels, loisirs, logistique, écologique, agricoles, naturels, forêts...

4) les ruralités (re)composées dans des espaces multipolarisés : les campagnes dans les mailles de réseaux de petites villes (scénario 4), sont choisies pour la qualité de leur cadre de vie, la variété des paysages, la diversité des pratiques, et attirent de nouveaux arrivants ; elles se caractérisent aussi par leurs solidarités (notamment au regard des personnes âgées) et la perspective d'un développement durable à taille humaine.

Les tableaux ci-dessous proposent, pour les principales thématiques retenues au regard des acteurs, une grille de lecture permettant de comparer les ruralités à l'œuvre dans les quatre scénarios. Sont

⁸² Le ministère du tourisme définit le **taux de présence** comme le rapport du nombre de personnes présentes sur le territoire à un moment donné sur le nombre de résidents permanents.

⁸³ Martin Vanier, *ibid.*

étudiés successivement 1) les modes d’habiter, travailler, échanger ; 2) les relations à la nature et à l’environnement ; 3) la gouvernance des territoires ruraux ; 4) les politiques publiques associées.

2. Des nouvelles formes de ruralités : habiter, travailler, échanger

En lien avec les hypothèses démographiques et la répartition du peuplement sur les territoires, il s’agit de considérer les principales mutations sociétales : individualisation des comportements, transformation des âges de la vie – qui renvoie notamment à l’enjeu du vieillissement des populations mais aussi aux problèmes posés par une « longue jeunesse » –, recomposition de familles avec parfois quatre, voir cinq générations, exigences de qualité de la vie et de loisirs, émergence de valeurs écologiques... etc. ; et, parallèlement, aggravation des processus de précarisation et renforcement des inégalités infra territoriales à l’origine de conflits d’usages et des tensions.

Pour chaque scénario, au regard des mobilités spécifiques (pendulaires, résidentielles, touristiques...), on a cherché à extraire le principe (*recherche d’espace, temps choisis, arrêt des mobilités, qualité de vie*), qui détermine les pratiques quotidiennes (logement, transport, activités, services) des personnes ou ménages, principaux vecteurs des ruralités en émergence. Il convient de faire ressortir, dans les différents cas, les robustesses et les fragilités vis-à-vis d’évolutions sociétales, comme le vieillissement, mais aussi les risques de voir s’accroître les processus de précarisation.

Tableau 4 : Les modes de vie et les usages des territoires

	SC1 : Campagnes de la diffusion métropolitaine	SC2 : Campagnes intermittentes
Ruralités émergentes	ruralités périurbaines, interstitielles	ruralités temporelles et connectées
Personnes	familles nombreuses, ménages précaires, migrants	urbains, cadres, seniors, revenus aisés
Pratiques	on vit, travaille, se détend lieux différents	on partage son temps entre divers lieux
Principe	recherche d’espace, cadre de vie, nature	art de vivre, temps choisis, identité
Mobilités	mobilités pendulaires : bi-motorisation	hebdomadaires, contraintes (salariés)
formes d’habiter	habitat individuel dispersé, jardin	multi-résidences temporaires, archipels,
Evolutions sociales	activités, emplois concentrés aire urbaine	innovation habitat/travail/échanges (TIC)
	diversité culturelle, précarités, insécurité	déséquilibres sociaux, conflits d’usages
	SC3 : Campagne densification urbaine	SC4 : Campagnes des réseaux de villes
Ruralités émergentes	ruralités en ville, productives, nature	ruralités (re)composées
Personnes	tout le monde en ville	familles résidentes et nouveaux arrivants
Pratiques	on vit, travaille, se détend en ville	on vit et travaille au pays (cycle de vie)
Principe	rupture des modes de vie	ancrage, qualité de vie, équilibre, diversité
Mobilités	mobilités limitées	mobilités quotidiennes des résidents, usage des TIC
Nouvelles formes d’habiter	logement vertical, éco-habitat urbain	répartition équilibrée des logements entre les bourgs, les petites villes et la campagne
Evolutions sociales	risques sociaux concentration urbaine/ dualité des espaces fonctionnalisés	solidarité familiale et de voisinage « bien vieillir »/ formation, emploi jeunes

3. De nouvelles relations à la nature et à l’environnement

Sur la base des différentes images de la nature rappelées ci-dessus, chaque type de ruralité agence de manière spécifique les *relations et interactions entre espaces* urbains, périurbains et ruraux, dissociant

ou combinant, pour ces derniers, usages résidentiels, production agricole et nature. Dans chaque cas est dégagé *un axe spécifique* au regard des enjeux environnementaux et des dynamiques de développement durable des territoires.

Tableau 5 : Les différentes formes de relations à la nature

	SC1: Campagnes diffusion métropolitaine	SC2 : Campagnes intermittentes
Représentations de la nature	éclatement des images de la nature : cadre de vie, loisirs, nature sauvage	nature esthétisée, antidote temporaire à la ville, désir de campagne limité à certains lieux singuliers
Articulation espaces naturels, agricoles, urbains	tissu discontinu espaces naturels, forêts, pavillons, infrastructures, zones activités, dissociation espaces agricoles/naturels	diversité d'espaces ruraux patrimonialisés (écosystèmes, paysages, identité)
Axe spécifique à la nature	=> lutte contre la dégradation de la biodiversité : parcs périurbains, connectivité écologique	=> développer l'attractivité des lieux pour capter des flux de population et créer de la valeur ajoutée
	SC3 : Campagne densification urbaine	SC4 : Campagnes des réseaux de villes
Représentations de la nature	nature dans la ville : espaces verts, parcs de loisirs, espaces agricoles, biodiversité	concilie les 5 images de nature (cadre de vie, support récréatif, patrimoine, gisement de ressources, biodiversité) ?
Articulation espaces naturels, agricoles, urbains	spécialisation fonctionnelle espaces ruraux (logistique, écologique, résidentiels gentrifiés, agricoles, énergie, production spécialisée, naturels, déserts)	diversité de paysages (herbe, élevage, cultures, espaces protégés...), variété des formes productive
Axe spécifique à la nature	=> nouvelles ruralités intra-urbaines à inventer ; quelles relations des villes avec l'arrière-pays ?	=> au-delà de la préservation de l'environnement, conception dynamique d'un développement territorial durable

4. La gouvernance des territoires

Au-delà des espaces, la prospective réinterroge la question des **territoires ruraux** dans leur diversité, sachant que leur devenir ne peut plus être envisagé indépendamment de celui des territoires urbains et des formes hybrides qui apparaissent entre des catégories qu'il convient peut-être de faire évoluer.

Ayant mis l'accent, dans un premier temps, sur les territoires vécus par les ménages, on s'efforce, dans un second temps, de considérer les dynamiques à l'œuvre sous l'angle des acteurs, publics ou privés, institutionnels ou représentants de la société civile, parties prenantes à un titre ou à un autre des projets, en mesure d'assurer une mise en mouvement des territoires et de faire advenir les ruralités émergentes.

Compte tenu des dispositifs institutionnels en vigueur et des répartitions de compétences aux différentes échelles territoriales, une double question nous intéresse particulièrement :

- quelle place les acteurs ruraux, et notamment les agriculteurs, peuvent tenir dans ces processus de gouvernance ?
- quelles modalités de coopération peut-on mettre en place pour saisir les enjeux de l'interterritorialité et permettre l'hybridation des ressources ?

A cet égard, il semble que les Parcs Naturels Régionaux ont constitué, et constituent encore, un outil de coordination territoriale prémonitoire de l'action publique, dans la mesure où ils s'appuient sur des pouvoirs faibles, avec de nombreuses missions de transversalité, et mettent en œuvre une gouvernance

basée sur la négociation. Autrefois régulant la confrontation entre agriculture et tourisme, ils sont aujourd'hui très utiles pour la concertation et la constitution d'arrangements locaux, produisant des « synthèses territoriales ».

Tableau 6 : Modes et enjeux de gouvernance des espaces ruraux

	SC1 : Campagnes diffusion métropolitaine	SC2 : Campagnes intermittentes
Type de gouvernance	laisser faire pilotage par les communautés d'agglomération. « les ménages aménagent le territoire » activités économiques sur marché mondial	gouvernance hybride mêlant public et privé, clubs et réseaux d'influence laboratoires « d'interterritorialité » place des « intermittents » dans la gouvernance ?
Enjeu de gouvernance	<u>enjeu du foncier</u> : structuration spatiale, frontières urbain/ résistance agraire fonction distance au centre	<u>enjeu de valorisation du patrimoine</u> paysager, productif, culturel, immatériel
Principale question	=> <i>Comment contrôler les enjeux fonciers ? Quels acteurs des projets interterritoriaux ?</i>	=> <i>Comment stimuler des dynamiques locales à forte valeur ajoutée ? Avec qui ?</i>
	SC3 : Campagne densification urbaine	SC4 : Campagnes des réseaux de villes
Type de gouvernance	gouvernance régions européennes fortes politiques énergie/environnement, réduction mobilité automobile et résidentielle	pilotage collectivités territoriales avec soutien d'un Etat régulateur tissu associatif projets de territoire mettant en mouvement les acteurs (dont agriculteurs), animant réseaux villes-campagnes, PNR
Enjeu de gouvernance	<u>risque de la concentration urbaine</u> : segmentation spatiale et sociale entre la ville, la campagne productive et la nature protégée	<u>Enjeu de conciliation des diversités</u> des usages, des espaces, des productions
Principale question	=> <i>Comment rendre supportable la densité urbaine : logements, transports, ruralités urbaines, liens aux autres espaces ruraux ?</i>	=> <i>Comment piloter la diversité des usages et formes productives pour un développement durable territorial ?</i>

5. Les politiques publiques en soutien

Pour favoriser les nouvelles ruralités décrites dans les différents scénarios, il est nécessaire de soutenir les dynamiques de gouvernance territoriale par des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de foncier, de logement, de transport, mais aussi en ce qui concerne la production agricole et la protection de la nature.

La réalisation du **scénario 1 des ruralités périurbaines et intersticielles**, marqué par un certain « laisser-faire », appelle à côté des pouvoirs de l'agglomération des politiques publiques dans divers domaines. En termes d'aménagement, maintenir le processus de métropolisation sans trop d'engorgement exige que toute zone logistique ou d'activités soit reliée à un réseau de transport collectif performant (une législation de ce type existe aux Pays-Bas et en Suisse). Pour le reste, le droit actuel de l'urbanisme convient ; les zones proches des villes ont plus un caractère résiduel qu'une organisation spatiale pensée pour elle-même. Concernant les politiques foncières, il y a une dualité des politiques : l'Etat assure la protection de la nature tandis que les agglomérations mettent en œuvre leurs propres orientations. Une partie de la taxe professionnelle (départementale ou régionale) peut

être affectée au portage à long terme des zones agricoles dans les terrains soumis à pression. En matière de logement, la politique actuelle peu territorialisée est maintenue, mais les HLM sont construits seulement en zone métropolisée. Pour les transports, la faisabilité de voitures à propulsion électrique apparaît comme un facteur-clef pour ce scénario. Le pilotage des transports pour développer l'intermodalité, les pôles d'échanges, les rocades se fait au niveau des agglomérations ; le reste des actions en termes de transport est conduit au niveau départemental.

Pour maîtriser l'étalement urbain, on peut envisager une polarisation des nouveaux espaces autour des axes de transport, grâce à l'aménagement des parcs périurbains, d'espaces ouverts, de corridors écologique ou avec une agriculture périurbaine. Ce sont les gouvernances territoriales (et notamment le rôle du département) qui, en fait, arbitreront entre les diverses bifurcations possibles.

Le scénario 2 des ruralités temporelles et connectées est tendanciel sur le plan de l'urbanisme, de la politique foncière et des transports. Pour le logement, l'offre HLM est généralisée en milieu rural, en réduisant le seuil d'application de la loi de Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de 3000 à 1000 habitants. Les innovations dans les usages (de la propriété à la location, échanges d'appartements) sont encouragées, en faisant évoluer le statut des meublés, en réduisant les droits de mutation et en incitant à l'utilisation des logements qui restent vides une grande partie de l'année par exemple. Les villes sont reliées par des transports rapides (TGV), couplés pour les déplacements de proximité à la location de voitures (train + auto), taxis ou vélos, permettant de desservir les territoires ruraux notamment. Le droit du travail et les conventions collectives favorisent le regroupement d'activités sur quelques jours. Les espaces agricoles sont au cœur des logiques de développement territorial, et font l'objet de politiques spécifiques, nationales ou régionales. Des politiques publiques de valorisation des patrimoines naturels et culturels, ainsi que de développement des technologies de l'information et de la communication, sont mises en œuvre pour favoriser l'économie présente.

La réalisation du **scénario 3 des ruralités en ville, productives, naturelles** part du constat de changements profonds dans les pratiques de mobilité individuelle, en l'absence de solutions techniques permettant la continuation des mobilités automobiles. De ce point de vue, de forts réseaux de transports urbains collectifs relient les métropoles, complétées dans les villes par des transports urbains et divers modes de transports doux (vélos, chevaux...). Le pilotage des politiques de transport se fait au niveau de conférences des transports (régions, agglomérations, opérateurs...) qui ont un pouvoir sur la circulation et le stationnement. Les règles d'urbanisme sont régies par la région urbaine, pour encourager la densification démographique au centre et la concentration des emplois en zone urbaine. Une mesure phare consiste en une réduction législative des normes de parking, favorisant la création d'emplois dans les seuls lieux desservis par les transports en commun (cf. politique ABC aux Pays Bas). En termes de logement, la décroissance de la surface habitable par ménage est telle qu'elle atteint les normes de 1975, avec de forts taux de sur-occupation. La dualisation du parc de logement s'accroît, entre parc privé et social. Le pouvoir de tutelle des autorités urbaines s'étend sur les régions et départements (avec un contrôle des Schémas de Cohérence Territoriale (Scot) notamment).

Le scénario 4 des ruralités (re)composées dans les espaces multipolarisés se fonde sur une forte gouvernance territoriale, soutenue par un Etat qui encourage les politiques de développement et en faisant respecter les règles, régule la concurrence entre territoires. La généralisation des SCoT sur tout le territoire permet de consolider les petites villes et d'éviter la diffusion des zones urbanisées dans les espaces ruraux. Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) sont en conformité avérée au SCoT. Il y a un contrôle des permis de construire octroyé hors PLU, éventuellement par l'Etat. En contrepartie, un soutien national, régional ou départemental en ingénierie territoriale est fourni aux communes afin qu'elles élaborent des documents d'urbanisme. Sur les questions foncières, les mécanismes de Taxe Professionnelle Unique sont généralisés aux communes acceptant une croissance modérée, avec une partie des taxes affectée à des politiques foncières locales (par exemple pour les réseaux d'assainissement). Les politiques nationales sur le logement sont poursuivies, avec une aide à la pierre pour les logements neufs situés en zones urbaines. Les transports collectifs de surface à courte et moyenne distance sont développés, ainsi que les réseaux de transport à la demande et le covoiturage, tandis que le transport ferroviaire (TER) permet l'accès aux grandes villes et aux pôles d'échanges (aériens). Les infrastructures numériques sont généralisées, notamment pour structurer le marché des

services au sein des réseaux de bourgs et petites villes. Les espaces agricoles ne font pas l'objet de protection juridique spécifique, étant sous la surveillance du département et de l'Etat avec un avis des chambres d'agriculture.

Tableau 7 : Les politiques publiques en soutien

	SC1 : Campagnes diffusion métropolitaine	SC2 : Campagnes intermittentes
Urbanisme	toutes zones d'activités et logistiques reliées par des réseaux de transport en commun (loi) ; droit actuel pour le reste	tendanciel pour l'urbanisme, le foncier, le transport
Foncier	dualité agglomérations (habitations)/ Etat (nature)	
Logement	maintien politique actuelle peu territorialisée, HLM en zone métropolisée	seuil Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de 3500 à 1000, offre HLM en rural ; appui aux mobilités : location, partage, droits de mutation réduits
Espaces naturels et agricoles	droits de protection espaces agricoles et naturels (au niveau régional ?), affectation de la taxe professionnelle	qualité des paysages et patrimonialisation droits de protection espaces agricoles / naturels
Transport	maîtrise coûts/ énergie/ pollution Intermodalité agglomération, département, pôles d'échange	TGV et transports de proximité (locations, taxis)
droit travail, TIC		concentrer l'activité sur quelques jours et télétravail
	SC3 : Campagne densification urbaine	SC4 : Campagnes des réseaux de villes
Urbanisme	pouvoir région urbaine, densifie population et emplois sans parking, contrôle SCoT	généraliser SCoT départements, contrôle permis construire hors PLU, aide en ingénierie territoriale (de la part de l'Etat, la région, le département)
Foncier	activités localisées/accès équipements logistiques	généraliser TPU croissance mesurée pour financer politiques locales
Logement	réduction surface par ménage : dualisation du parc (normes, situation de fait)	aide à la pierre en zone urbaine (zone N)
Espaces naturels et agricoles	production agricole libre entre ville et nature : unités agro-industrielles, sites spécialisés, en fonction de l'accessibilité et la productivité	pas besoin de protection juridique pour les espaces agricoles (avis des chambres d'agriculture, sous surveillance Etat et département)
Transport	pilotage régional (circulation tous modes + stationnement), modes doux	transports à courte et moyenne distance : TER, route, Transports à la demande, covoiturage
droit travail, TIC		numérique/TIC : infrastructures, usages, ouverture

6. Enseignements et questions prospectives posées par les nouvelles ruralités identifiées

Plusieurs leçons peuvent être tirées de cet exercice de prospective.

Partie de l'idée que le phénomène majeur de transformation des campagnes était la périurbanisation, la prospective *Nouvelles ruralités* a été progressivement conduite à repenser des relations plus diverses entre les villes et les campagnes. En effet, à côté des tendances lourdes d'urbanisation et de métropolisation, de nouvelles dynamiques à l'œuvre dans les territoires ont été mises en évidence

notamment du fait des mobilités des personnes et de la diversité des usages, à la base d'une économie résidentielle.

D'où une première leçon : désormais, le devenir des campagnes ne peut plus se concevoir indépendamment de celui des villes. En somme, les campagnes ont besoin des villes pour créer des richesses (économiques, technologiques et culturelles) et les villes ont besoin des campagnes pour offrir des lieux de vie répondant aux attentes des urbains comme des ruraux, assurer une production agricole diversifiée capable de nourrir les populations locales et d'être compétitive sur les marchés mondiaux, développer la qualité des paysages et construire de nouveaux enjeux de patrimonialisation, veiller à la reproduction des ressources naturelles et au maintien de la biodiversité.

Face à la complexité des processus en cours, et à la nécessité de gérer ce qu'Armand Frémont propose d'appeler la *géodiversité* des territoires, on a besoin à la fois des villes et des campagnes, bref d'une nouvelle alliance villes campagnes.

La deuxième leçon est la suivante : il convient de raisonner non plus seulement sur les évolutions des *espaces ruraux*, mais de manière plus générale, afin de prendre en compte les pratiques quotidiennes des personnes et les formes de gouvernance des acteurs, sur les devenirs des **territoires ruraux**. Dès lors que les critères classiques définissant le « rural » deviennent inopérants, cet exercice de prospective invite à un important effort pour construire de *nouvelles grilles de lecture des ruralités* à l'œuvre.

A partir de ces deux leçons, deux séries de questions prospectives peuvent être formulées.

La première série de questions porte sur la **durabilité** des tendances lourdes ou signaux faibles observés quant aux comportements des personnes, notamment en termes de mobilités et de diversité des usages des territoires, face aux coûts du transport, à la raréfaction de certaines ressources ou aux enjeux environnementaux. Le troisième scénario prend d'ailleurs à cet égard le parti d'une rupture de comportements. La question générale posée est de concilier ces nouvelles exigences écologiques avec les dynamiques récentes, mais encore fragiles, des territoires ruraux. La question prospective peut être formulée en termes de : *jusqu'où ... ne pas ?* En l'occurrence, **jusqu'où** favoriser les mobilités, l'économie résidentielle, la spécialisation des territoires dans l'accueil de certaines populations, afin de **ne pas** mettre en péril les équilibres économiques, écologiques, sociaux, à garantir aux diverses échelles (régionales, nationales, européennes ou mondiales) ? Se trouve ainsi mis en évidence, quelles que soient les incertitudes relatives aux facteurs exogènes, l'enjeu de nécessaires **régulations** pour permettre un développement durable, équilibré et diversifié, aux divers niveaux.

La seconde série de questions porte sur les **modalités de gouvernance territoriale** susceptibles de faire advenir ces nouvelles ruralités. Constatant les difficultés que rencontre la mise en œuvre des politiques publiques, va-t-on adopter une attitude de *laisser faire* ? Se soumettre à l'influence de réseaux pouvant conduire à la privatisation de certains espaces ? À l'inverse, va-t-on conduire des politiques volontaristes, voire coercitives ? Ou innover dans les modes de gouvernance territoriale en associant l'ensemble des parties prenantes à la conception et à la mise en œuvre de projets capables d'infléchir le cours des choses ?

Une question prospective est alors celle des formes de participation des acteurs concernés par la gouvernance territoriale : d'une part, comment peuvent être entendues les voix des personnes qui habitent, de manière intermittente, plusieurs territoires mais qui, néanmoins, éprouvent un attachement fort à leur égard ? Comment, dans des mondes dominés par les villes, favoriser l'écoute et l'engagement d'acteurs capables de promouvoir ces nouvelles ruralités ? Comment, dans ces nouvelles compositions rurales, prendre en considération les compétences spécifiques des agriculteurs ?

A une échelle plus large, l'interterritorialité est un enjeu crucial de gouvernance des territoires. Même s'il ne revient évidemment pas à cette prospective de traiter directement de ses enjeux que Martin

Vanier explicite dans son ouvrage récent⁸⁴, l'interterritorialité pose la question du passage d'un « monde de territoires, plus ou moins cloisonnés, parce que toujours plus convaincus d'être souverains », à « un monde interterritorial(...) dont l'efficience ne vaut que par la régulation du système malgré toute sa complexité en échelles, et renvoie directement à la problématique de la mondialisation ».

En conclusion, la prospective *Nouvelles Ruralités* dont il est rendu compte ici, loin de toute vision alarmiste sur le devenir des espaces ruraux et de l'agriculture, a démontré qu'alors que les espaces urbains ne sont plus les villes d'autrefois, de nouvelles formes de ruralités sont aussi à l'œuvre. Et que, de manière diverse, ces nouvelles ruralités peuvent concourir à cinq enjeux d'envergure qu'il importe de concilier :

- nourrir les populations par une agriculture productive, garantir la sécurité sanitaire de l'alimentation à des coûts limités sur des marchés locaux et mondialisés,
- offrir un cadre de vie de qualité aux populations qui résident, de manière permanente ou temporaire, sur des territoires attractifs (paysages, nature, espaces verts, forêts, produits du terroir, patrimoine ...),
- permettre le fonctionnement d'une économie territoriale diversifiée (productive, résidentielle, agrotourisme, loisirs...),
- assurer une fonction environnementale, valoriser le patrimoine, concourir à la biodiversité, dans le cadre d'une économie de l'environnement et du développement durable...
- contribuer à un aménagement du territoire équilibré où les espaces ruraux (naturels et agricoles) ne sont plus résiduels mais, combinant les fonctions précédentes, modèrent, voire modèlent, via des procédures de protection spécifiques, l'expansion des zones urbanisées.

⁸⁴ Vanier (ibid.)

VI. L'agriculture dans les scénarios de Nouvelles ruralités

[BERNARD HUBERT ET FRANCIS AUBERT AVEC LES CONTRIBUTIONS DE PATRICE DEVOS
ET CATHERINE DONNARS]

En explorant les futurs possibles des ruralités, les scénarios interrogent le devenir de l'agriculture dans toute sa diversité et permettent d'envisager l'environnement spatial, économique, social et écologique dans lequel elle pourrait être amenée à évoluer. Il est ainsi possible dans chaque scénario, d'envisager les contributions et les rôles possibles que les diverses formes d'agriculture peuvent jouer dans la transformation des territoires et les contraintes auxquelles elles devront répondre. Les scénarios permettent alors d'éclairer les principaux enjeux qui se posent à l'agriculture pour les décennies à venir, et d'interroger ses capacités à y répondre dans des contextes territoriaux contrastés.

1. Place et contributions de l'agriculture dans les quatre scénarios

Scénario 1 – Les campagnes de la diffusion métropolitaine : l'enjeu foncier pour une agriculture polarisée par l'urbain

Dans ce scénario, l'agriculture s'organise de manière assez concentrique à partir des pôles urbains, sa localisation répondant à de fortes concurrences sur les usages du foncier. Dans cette situation, une nouvelle frontière entre la dynamique d'urbanisation et la résistance agraire est à gérer : au plus près des dynamiques d'urbanisation, des activités agricoles nécessitant peu d'espace pour un revenu acceptable se développent dans les espaces interstitiels : du maraîchage (en Bio, avec des Amap, ou de l'agriculture plus conventionnelle), de l'horticulture, ou encore des fermes pédagogiques, des fermes avec ateliers équestres etc. Le caractère spéculatif de ces activités est d'autant plus fort que l'instabilité foncière est avérée. S'y associe éventuellement une pluriactivité des ménages (en fonction des opportunités urbaines). Néanmoins les formes d'agriculture périurbaines, voire urbaines, ne sont viables et vivables que sous réserve du respect de réglementations sur la proximité des activités agricoles et d'élevage avec les habitations. Elles sont également compromises lorsque la densité du bâti et de la voirie, et les difficultés qu'elles induisent sur la mobilité des agriculteurs, deviennent incompatibles avec les activités quotidiennes. Cette résistance cède lorsque les marchés fonciers deviennent trop concurrentiels ; le bâti se développe alors, et la frontière s'éloigne un peu plus loin. Au sein du maillage périurbain, des espaces 'naturels' protégés (forêts ou zones humides) résistent mieux et se maintiennent, du fait de leur caractère récréatif (et imaginaire) pour les populations urbaines. Ainsi, le devenir de l'agriculture est ici étroitement lié à la question du contrôle ou non des enjeux fonciers (zonages, réglementations...).

A distance de ces enjeux fonciers et à l'extérieur des aires urbaines, se développent divers types d'agriculture avec de faibles contraintes environnementales : une production intensive agro-industrielle, ou des productions AOC-IGP pour les circuits de grande distribution ; de la forêt de production ou sous protection, ou encore des aires naturelles protégées.

Scénario 2 – Les campagnes intermittentes des systèmes métropolitains : maintenir le patrimoine paysager, culturel, productif

Dans ce scénario, les individus intermittents recherchent des espaces qui ont gardé un certain 'cachet' du point de vue des paysages, des modes de vie, des produits typés. Pour l'agriculture, cela se traduit par un fort appel aux produits AOC ou Bio et à la construction de marchés de proximité, (relayés par des commandes sur le net auprès de réseaux de producteurs bien connus et organisés pour être capable de livrer à distance et rapidement). Sur ces territoires, la présence d'espaces protégés n'est pas seulement perçue comme une contrainte mais apparaît comme un atout pour la qualité des paysages et des ressources (eau, air), mais aussi pour les styles de vie et les activités (tourisme pédestre ou équestre, observation de la faune, découverte de la flore, chasse, pêche). Cela implique des pratiques agricoles maîtrisées sur le plan environnemental et de la biodiversité et ouvre des perspectives de diversification aux exploitations agricoles (hébergement dans des gîtes, auberges, activités équestres,

vente directe de produits transformés etc.). Ce modèle s'avère peu compatible avec une agriculture industrielle et celle-ci se trouve largement reléguée à l'extérieur de ces territoires attractifs qui, somme toute, sont relativement localisés et limités dans l'espace.

La notion de patrimoine, et les dynamiques locales et les procédures politiques pour inventer (ou réinventer) du patrimoine seront ici centrales. A travers leurs effets sur le territoire, les dynamiques technico-économiques de l'agriculture peuvent parfois contrarier les évolutions envisagées.

Scénario 3 – Les campagnes au service de la densification urbaine : un espace rural dual

En dehors des villes denses, l'espace rural, faiblement peuplé, s'organise de façon duale, entre d'une part des terres agricoles et d'autre part la 'nature'. L'organisation spatiale et les modes de production agricole sont essentiellement définis par des critères de performance technico-économique, qui, étant donné le coût de l'énergie et les contraintes d'accès au marché, favorisent des formes relativement intensives de production de biens alimentaires et non-alimentaires. Le paysage agricole s'organise ainsi sous forme d'îles spécialisées, avec comme enjeu (étant donné le coût de l'énergie) d'organiser au mieux les complémentarités et les synergies entre ces 'îles' et leur environnement proche (échanges de matière organique, production locale d'énergie etc.). Face au problème de l'énergie notamment, les exploitations agricoles tentent en priorité de s'assurer une certaine autonomie (agrocarburants, biogaz, éoliennes...), voire mutualisent leur approvisionnement en énergie dans de petites structures locales. Les zones de production situées aux abords des grands nœuds de logistique et des ports disposent d'avantages considérables.

Par ailleurs, de vastes espaces naturels et de grands massifs forestiers assurent diverses fonctions environnementales : préservation des ressources, biodiversité et fixation du carbone, protection contre les risques naturels. La frontière agraire connaît deux fronts : d'un côté la ville dense (dans ce cas ce n'est plus le coût du foncier mais la distance et le coût des déplacements qui fixent le front), et de l'autre les espaces protégés (par des conventions internationales ou des règlements communautaires, sous la vigilance d'acteurs associatifs).

Quant à l'agriculture intra-urbaine, l'enjeu principal est son intégration économique, sociale et environnementale dans un espace contraint (proximité des lieux d'habitation), qui se pose notamment en termes de gestion de l'eau (recyclage, effluents etc.), de l'énergie et des risques sanitaires.

Scénario 4 – Les campagnes dans les mailles des réseaux de villes : garantir la compatibilité d'une diversité de formes productives

Ce scénario repose sur une diversité de modes de production agricole (intensif, conventionnel, bio etc.), qui associés à différentes formes d'organisation des filières (industrielles tournées vers l'agro-alimentaires, les agrocarburants ou la chimie verte, dispositifs de vente directe et sur les marchés locaux, AOC-IGP etc.) assure de fortes dynamiques territoriales. Cette diversité de systèmes de productions et de filières participe de l'activité des réseaux de petites villes et de bourgs, qui accueillent l'industrie et l'artisanat à l'amont et l'aval des activités agricoles.

Cette diversité agricole assure un paysage varié, complexe grâce à l'adaptation des techniques et modes de production à la variété des sols, des pentes, à la présence de zones humides, etc. Ce maillage agricole s'enchevêtre avec des espaces protégés (petites réserves de faune et de flore, berges de rivières, ripisylves et petites zones boisées). Les mesures environnementales encouragent la qualité écologique et paysagère des espaces cultivés (bandes enherbées, entretien et reconstitution des haies, réduction des traitements phytosanitaires, protection des captages d'eau potable, etc.).

Les différents types d'agriculture et d'élevage jouent, par leur diversité, un rôle moteur dans l'attractivité et les dynamiques territoriales. L'enjeu majeur est donc, dans ce scénario, de garantir un équilibre durable entre ces différents types d'agriculture et de rendre possible leur cohabitation sur un même territoire (bio/conventionnel, OGM/sans OGM, grandes structures/petites exploitations etc.). Cela pose en particulier la question de la gestion institutionnelle (administrative, réglementaire et politique) de cette diversité.

Ainsi, les transformations à l'œuvre dans les territoires ruraux réinterrogent l'agriculture et modifient son environnement. Ces recompositions territoriales mettent en tension les pratiques agricoles, questionnent l'organisation des filières, redessinent la répartition spatiale des productions et des systèmes. Quels que soient les scénarios d'évolution des ruralités, l'agriculture est porteuse d'attentes sociétales très fortes, qui d'une part appellent l'agriculture à jouer des rôles multiples, et d'autre part sont vecteurs de contraintes et d'opportunités nouvelles.

2. Les grands enjeux agricoles au regard des scénarios d'évolution des espaces ruraux

Il s'agit ici de mobiliser les scénarios pour éclairer les principaux enjeux qui touchent l'agriculture d'aujourd'hui et vont sans doute bouleverser ses trajectoires d'évolution : l'énergie, le changement climatique, l'alimentation, la biodiversité. L'entrée par l'espace et la perspective des rapports ville-campagne apportent des éclairages particuliers sur ces enjeux, en recherchant l'effet des différents changements envisagés sur l'agriculture en fonction des scénarios, et sa capacité à répondre, dans ces contextes territoriaux contrastés, aux défis globaux qui se posent à elle.

2.1. Les enjeux énergétiques posés par les scénarios à l'agriculture

La question centrale sur le plan de l'énergie est celle de la raréfaction des sources classiques qui induit un renchérissement des coûts de déplacement et de transport des marchandises. L'agriculture et la forêt sont des sources potentielles de produits énergétiques de substitution (agrocarburants de seconde génération, biomasse etc.).

Dans le scénario 1, le maintien des mobilités (conditionné par une substitution aux énergies fossiles réussie et relativement peu coûteuse) se traduit par une certaine spécialisation régionale des productions. Mais la ségrégation entre espaces de production et de nature, et le rythme important de l'artificialisation des sols vont dans le sens d'une concurrence exacerbée entre les usages des sols, dans laquelle les productions énergétiques agricoles et forestières doivent trouver leur place. L'hypothèse du recours à des agrocarburants de seconde génération (utilisation de coproduits des productions alimentaires, de plantes entières) pourrait limiter la concurrence foncière entre débouchés alimentaires et non alimentaires. Dans les scénarios 2 et 4, l'existence d'une démarche de projet de territoire, et l'intégration éventuelle d'un objectif d'autonomie énergétique dans ce projet, permet d'envisager un certain degré de conciliation entre acteurs pour organiser les différents usages productifs des terres.

En revanche, dans le scénario 3, les solutions techniques de substitution n'ayant pas permis de limiter le coût de l'énergie, l'augmentation significative (drastique) des coûts de transport tend à redistribuer les productions agricoles relativement près de la ville, selon leur sensibilité au coût de transport (aspects pondéreux, sanitaires, périssabilité). Elle encourage la constitution de bassins de production relativement autonomes (organisation en 'marguerite' autour des aires urbaines). La nécessité de s'assurer une certaine autonomie (notamment sur le plan énergétique) est susceptible d'interroger les capacités de l'agriculture à (ré-)organiser des complémentarités et des synergies avec son environnement proche, pour limiter sa dépendance vis-à-vis de territoires lointains (ex : matière organique, protéines pour l'alimentation animale, production locale d'énergie etc.).

Dans tous les scénarios, à des degrés plus ou moins forts selon les coûts d'accès à l'énergie, les pratiques et les systèmes de production mis en œuvre sont profondément questionnés : traction, travail du sol, intrants, organisation spatiale des cultures, assolements, collecte, logistique etc. devront être repensés, sur la base de cette donnée technico-économique incontournable.

2.2. Les enjeux liés au changement climatique

Concernant la gestion du carbone tout d'abord, la mise en place de puits de carbone peut entrer en concurrence avec les autres usages des sols. La ligne de partage en jeu est celle qui distingue les terres affectées à des productions à cycle court, pour des usages alimentaires ou énergétiques, de celles qui correspondent à des cycles longs, ce qui revient essentiellement à la distinction agriculture / forêt et pâturages. La disponibilité de terres qui pourraient être enforestées pour cette fonction varie d'un scénario à l'autre. Dans le scénario 4, il n'y a pas de spécialisation fonctionnelle des espaces, mais un maillage du territoire où les activités se répartissent de façon plus équilibrée ; ce sont alors les espaces naturels insérés dans ce maillage qui pourraient devenir puits de carbone. Dans les scénarios 1 et 3, où au contraire il y a une partition nette de l'espace entre espaces de nature et zones de production, les réserves naturelles et les massifs forestiers pourraient être dédiés, entre autres, à cette fonction.

Par ailleurs, l'enjeu du changement climatique pose la question de la réduction des émissions de gaz à effets de serre par les activités agricoles et d'élevage, ainsi que l'augmentation du potentiel de stockage dans les sols agricoles par de bonnes pratiques. Moins les possibilités de compensation par captation de carbone sont étendues (scénario 1, 2 et 4), plus les modes de production sont amenés à s'adapter (intrants, pratiques culturales, choix et succession des cultures, innovations dans l'élevage etc.).

Plus largement, c'est l'aptitude des écosystèmes naturels et anthropisés à s'adapter aux changements globaux qui est questionnée par la perspective du changement climatique, et en particulier celle des agrosystèmes et des écosystèmes forestiers. Bien que cette question n'ait pas été approfondie au regard des *Nouvelles ruralités 2030*, il est probable que les différents scénarios soient plus ou moins favorables à la résilience des écosystèmes (capacité à résister à de brusques perturbations) et à leur connectivité (qui autorise notamment la circulation des espèces). En effet, la spécialisation des espaces de production (qui peut être assez poussée dans les scénarios 1 et 3), la mise sous cloche des réserves de biodiversité (et leur éventuel isolement, possible dans le scénario 3) ou au contraire l'enchevêtrement d'une diversité de milieux et de modes de production (scénario 4) apportent a priori des réponses contrastées aux perturbations écologiques liés au changement climatique.

2.3. Les questions liées à la gestion de l'eau

Les systèmes de production agricole sont particulièrement interpellés par les questions de préservation des ressources en eau : impliqués dans leur évolution qualitative et quantitative, ils en sont également très dépendants. De plus, le changement climatique est susceptible d'affecter la disponibilité en eau et son usage.

La gestion de cette ressource tient principalement au dispositif de gouvernance dans lequel est insérée l'agriculture et aux rapports de force qui s'y établissent. Les situations décrites par les scénarios 2 et 4 donnent a priori la primauté aux arrangements locaux, alors que c'est une forte asymétrie qui marque les scénarios 1 et 3. Dans les deux premiers cas, la production agricole est intégrée dans l'économie des territoires et la cohabitation avec les autres usages productifs ou résidentiels est gérée par *modus vivendi*. Cependant, la croissance démographique dans les espaces ruraux a de fortes chances d'exacerber les conflits locaux sur la ressource ; de plus, un contrôle plus direct et plus précis sur les risques environnementaux et sanitaires liés aux pratiques agricoles et d'élevage (produits phytosanitaires, gestion des effluents...) est probable en cas de cohabitation étroite sur les territoires (y compris dans les zones périurbaines du scénario 1). Dans les scénarios 1 et 3, ce sont les usages urbains qui surdéterminent le mode de partage de la ressource, au profit relatif des ménages et des villes.

Pour tous les scénarios, le prix de l'eau et les contraintes d'accès augmentent, ce qui donne avantage aux systèmes de production agricole économes en eau. L'exacerbation des risques de conflits d'usage et l'augmentation des risques sanitaires orientent fortement les modes de gouvernance et de concertation à se développer à des échelles territoriales pertinentes, afin de faire le lien entre caractéristiques des bassins, densité de peuplement et intensification des systèmes de production agricole.

2.4. Les enjeux liés à la couverture des besoins alimentaires

Les enjeux liés à l'alimentation se posent en termes de couverture des besoins alimentaires d'une population croissante, en volumes de production agricole d'une part, mais également de qualité des produits et d'évolution des modes de consommation (relations producteur-consommateur, circuits court, grande distribution...).

Pour tous les scénarios, le défi majeur est de produire plus et plus durablement. Les scénarios projettent des images différenciées de la capacité de production de l'agriculture. Le scénario 3 peut préfigurer une situation de couverture des besoins de la ville dense en associant des productions de masse à distance avec des productions intensives dans l'aire urbaine. Dans le cas opposé du scénario 1 (espaces de production agricole plus limités mais mobilité forte), la satisfaction de la demande alimentaire passe davantage par l'intensification et la spécialisation, en prolongement de la situation actuelle. Cela suppose d'une part un niveau soutenu d'échanges entre les territoires (la spécialisation accroît les interdépendances). Cela pose d'autre part la question de la capacité à mettre au point des systèmes à la fois intensifs et durables, dans un contexte de spécialisations régionales poussées et dans des milieux écologiquement peu favorisés (milieux fragmentés par l'urbanisation diffuse, concurrences urbaines sur les ressources naturelles). Dans le scénario 4, la diversité des agricultures au sein même des territoires offre des produits pour la demande locale et pour les échanges extérieurs ; ce sont davantage dans ce scénario, les conditions de coexistence au sein du maillage agricole de systèmes intensifs, extensifs et d'espaces naturels sont interrogées.

Les modes de consommation alimentaire sont également susceptibles d'évoluer avec les styles de vie et le rapport des individus au territoire. En milieu périurbain (scénario 1), la proximité entre producteurs et consommateurs, par le biais de filières courtes (marchés, centrales de producteurs, paniers), est recherchée ; elle apparaît comme un moyen de dialogue et de confiance réciproque entre usagers du territoire, en créant un lien explicite entre pratiques agricoles, produit alimentaire et lieu de vie. Dans le cas du scénario 3, le mode de vie est exclusivement urbain et les produits sont majoritairement issus de l'agro-industrie (au sein de circuits de grande distribution) ; dans cette situation de distance des consommateurs par rapport à la production, la mise en place de labels et signes de qualité (sanitaire et environnementale) apparaît comme un moyen de sécuriser et d'informer sur les modes de production mis en œuvre, et d'affirmer l'ancrage territorial d'un produit. Dans le cas de production en milieu urbain ou périurbain (scénario 3 et 1), la maîtrise des risques sanitaires apparaît particulièrement incontournable (risque de zoonose en zone urbaine par exemple). Dans le scénario 2 des campagnes intermittentes, c'est davantage le lien du produit au terroir et sa qualité gustative qui sont recherchés, par le biais de la vente directe au sein même des territoires, ou à distance par le biais de filières longues avec appel aux signes de certification (AOC, IGP, etc.).

Ainsi, l'évolution des modes de vie, des représentations sociales de l'agriculture et de la nature, du rapport aux territoires (échanges, production intra-urbaine etc.) questionne à la fois l'organisation des filières (traçabilité, labels), les modes de réglementation, la gestion des risques sanitaires ainsi que les pratiques agricoles à mettre en place pour répondre à ces enjeux.

2.5. Les enjeux de biodiversité

L'agriculture est également fortement impliquée dans les questions liées à la biodiversité. Dans toutes les situations, un enjeu fort est d'éviter l'érosion de la biodiversité, en limitant l'impact des pratiques de production, et de réfléchir à la contribution de l'agriculture (et ses conditions) à son maintien. En outre, deux approches de la gestion de la biodiversité se distinguent (qui traduisent plus largement deux modes d'articulation entre espaces naturels et agricoles) : des solutions plutôt intégrées à l'échelle des territoires (qui peuvent être privilégiées dans les scénarios 1, 2 et 4), cherchant à combiner les fonctions écologiques des écosystèmes naturels et des agro-systèmes. Cette voie suppose d'adapter au mieux les pratiques aux spécificités des milieux, ce qui suppose également une connaissance fine et intégrée des territoires. Une autre voie (plutôt illustrée par le scénario 3, mais qui peut être adoptée à des degrés divers dans tous les scénarios), consiste à attribuer les fonctions de préservation de la

biodiversité à des sites délimités, voire à certaines exploitations, en leur conférant la production de 'services écologiques', comme la fourniture d'espèces pouvant réguler les ravageurs et la pollinisation des cultures, le recyclage des déchets, préservation des ressources en eau (etc.).

Dans le scénario 1, la question de la connectivité écologique des milieux est particulièrement importante, dans un contexte de forte fragmentation des espaces par l'urbanisation ; en participant à la structuration des espaces périurbains (trames vertes, bleues), l'agriculture peut jouer un rôle clé dans la préservation de la biodiversité. Se pose également la question de la diversité biologique des espaces ruraux en déprise et qui se referment (scénario 3), et du rôle que peuvent jouer l'agriculture et l'élevage pour « tenir » ces espaces (par exemple, l'élevage extensif en montagne).

2.6. La question du travail agricole

Le dernier enjeu concerne les migrations internationales ; il s'agit d'un défi au plan international qui va connaître une intensité croissante dans les décennies qu'envisagent les scénarios, et qui comporte des incidences majeures pour l'agriculture. Dans une situation de croissance démographique mondiale et de multiplication des événements climatiques extrêmes, on pourrait envisager des mouvements massifs de population en situation de malnutrition ou de famine cherchant à se rapprocher des lieux de production. Mais même si l'on ne se situe pas dans des perspectives aussi dramatiques, les flux de population ont toute chance d'être importants et croissants. Ces mouvements pourraient concerner l'agriculture et les espaces ruraux de deux manières : en fonction de la localisation des populations migrantes et en fonction de leur apport sur le marché du travail. Pour la période contemporaine, les choix de localisation des migrants renforcent les métropoles, pour des raisons de filières d'immigration et de condition d'accueil (travail clandestin, etc.). Une poursuite de cette tendance serait favorable aux scénarios métropolitains (scénarios 1 et 3), mais une autre tendance peut aussi s'envisager : la localisation des migrants dans les villes moyennes voire à la campagne – une telle perspective serait associée au scénario 4. Le scénario 3 préfigure la forme la plus habituelle de ces mouvements de population, en ouvrant des postes de travail dans des complexes agro-alimentaires en zone urbaine avec logement dans l'aire métropolitaine, mais des formes plus décentralisées peuvent être entrevues avec les scénarios 2 ou 4. Dans tous les cas se pose la question du travail dans les espaces les plus éloignés et de la capacité à attirer une main-d'œuvre rare dans des situations d'emploi peu gratifiantes.

L'examen de ces grands enjeux pour l'agriculture, au travers des scénarios d'évolution des ruralités, met en lumière des formes variées de rapports au territoire, avec des activités plus ou moins reliées aux dynamiques locales, et plus ou moins autonomes vis-à-vis de l'extérieur. Chaque situation territoriale interroge les capacités propres de l'agriculture à répondre à ces enjeux, mais met également en avant l'importance de ses rapports avec son environnement naturel, social et politique. Les choix en matière de gouvernance des territoires apparaissent comme centraux, posant la question des modalités d'interventions, des outils de concertation entre acteurs et de l'orientation des politiques publiques. Mais ce sont surtout l'implication des acteurs agricoles dans les dispositifs de gouvernance territoriale et leur positionnement dans les rapports de force qui apparaissent déterminants des orientations locales. L'enjeu foncier est particulièrement décisif dans la plupart des situations explorées. C'est aussi le métier d'agriculteur lui-même qui, en filigrane de toutes ces transformations, est profondément interpellé : type de structures agricoles et division du travail, multiplicité des compétences, diversification des activités, développement de l'emploi salarié, changements des styles de vie, pluriactivité des ménages et relation à la ville... autant d'éléments qui influencent l'évolution du métier et la perception de sa place au sein de la société.

VII. De nouvelles ruralités : enjeux et questions pour la recherche

[GUY RIBA]

A partir de l'élaboration de scénarios d'évolution des ruralités à l'horizon 2030, un travail a été engagé afin d'envisager les conséquences des futurs possibles des ruralités pour l'INRA et ses recherches. Pour cela, deux moments de mise en débat des résultats de la prospective *Nouvelles ruralités* avec les chercheurs de l'institut ont été organisés dans les centres INRA de Toulouse et de Dijon. Durant chacune de ces journées de réunions, intitulées « Carrefour régional », les scénarios *Nouvelles ruralités* ont été présentés à un groupe de chercheurs d'un centre INRA régional, représentant une diversité de disciplines et de démarches, afin de mener une réflexion collective sur les questions qu'évoquent les scénarios d'évolution des ruralités par rapport à leurs propres pratiques de recherche. Le déroulement des journées de Carrefour s'est organisé en deux temps : une première phase a consisté, après une présentation des scénarios des ruralités en 2030, à dégager des enjeux, des thèmes ou des grandes questions associés aux scénarios d'évolution des ruralités ; une seconde phase a permis d'identifier, scénario par scénario, comment les thèmes repérés font sens pour la recherche à l'INRA en termes d'orientation de recherche et de partenariat.

Ainsi, les scénarios élaborés par le groupe de travail ont été mobilisés comme des outils d'exploration, afin d'identifier des questions de recherche, des compétences nouvelles et des partenariats à développer, notamment sur les questions d'agriculture, d'environnement et plus largement, de gestion des territoires ruraux. Une première synthèse de cette démarche qui est appelée à se poursuivre dans d'autres centres INRA est présentée ci-après.

1. Les enjeux mis en évidence par la prospective *Nouvelles ruralités*

1.1. Une nécessaire insertion territoriale de l'agriculture

La quête d'espace pour le développement de l'agriculture est une évidence en France et bien plus encore dans les pays émergents et ceux en développement. Mais au-delà de cette incontournable évolution, quatre arguments expliquent pourquoi c'est bien au cœur de territoires et non seulement d'espaces que l'agriculture évolue :

- l'agriculture partage l'espace anthropisé avec les zones d'habitation et les milieux naturels ;
- chaque exploitation agricole organise spatialement et temporellement ses activités de production et de stockage en cohérence avec ses autres activités, ses modes de vie et les dynamiques économiques ;
- pour être durable, l'agriculture doit être acceptée, ce qui suppose une régulation collective de la diversité des opinions, des aspirations et des activités ;
- la diversité des territoires, des pratiques, des usages, des traditions et des hommes sont à l'origine d'une infinie richesse des agricultures et des produits agricoles.

La densification de la population mondiale, le développement de l'urbanisation, les besoins accrus en sources alternatives d'énergie exacerbent cet enjeu et génèrent de nouvelles questions de recherche.

1.2. Une incontournable prise en compte de l'agriculture (par et) pour le développement urbain

160 hectares de terre agricole disparaissent chaque jour en France au bénéfice d'habitations, d'usines, de routes, citait H. Kempf dans un récent article du journal *Le Monde* intitulé « *Ces villes qui étouffent la campagne* ». A ce rythme, on voit bien que le développement de l'une ne peut se faire sans la prise en considération du développement de l'autre. Par ailleurs, dans plusieurs grandes métropoles en France et bien plus encore dans des pays à forte densité démographique, une certaine agriculture est déjà « entrée » dans la ville ; sur le toit d'immeubles ou dans des bâtiments dédiés, des élevages ou des

cultures se développent. Enfin l'agriculture doit apporter tous ses acquis pour la meilleure gestion de la ville et de ses effets délétères sur l'environnement, pour le paysage urbain et finalement pour le bien-être et la qualité de vie des concitoyens.

1.3. Une interdépendance renforcée des espaces agricoles et des espaces naturels

L'agriculture doit s'approprier la biodiversité des espèces d'intérêt agronomique ou sauvages et tirer le meilleur de la diversité abiotique des écosystèmes plutôt que d'araser l'une et l'autre comme cela est trop souvent le cas. Les espaces naturels doivent s'inscrire dans des trames « verte » et « bleue » afin de garantir les échanges d'espèces et le brassage de gènes entre populations évoluant dans des entités géographiques limitées.

L'adaptation des espaces aux changements globaux (températures, niveaux de la mer, régimes des pluies) suppose une approche globale qui concerne tant les territoires ruraux cultivés que les autres espaces naturels.

2. Quelques questions de recherche pour les Nouvelles ruralités

Sans prétendre être exhaustif, nous relèverons quelques questions de recherche prioritaires pour l'INRA autour de quatre problématiques déduites des enjeux précédemment évoqués :

1 – La conception de systèmes de production innovants concilie les exigences de production, de productivité, de respect de l'environnement et de qualité des produits et un impératif de survie des activités agricoles dans des espaces où l'urbanité se renforce. Certes, la problématique des ruralités n'est pas le seul ni le premier argument justifiant l'urgente conception de tels systèmes, mais elle en est un argument qui répond tant aux attentes rurales qu'urbaines. Pour ce faire, on voit qu'il faut être en mesure de mettre en œuvre des approches intégrées multidisciplinaires, interdisciplinaires et transdisciplinaires associant les chercheurs à toutes les parties prenantes. C'est un appel au développement d'une agro-écologie génératrice de systèmes de production et de transformation à haute valeur environnementale en cohérence avec le Grenelle de l'environnement puisqu'il y a une forte convergence des deux réflexions conduites simultanément.

2 – L'approche comparative des ruralités et des urbanités dans le monde est une question scientifique qui prend tout son sens au moment d'une mondialisation accrue et de l'exacerbation des tensions entre villes et campagnes en particulier pour des métropoles qui augmentent en taille, qui sont de plus en plus déconnectées de leurs arrières pays et qui connaissent ou connaîtront des problèmes d'approvisionnement alimentaire. Les recherches de la France en ce domaine furent pionnières et importantes avant de régresser. Il est urgent de se réinterroger tout en renouant les liens avec des équipes de géographes et sociologues qui porteront un regard complémentaire. Cette approche comparative doit bien évidemment analyser les modes de gouvernance des territoires, la place des technologies de l'information et de la communication ainsi que les processus de différenciation. C'est lancer un appel au renforcement des quelques recherches conduites en ce domaine à l'INRA grâce à de nouvelles collaborations avec des juristes du foncier, des sociologues, des géographes. C'est dire enfin que l'avenir des campagnes et de la ville sont inextricables ce qui suppose une évolution même des sujets de recherche de l'INRA.

3 – Le nombre de citoyens, notamment en milieu urbain mais pas seulement, qui ont une vision partielle, partielle et distante avec la nature est et sera encore longtemps en croissance. Or, ce déficit d'appropriation engendre des tensions avec les agriculteurs et génère des incompréhensions à l'égard de certaines innovations qui peuvent rendre inacceptable et donc non durable l'activité agricole. Pour combattre cette tension, il est important d'une part d'étudier les déterminants de la vision de la nature par l'homme, d'autre part d'organiser les formations nécessaires au rapprochement de l'Homme à celle-ci.

4 – L'approche réglementaire ne pourra à elle seule résoudre les conflits et tensions qui se multiplient au sein même des territoires ruraux mais également à leurs interfaces avec les espaces urbains. Il faut donc encourager l'émergence d'une économie des services écosystémiques qui, en complément de la réglementation, sera un moteur d'évolution. En effet, la valorisation des services des écosystèmes, est une manière de développer une économie de la fonctionnalité, terme consacré issu du Grenelle de l'environnement, qui doit faire l'objet de recherches plus nombreuses afin d'en garantir la mise en œuvre.

Il serait excessif de considérer que toutes ces questions sont nouvelles et spécifiques de cette prospective. Malgré tout, le regard qui est porté sur les ruralités renouvelle certaines questions, bouleverse leur hiérarchie et interroge sur l'adéquation entre les objets de recherche, les compétences et les alliances actuelles de l'INRA avec ce qu'ils devraient être à l'avenir.

Éléments de conclusion : de nouvelles ruralités

[ARMAND FREMONT]

Engager une réflexion prospective sur « *le devenir du rural de la France dans l'Europe* » ou, plus brièvement, sur les *Nouvelles ruralités*, tel était l'objectif de recherche prospective fixé au « groupe d'experts » qui travaille sur cette question depuis le début 2006, soit depuis près de deux ans et demi. L'enjeu est lourd pour l'INRA. Traditionnellement, l'Institut a été créé et a fonctionné pour développer la recherche agronomique, mais il a évolué au cours des dernières décennies en ajoutant à sa mission la plus ancienne les recherches sur l'environnement et sur l'alimentation. Parallèlement, le milieu rural ou, plus conceptuellement, la « ruralité » ou les « ruralités » se sont imposés comme préoccupation administrative et politique des pouvoirs publics ou comme aspiration des citoyens et en définitive comme objet de recherche. Car le fait est que depuis la fin des années 70, alors que le nombre des agriculteurs tombe au plus bas et que beaucoup s'interrogent sur leur avenir, les populations dites « rurales » rompent une tendance de deux siècles et s'accroissent, particulièrement autour des villes, dans des aires de plus en plus vastes, selon le phénomène dit de « périurbanisation », mais aussi sous d'autres formes.

Qu'en sera-t-il d'une telle tendance à l'horizon 2030 ou que peut-on percevoir de nouvelles tendances ? Telle était la question posée, avec bien entendu tous les aléas d'un travail prospectif qui sert à éclairer les actions du présent par une réflexion sur l'avenir. La France en Europe constitue un terrain de premier choix pour une telle étude, du fait de ses appartenances politiques et économiques à l'Union Européenne (notamment par la Politique Agricole Commune), mais aussi par l'étendue de ses territoires ruraux, l'importance de sa production agricole, l'ancienneté et l'attractivité de son patrimoine rural, aux tous premiers rangs en Europe.

Un premier temps de la démarche, au cours de l'année 2006, a conduit à une recherche classique sur les grandes tendances constatées, sur les principaux axes de réflexion, appuyée sur la mise au point et l'analyse de l'appareil statistique disponible. Elle était complétée par une attention particulière portée aux « signaux faibles » comme indicateurs de nouvelles tendances encore assez mal perceptibles, provenant d'études particulières comme celle sur l'analyse des conflits ou bien de projets divers ou d'observations personnelles des membres du groupe. Une évidence s'imposait aux discussions, peut-être en vérité trop prégnante : le poids du couple rural/urbain, et dans ce couple la force et les formes de la dynamique urbaine, au point de forcer le raisonnement sur le rural à ne plus être perçu que du point de vue de l'urbain. La ville, mieux, la métropolisation, par voie de conséquence la périurbanisation, phénomènes majeurs de notre temps en effet, tendaient comme naturellement à envahir la réflexion et le discours du groupe d'experts comme elles le faisaient dans la réalité des territoires. Non dite, sans doute parce que trop simpliste, la réflexion prospective devait-elle au fond se réduire à un travail sur les formes et sur l'avenir de la périurbanisation au sens large, avec une connotation plutôt négative de la plupart des participants appelant diverses contre-propositions ? Et quelle pouvait être la place de l'INRA sur cette voie ?

Un tournant dans la discussion intervint à la fin de 2006 et au début de 2007 par la mise en forme, d'abord à titre d'essais, puis plus durablement, de « micro-scénarios », puis de quatre scénarios reprenant en les combinant des éléments des micro-scénarios, enfin par l'étude approfondie de quatre régions françaises répondant assez bien actuellement aux perspectives ouvertes par les quatre scénarios : Midi-Pyrénées (pour les campagnes de diffusion métropolitaine) ; Rhône-Alpes (pour les campagnes « intermittentes » des systèmes métropolitains) ; Provence-Alpes-Côte d'Azur (pour les campagnes au service de la densification urbaine) ; la Basse-Normandie (pour les campagnes dans les réseaux de villes). Les quatre scénarios n'ont pas véritablement de fonction alternative, l'un devant se substituer aux autres selon les cas, mais chacun et l'exemple qui l'appuie représentent plutôt l'illustration d'un avenir possible, sans véritable exclusion des autres. On imagine aisément que l'un puisse s'avérer plus puissant que les autres sous l'effet de facteurs internes (la dynamique de la société et de ses projets, le jeu des acteurs et des pouvoirs locaux et régionaux) ou externes (la politique

nationale, internationale, notamment européenne, le réchauffement climatique, la crise de l'énergie et de l'eau, la pénurie alimentaire, le souci de l'environnement...). Ainsi actuellement, le scénario 1, celui des campagnes liées à la diffusion métropolitaine, avec l'exemple de Toulouse et de Midi-Pyrénées, représente-t-il bien la dynamique dominante, y compris sous ses diverses formes, ses alternatives possibles, ses gouvernances plus ou moins directives...Mais il n'efface pas vraiment les trois autres, y compris dans leurs représentations contemporaines et leurs évolutions éventuelles. La probabilité la plus élevée suggère la permanence de leur coexistence, mais avec des succès ou des retraits inégaux. Une première conclusion, sans grand risque, peut donc être que la diversité rurale perdurera tout en se modifiant, sous cette forme ou selon d'autres, et que l'INRA se devra d'y rester attentif en retenant dans ses missions l'intérêt d'une certaine « géodiversité », celle des territoires, au même titre que de la biodiversité.

Dans les dynamiques à venir, et en parcourant transversalement et solidairement les quatre scénarios, se reconnaissent trois grands types d'espaces qui constituent ensemble la ruralité française, à la fois dans leur matérialité et dans les représentations qu'ils suscitent et qui les enveloppent. Ils sont très interdépendants les uns des autres bien entendu. Ils forment, dans leurs associations diverses, les territoires des nouvelles ruralités...

- L'habitat, les lieux de résidence, devenus des résidences de non agricoles plutôt que d'agriculteurs, minoritaires, voire absents. On y rencontre des populations pauvres autant que fortunées. Actuellement le modèle est celui de la dispersion ou du petit lotissement, l'image dominante celle de la maison avec jardin, très attachante au sens propre et figuré. On en connaît les avantages mais aussi tous les lourds inconvénients. Qu'en sera-t-il de sa pérennité ? La question apparaît de plus en plus ouverte. Dans la dépendance de grandes options sociétales et politiques, elle échappe très largement à l'INRA, d'autant qu'elle se trouve conceptuellement et méthodologiquement éloignée de ses missions habituelles. Mais l'INRA ne saurait l'ignorer.
- Les espaces dédiés à l'agriculture et à l'élevage, toujours très largement majoritaires même s'ils se rétractent quelque peu, l'étendue des plaines, des bocages, des vignobles, entre les mains des agriculteurs... constituent à la fois un espace de production, un horizon de vie spécifique, un patrimoine paysager plus ou moins exalté par les résidents, intermittents ou non, qui n'en comprennent pas toujours bien les exigences. Ils sont aussi un enjeu, très partagé, pour faire simple entre les tenants d'une agriculture productive et efficiente dans une économie de marché et les adeptes de formules plus écologiques, plus sociales, dites « plus durables ». Là se trouve toujours « le cœur de métier » de l'INRA, lequel exige de nouvelles rigueurs scientifiques et déontologiques lorsque l'enjeu devient planétaire, d'une actualité brûlante, entre la nécessité de nourrir les hommes et celle d'assurer leur avenir durable et vivable. Rigueur aussi sur l'analyse des ressources et des pratiques quand les choix passent par des problèmes aussi redoutables que la maîtrise de l'eau et de l'énergie, l'alimentation de la population, la biodiversité, les conséquences du réchauffement climatique. En même temps qu'il doit encore accentuer la scientificité de ses recherches sur ces questions, l'INRA doit encourager ses réflexions au sein du comité d'éthique et en termes de prospective.
- La « nature » enfin constitue le troisième volet des territoires ruraux. Nature très humanisée, bien entendu, composée de forêts, de bois, de marais, de landes, de friches, d'espaces littoraux ou de haute montagne, très appréciée pour les loisirs les plus divers, parfois en extension, souvent menacée, très rigoureusement observée et sous tutelle. Toute région en porte la marque. Mais celle-ci peut-être plus ou moins forte, plus ou moins étendue. On peut imaginer, par exemple, comme dans le scénario 3 (densification urbaine, exemple de PACA), des espaces entiers d'« arrière pays » laissés à une nature plus ou moins sauvages en contraste avec une urbanisation dense et continue par ailleurs, ce qui est déjà bien marqué sur les abords méditerranéens. Mais on peut aussi reconnaître et protéger, plutôt dans le nord et l'ouest, des « *peaux de léopard* » plus subtiles, plus étroitement associées territorialement aux campagnes productives. L'expertise de l'INRA en ce domaine reste de première importance parce que,

mieux que celle de spécialistes isolés, elle peut associer au concept de « nature » (plus difficile encore à définir que celui de « ruralité ») les composantes voisines qui lui sont liées concernant l'agriculture, l'élevage, la résidence, les territoires de nouvelles ruralités.

Au-delà de la science, il faut en définitive en être conscient, les ruralités en devenir en France et en Europe se trouvent sous la dépendance de quelques forces supérieures, déjà citées, et de quelques grands choix. Ils étaient implicites dans beaucoup de propos du groupe d'experts, avec peu de discordance. Au fond, les tendances actuelles du scénario 1 ne satisfont personne et sont même redoutées pour l'avenir. On est séduit par le scénario 2 (la mobilité et ses intermittences), à la fois effrayé et attiré par le 3 (nature sauvage et urbanisation dense en contraste) ou tranquillement rassuré par le 4 (résidence, agriculture et réseaux de villes associés). Les sentiments du moment, de l'actualité brûlante, troublent aussi les perspectives, s'il faut faire « écologiquement correct » ou bien tout pour produire et pour nourrir les hommes ou les deux solidairement. Mais un choix supérieur demeure à tous les horizons et à toutes les échelles de l'espace et du temps. Entre le laisser-faire, la simple régulation ou l'aménagement volontaire. L'INRA en est très naturellement un des acteurs.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste des documents produits dans le cadre de la prospective *Nouvelles ruralités*

ANNEXE 2 : Bibliographie générale de la prospective

ANNEXE 3 : Bibliographie de l'analyse des dynamiques des territoires vécus

ANNEXE 4 : Liste des personnes auditionnées lors des enquêtes en région

ANNEXE 1 : Liste des documents produits pour la prospective *Nouvelles ruralités*

- Les tendances et les hypothèses macroscopiques de devenir possibles des ruralités par composante :
 - « *Dossier composante 1 : Mobilités villes-campagnes et dynamiques métropolitaines* », Olivier Mora avec la collaboration de Clementina Sebillotte et Rémi Barré
 - « *Dossier composante 2 : Dynamiques économiques* », Olivier Mora avec la collaboration de Clementina Sebillotte et Rémi Barré
 - « *Dossier composante 3 : Objets de nature et patrimoine culturel* », Olivier Mora avec la collaboration de Clementina Sebillotte et Rémi Barré
 - « *Dossier composante 4 : Acteurs, usages et gouvernance territoriale* », Olivier Mora avec la collaboration de Clementina Sebillotte et Rémi Barré
 - « *Dossier Eléments de Contexte* », Olivier Mora avec la collaboration de Clementina Sebillotte, Rémi Barré et Sendrine Picard

- « *Dynamiques des usages sur des territoires vécus – une analyse bibliographique* », Clementina Sebillotte et Edith Heurgon

- « *Les nouvelles ruralités en devenir dans le département de la Manche* », Edith Heurgon

- « *Contribution à l'analyse prospective des dynamiques en émergence dans les espaces ruraux à travers les conflits d'usages et de voisinages* », Marina Galman, Luc Bossuet et André Torre (SADAPT-INRA)

- « *Enquête et analyse prospective sur des innovations sociales en milieu rural* », Guy Loinger

- « *Projections quantitative des scénarios : indicateurs et méthode* », Denis Lépicier et Francis Aubert (CESAER)

- « *Une géographie socio-économique des territoires français* », Francis Aubert et Denis Lépicier (CESEAR)

- Quatre dossiers régionaux d'analyse prospective des tendances d'évolution des territoires et d'illustration des scénarios [constitués à partir de synthèses bibliographiques et d'entretiens auprès d'experts (10 entretiens environ par région)] : *Rhône-Alpes, PACA, Basse-Normandie, Midi-Pyrénées* ; Olivier Mora, Edith Heurgon, Lisa Gauvrit, Maryse Aoudaï et Catherine Donnars.

ANNEXE 2 : Bibliographie générale de la prospective

Agence Européenne de l'Environnement, 2006, *PRELUDE, PRospective Environmental analysis of Land Use Development in Europe*.

Agreste, 2005, *L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires*, 169 p.

Allemand S. (coord.), Ascher F. (coord.), Lévy J. (coord.), 2004, *Les sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, actes du colloque de Cerisy, Ed. Belin, 336p.

Aubert F. et Gagné K., 2003, « Les espaces ruraux et la politique d'aménagement du territoire », *Inra Sciences Sociales*, n°1-2/03, 4p.

Aubert F., Schmitt B. et Blanc M., 2002, « Les espaces ruraux, refuge d'activités déclassées ou milieu attractif pour de nouvelles orientations productives », in Sylvestre J.-P. (dir.), *Agriculteurs, ruraux et citadins, les mutations des campagnes françaises*, éd. Educagri, pp. 251-272.

Baccaini B., 2001a, « L'espace rural devient attractif pour les urbains », *La lettre de l'Insee Rhône Alpes*, n°79, 4 p.

Baccaini B., 2001b, « Les migrations en France entre 1990 et 1999. Les régions de l'Ouest de plus en plus attractives », *Insee Première*, n°758, 4 p.

Banos V. et Candau J., 2004, « Emergence d'un espace public en milieu rural : jalons méthodologiques », communication au colloque « *Espaces et sociétés aujourd'hui* ».

Béhar D., 2002, « Dynamique des territoires et nouvelles perspectives institutionnelles », *Profession Banlieue*.

Béhar D., Estèbe P., 2007, « Décentralisation ou fin des monopoles territoriaux ? », in *L'état de la France 2007-2008*, Ed. La Découverte.

Berger A., Chevalier P., Dedeire M., 2005, *Les nouveaux territoires ruraux. Eléments d'analyse*, Ed. Université Paul Valéry, 305 p.

Bessy-Pietri P., 2000, « Recensement de la population 1999. Les formes de la croissance urbaine », *Insee Première*, n°701, 4 p.

Bessy-Pietri P., Hilal M. et B. Schmitt, 2000, « Recensement de la population en 1999. Evolutions contrastées du rural », *Insee Première*, n°726, 4 p.

Bigot R. et Hatchuel G., 2002, « L'enquête du CREDOC sur les Français et l'espace rural », in Perrier-Cornet, *Repenser les campagnes, Synthèses*, Ed. de l'Aube, pp. 259-273.

Billaud J.-P., 2004, « Environnement et ruralité : enjeux et paradoxes », *Desenvolvimento e Meio Ambiente*, n°10, 8p.

Bimagri, 2006, *Les chiffres de l'agriculture et de la pêche - Edition 2006*, Hors série, n°18.

Blanc M., 1997, « La ruralité : diversité des approches », *Economie rurale*, n°242, pp.5-12.

Blanc M. et Schmitt B., 2007, « Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes », *Economie et Statistique*, n°402.

Bontron J.-C. et Morel-Brochet A., 2002, « Tourisme et fonctions récréatives : quelles perspectives pour les espaces ruraux ? », in P. Perrier-Cornet (dir.), *Repenser les campagnes*, Ed. de l'Aube, pp. 173-193.

Bossuet L., 2006, « Peri-rural populations in search of territory », *Sociologia Ruralis*, vol. 46, n°3, pp. 214-228.

Bruckner J. K., 2000, «Urban sprawl : Diagnosis and remedies», *International Regional Science Review*, n°23, pp. 160-171.

Butault J.-P., Delame N., 2005, « Concentration de la production agricole et croissance des exploitations », *Economie et Statistique*, n°390.

Caron A. et André T., 2005, « Conflits d'usages et de voisinage dans l'espace rural », in Torre A. et M. Filippi (coord.), *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*, Nancy, Ed. INRA, 322 p.

Caruso G., 2002, « La diversité des formes de périurbanisation en Europe », in Perrier-Cornet P. (éd), *Repenser les campagnes*, Ed. de l'Aube, pp. 35-65.

Castel J. M., 2006, *Les liens entre l'organisation urbaine et les déplacements dans la perspective de maîtrise du trafic automobile*, Rapport du CERTU, 64p.

Cavailhès J. et Schmitt B., 2002, « Les mobilités résidentielles entre villes et campagnes », in Perrier-Cornet P. (éd), *Repenser les campagnes*, Ed. de l'Aube, pp. 35-65.

Cavailhès J., 2004, « L'extension des villes et la périurbanisation », in Thisse J.F. (éd.), Maurel F. (éd.), Perrot A. (éd.), Prager J.C. (éd.), Puig J.P. (éd.), *Villes et économie*, Ed. La Documentation Française, pp 157-184.

Cavailhès J. et Wavresky P., 2007, « Les effets de la proximité de la ville sur les systèmes de production agricoles », *Agreste Cahiers*, n°2, pp.41-47

Chevalier P., Dedeire M., 2004, « Les dynamiques rurales 30 ans après : Entre intégration et périphérisation économique », XLème colloque de l'ASRDLF – *Convergence et disparités régionales au sein de l'espace européen*.

Commission des communautés européennes, NEWRUR « *Urban pressure on rural areas: mutations and dynamics of periurban rural processes* » - 5^e PCRD -2001-2004, coord. N. Bertrand (CEMAGREF).

Conférence Permanente du Tourisme Rural, 2004, *Bilan de 3 années d'activités*.

Conseil Economique et Social (rapporteur : Boisson J.-P.), 2005, *La maîtrise foncière, clé du développement rural : pour une nouvelle politique foncière*, 119p.

Conseil National du Tourisme, 2006, *Le tourisme : outil de revitalisation des espaces ruraux et de développement durable ?*, Note de synthèse

DATAR, 2003, *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, Ed. La documentation Française, 64 p.

Davezies L., 2004, « Temps de la production et temps de la consommation, les nouveaux aménageurs du territoire », *Futuribles*, n°295.

Davezies L., 2005, « My territory is rich... selon quels indicateurs ? », *Informations sociales*, n°121.

Davezies L., 2008, *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Ed. Seuil, 110p.

Davezies L. et Lejoux P., 2003, « Un train peut en cacher un autre. Derrière l'économie productive, attention à l'économie présente », communication au colloque 2003 de l'ASRDLF.

Davezies L. et Veltz P., 2006, « Les métamorphoses du territoire : nouvelles mobilités, nouvelles inégalités », article du journal *Le Monde*.

Détang-Dessendre C., Piguet V. et Schmitt B., 2002, « Les déterminants micro-économiques des migrations urbain-rural : leur variabilité en fonction de la position dans le cycle de vie », *Population*, n°1.

Deverre C., Mormont M. et Soulard C., 2003, *La question de la nature et ses implications territoriales*, in Perrier-Cornet P (dir.), *Repenser les campagnes*, l'Aube, 217-238.

Deverre C., 2004, *Les nouveaux liens sociaux au territoire*, Nature, Sciences, Sociétés, 12, 172-178.

DIACT, Musso P. (ss. dir.), 2008, *Territoires et cyberspace en 2030*, Ed. La documentation française, 148p.

DIACT, 2008, *Futurs périurbains. Prospective des espaces périurbains de la France en Europe*, documents du groupe de travail de la DIACT piloté par Martin Vanier.

Estèbe P., 2007, *La Poste et la gouvernance locale : de l'ordre territorial aux opportunités de l'espace en mouvement. Contribution à la réflexion prospective Poste 2020*. Groupe La Poste. Mission de la recherche. Collection des rapports.

Ethnologie française, 2004, *Territoires en questions*. 2004-1, Tome XXXIV, Éd. Puf.

European Commission, DG-Agriculture and Rural Development, Directorate Economic analysis and evaluation, 2007, *Scenar 2020, Scenario study on agriculture and the rural world*.

Faure A. et Andy S., 1998, « Espace rural, politiques publiques et cultures politiques », *Ruralia*, n°2.

FFRAF report, 2007, *Forsighting Food, Rural and Agri-Futures 2030*.

Frémont A., 1976, *La Région, espace vécu*, Ed. Flammarion.

Gaigné C., Piguet V. et B. Schmitt, 2005, « Evolution récente de l'emploi industriel dans les territoires ruraux et urbains : une analyse structurelle-géographique sur données françaises », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°1, pp.3-30.

Groupe de la Bussière (Poux X. [coord.]), 2006, *Agriculture, environnement et territoires. Quatre scénarios à l'horizon 2025, Réponses environnement*, Ministère de l'écologie et du développement durable.

Guérin M. (chef de projet MANON), 2004, *Conflits d'usage à l'horizon 2020. Quels nouveaux rôles pour l'Etat dans les espaces ruraux et périurbains ?*, Rapport du groupe Manon du Commissariat Général du Plan, 199 p.

Hervieu B. et Viard J., 1996, *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, Ed. de l'Aube.

Hervieu B. et Perrier-Cornet P., 2002, « Les transformations des campagnes françaises : une vue d'ensemble », in Perrier-Cornet Philippe (dir.), *Repenser les campagnes*, Éd. de l'Aube.

Hervieu B., 2008, *Les orphelins de l'exode rural*, Ed. de l'Aube.

- Edith Heurgon, 2006, « Les Nouvelles ruralités en devenir dans le département de la Manche », *Prospective « La Poste 2020 »*, 28 p.
- Heurgon E., 2007, « Mobilités, temporalités, territorialités : vers un nouvel art de vivre ? » *Cahiers du management territorial*, n°30, sept-oct.-nov., Territorial éditions.
- Hilal M. et Piguët V., 2002, « Le rural en statistiques : une intégration urbaine plus forte », *Economie et humanisme*, n°362, pp.12-17.
- IFEN, 2003, « Ville et agriculture : dialogue ou monologues ? », *Les données de l'environnement*, n°81, 4p.
- IFEN, 2006, *Rapport sur l'état de l'environnement en France - Edition 2006*.
- INRA-INSEE, 1998, *Les campagnes et leurs villes*, Ed. Insee.
- INSEE, 2003, *Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie*, Rapport de l'INSEE (avec la participation de IFEN, INRA, SCEES) pour la DATAR, 114p.
- INSEE, 2006, « Le recensement de la population vivant en France. Lancement de l'enquête de 2006 et diffusion des résultats des enquêtes de 2004 et de 2005 », Communiqué de presse.
- INSEE, 2006, « Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 », *INSEE Première* n°1089, 4 p.
- Jollivet M. et Mendras H., dir., 1971, *Les collectivités rurales françaises : étude comparative du changement social*, vol. 1. Ed. A. Colin.
- Jouvenel (de) Hugues, 1999, « La démarche prospective, un bref guide méthodologique », *Futuribles*, n°247, pp.47-69.
- Kaufmann V., 1999, « Mobilité et vie quotidienne : synthèse et questions de recherche », *2001 PLUS...*, n°48.
- Kayser B. (dir.), 1993, *Naissance de nouvelles campagnes*, Editions de l'Aube.
- Lacombe Philippe, 2002, *L'agriculture à la recherche de ses futurs*, Ed. de l'Aube, 192 p.
- Latour B., 1991, *Nous n'avons jamais été modernes : Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte.
- Le Jeannic T., 1997, « Radiographie d'un fait de société : la périurbanisation », *Insee Première*, n°535.
- Léon O. et P. Godefroy, 2006, « Les échanges de population entre zones d'emploi. Six profils types », *Insee Première*, n°1074.
- Le Bras H., 2007, *Les 4 mystères de la population française*, Odile Jacob, 304p.
- Mamdy J.-F. (ss. dir.), 2006, « Tourisme en campagne : scénarios pour le futur », *Revue POUR*, n° 191, 170 p.
- M.A.P., 2006, *Plan stratégique de développement rural 2007-2013*, 113p.
- M.A.P.-CESAER (dir. Aubert F.), 2006, *Appui méthodologique à l'évaluation du développement des zones rurales. Diagnostic des espaces ruraux*, 112 p.
- Mendras H., 1967, *La fin des paysans*, Ed. Sedeis.
- Micoud A., « La patrimonialisation : redire ce qui nous relie ? » in *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine*, C. Barrère, D. Barthélémy, M. Nieddu, F-D. Vivien (éds), L'Harmattan, 2004, pp. 81-97.

- Mignot D. et alii, 2004, « Polycentrisme et mobilité domicile travail » in ADEME, *Permanence des formes de la métropolisation et de l'étalement urbain*.
- Ministère délégué au tourisme, 2005, *Chiffres clés du tourisme en 2004*.
- Mitchell C.J.A., 2004, « Making sense of counter urbanization », *Journal of Rural Studies*, vol. 20, n°1, pp. 15-34.
- Morel B. et Redor P., 2006, « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005. La croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes », *Insee Première*, n°1056, 4 p.
- Mormont M., 1996, « Agriculture et environnement : pour une sociologie des dispositifs », *Economie Rurale*, n. 236, pp. 28-36.
- Mormont M., 1996, « Le rural comme catégorie de lecture du social », in M. Jollivet et N. Eizner (dir.), *L'Europe et ses campagnes*, Ed. Presses de Sciences-Po, pp. 161-176.
- Mouhoud E.M. (dir.), 2005, *Localisation des activités économiques et stratégies de l'Etat : un scénario tendanciel et trois stratégies d'action régionale pour l'Etat*, Rapport du Groupe Perroux, Commissariat général du Plan, 154p.
- Mouhoud E.M., 2006, « Mobilité des ménages versus mobilité des entreprises : de nouvelles marges de manœuvre pour l'action stratégique de l'Etat en direction des régions », *Horizons stratégiques*, n°1, 19p.
- Naizot F., 2005, « Les changements d'occupation des sols de 1990 à 2000 : plus d'artificiel, moins de prairies et de bocages », *Les données de l'environnement* n°101, IFEN.
- OCDE, 2006, *Le nouveau paradigme rural. Politiques et gouvernance*, OCDE Editions.
- Offner J.-M., 2003, « Les nouvelles modalités de l'action publique », in IAURIF, *Développement, action publique et régulation*, pp. 43-68.
- Orfeuil J.-P., 1999, *Evolution des mobilités locales et interface avec les stratégies de localisation*, PUCA.
- Orfeuil J.-P., 2004, « Accessibilité, mobilité, inégalités : regards sur la question en France aujourd'hui », Chapitre de *Transports, pauvretés exclusions*, Éditions de l'Aube.
- Perrier-Cornet P. (ss. dir.), 2001, *Recueil des études et surveys* [Groupe de prospective DATAR Espaces naturels et ruraux et Société urbanisée].
- Perrier-Cornet P. (dir.), 2002, *Repenser les campagnes*, Ed. de l'Aube, 279 p.
- Perrier-Cornet P. (dir.), 2002, *A qui appartient l'espace rural ?*, Ed. de l'Aube, 141 p.
- Perrier-Cornet P., 2004, « L'avenir des espaces ruraux français ; dynamiques et prospective à l'horizon 2020 », *Futuribles*, n°299, p.77-95
- Perrier-Cornet P. (dir.), manuscrit de l'ouvrage *Prospective des espaces ruraux français à l'horizon 2020*, Groupe de prospective DATAR « Espaces naturels et ruraux et société urbanisée ».
- Perrier-Cornet P. et C. Soulard C. (ss. dir.), 2001, *Document d'appui pour la construction des scénarios partiels. Variables Pivots* [Groupe de prospective DATAR « Espaces naturels et ruraux et société urbanisée »].
- Perrin D. (dir.), 2003, *Les politiques de développement rural*, Rapport de l'Instance nationale d'évaluation du Commissariat général du Plan, 479p.

- Piron O., 2005, « Les dynamiques territoriales 1999-2003. Le bonheur est dans le pré », *Pouvoirs locaux*, n°66.
- Piron O., 2006, « Où va-t-on construire demain ? », *Etudes foncières*, n°124.
- Piveteau V., 2005, « Les politiques de développement rural », in *Agriculture et monde rural*, Regards sur l'actualité n°315, Ed. La Documentation Française, pp.61-72
- Pomonti V., 2003, *Nuisances environnementales du trafic automobile et organisation de l'espace et des transports urbains. Etude comparée de trois métropoles européennes : Athènes, Amsterdam, Paris*, 617p.
- Rautenberg M., André M., Laurence B. et Philippe M. (ss. dir.), 2000, *Campagnes de tous nos désirs. Patrimoines et nouveaux usages sociaux*, Ed. de la M.S.H.
- Redor P., 2006, « Les régions françaises : entre diversités et similitudes », in INSEE, *La France et ses régions*, pp. 9-19.
- Renahy N., 2001, « Vivre l'espace ville campagne dans la société contemporaine. Un état de la littérature scientifique relative aux transformations des relations entre espaces ruraux et urbains », in Perrier-Cornet P. (ss. dir.), *Recueil des études et surveys* [Groupe de prospective DATAR Espaces naturels et ruraux et Société urbanisée], pp. 26-27.
- Rosignol Gilles, 2007, « Monde rural : une réalité aux multiples visages », *BEL* n°223 - décembre 2006 – janvier 2007.
- Secchi B., 2006, *Première leçon d'urbanisme*, Ed. Parenthèses.
- SCEES et Gille François, 2002, « Elles cultivent la moitié des céréales et élèvent un tiers des bovins – 44% des exploitations dans l'urbain et le périurbain », *Agreste Primeur*, n°117, 5 p.
- Schmitt B., Piguet V., Perrier-Cornet P. et M. Hilal, 2002, *Actualisation du zonage en aires urbaines et de son complément rural : définitions, résultats, analyse critique*, Rapport au Commissariat Général au Plan, 44 p.
- Sencébé Y., 2002, « Les manifestations constatées de l'appartenance locale », in Jean-Pierre Sylvestre (éd.), *Agriculteurs, ruraux et citadins, les mutations des campagnes françaises*, CRDP Bourgogne / CNDP et Educagri éditions, pp. 293-310.
- Talandier M., 2007, *Un nouveau modèle de développement hors métropolisation. Le cas du monde rural français*, Thèse de doctorat, Université Paris XII – Val de Marne, Institut d'urbanisme de Paris, 479 p.
- Talandier M., 2006, « Etrangers dans les campagnes : un facteur de développement économique des espaces ruraux ? », Actes du colloque : *Les étrangers dans les campagnes*, à paraître, 12p.
- Talandier M., 2008, « Quand les mobilités bousculent la géographie », *Village Magazine*, n°92.
- Talbot J., 2001, « Les déplacements domicile-travail. De plus en plus d'actifs travaillent loin de chez eux », *Insee Première*, n°767, 4 p.
- Terrier C. (dir.), 2006, *Mobilité touristique et population présente – Les bases de l'économie présentielle des départements*, Edition Direction du Tourisme.
- Thomsin L., 2001, « Un concept pour le décrire : l'espace rural urbanisé », *Ruralia*, n°9.

- Torre A. et Caron A., 2005, « Réflexions sur les dimensions négatives de la proximité : le cas des conflits d'usage et de voisinage », *Economie et Institutions*, n^{os} 6 & 7, 183-220.
- Torre A. et Filippi M., 2005, *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*, INRA Editions, 337p.
- Torre A., Lefranc C., 2006, « les Conflits dans les zones rurales et périurbaines. Premières analyses de la Presse Quotidienne Régionale », *Espaces et Sociétés*, vol. 124-125, n^{os} 1-2, 93-110.
- Torre A., Aznar O., Bonin M., Caron A., Chia E., Galman M., Guérin M., Jeanneaux Ph., Kirat Th., Lefranc Ch., Melot R., Paoli J.C., Salazar M.I., Thinon P., 2006, « Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, 415-453.
- Torrente P., Barthe L., Bessière J. et P. Godard, 2004, *Mise en place d'outils et méthodes pour une structuration du tourisme dans un territoire*, Rapport pour le Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer.
- Urbain J.-D., 2002, *Paradis Verts. Désirs de campagne et passions résidentielles*, Ed. Payot, 392p.
- Urry J., 2000, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Ed. A. Colin, 253p.
- Vanier M., 2008, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Ed. Economica, 160 p.
- Veltz P., 2004, « Nantes Saint-Nazaire dans la mondialisation. Sept idées (très) générales pour ouvrir le débat », Conférence Métropolitaine 2005, Syndicat Mixte du Scot de la Métropole Nantes Saint-Nazaire.
- Veltz P., 2005, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Ed. PUF, 288p.
- Viard J., 2006, « Modes de vie et usages du temps en France. Quand l'allongement de la vie bouleverse les territoires », *Futuribles*, n° 319, pp. 68-82.
- Viard J., 2008, *Lettre aux paysans (et aux autres) sur un monde rural*, Ed. de l'Aube, 93 p.

ANNEXE 3 : Bibliographie de l'analyse des dynamiques des territoires vécus

- CHAPULUT Jean-Noël (coord.), PAUL-DUBOIS-TAINE Olivier (coord.) et al, 2006, *Démarche prospective Transports – Eléments de réflexion*. Ministère de Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer – Conseil Général des Ponts et Chaussées. 51 p.
- DAVEZIES Laurent, 2004, « Développement local : le déménagement des français », *Futuribles*, N° 295, Mars 2004.
- DECROP Geneviève, 2004, « La montagne, le hameau et le prophète de malheur », *Revue Ethnologie française. Territoires en questions*. 2004-1, Janvier-Mars 2004. Tome XXXIV. Éditions Puf, p. 49-57.
- DECOMPS Bernard, 2006, « Quand la ville mobile rencontre l'effet de serre », (propos recueillis par Didier Gout) *Revue La recherche – Ville et mobilité durables*. N° 398, Juin 2006, p. 6-11.
- DIBIE, Pascal, 2006, *Le village métamorphosé. Révolution dans la France profonde*. Ed. Plon. Terre Humaine. 406 p.
- DIBIE, Pascal, 1979, *Le village retrouvé. Essai d'ethnologie de l'intérieur*. Ed. Bernard Grasset (1979) ; Ed. de l'aube (1995 et 2005). Poche essai. 256 p
- ESTEBE Philippe, 2007, *La Poste et la gouvernance locale : de l'ordre territorial aux opportunités de l'espace en mouvement. Contribution à la réflexion prospective Poste 2020*. Groupe La Poste. Mission de la recherche. Collection des rapports.
- FREMONT Armand, 2005, *Aimez-vous la géographie ?* Ed Flammarion. 358 p.
- DI MEO Guy, 2000, in LEVY, J., LUSSAULT, J. (dir.), 2000, *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*. Paris, Belin, Collection Mappemonde, 351 p.
- DI MEO Guy *Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ? Logiques de l'espace, esprit des lieux*, (Résumé de Grégory Monteuil) pp. 37-48.
- LEBLAY Julien, 2004, *Territoire, identité, tourisme. Etude de cas : le plateau du Cézallier*. Mémoire de maîtrise de géographie. Clermont Ferrand.
- GARDEIL Julie (2004) Comment la démocratie participative se constitue-t-elle en tant qu'outil du développement local sur le Pays Comminges ? Mémoire de Fin d'Études Ingénieurs des Techniques Agricoles de l'ENESAD. 66 p
- GONDAL Olivia, 2002, *Diagnostic de territoire pour la recherche de pistes de développement en Margeride Ouest*. Mémoire de troisième année d'ingénieur de l'ENITA Clermont –Ferrand. Option Agriculture et Territoire. 100 p.
- GUILMAIN Anne-Louise, 2005, *Processus en cours et hypothèses d'évolution de l'espace rural français* (Poitou-Charentes, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes) (sous la direction de Clementina Sebillotte). Mémoire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome de l'INRA P-G.
- HEURGON Edith, 2006, *Nouvelles ruralités en devenir dans le département de la Manche*. 28 p.
- JANNOT Vincent, 2007, « Dossier : Habitat rural : sous les vieux murs la plage », *Revue Transrural initiatives*, N° 326, Janvier 2007.
- LEMENU Anne, 2007, « L'éco lotissement pour un habitat durable » *Revue Transrural initiatives*. Dossier : Habitat rural : sous les vieux murs, la plage. N° 326. Janvier 2007.

LEVITRE Sébastien, 2002, *Quelle politique de développement des services à la population pour la Communauté de communes des Coteaux de l'Allier ?* Mémoire de troisième année d'ingénieur de l'ENITA Clermont-Ferrand. Option Aménagement et Développement Rural. 164 p.

LOINGER Guy, 2006, *Nouvelles pratiques sociales en milieu rural et néo-rural. Fiches d'entretien territoires vécus*, 33 p.

MANCERON Vanessa, 2005, *Une terre en partage - Liens et rivalités dans une société rurale*. Ministère de la culture et de la communication - Sous-direction Archéologie, Ethnologie, Inventaire et Système d'information, Collection Ethnologie de la France. 258 p.

MANGIN David, 2006, « La ville durable, c'est la ville qui bouge » (propos recueillis par Didier Gout) *Revue La recherche - Ville et mobilité durables*, N° 398, Juin 2006, p. 40-43.

MICOUD, André, 2004, « Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises », *Revue Ethnologie française. Territoires en questions*, 2004-1 Janvier-Mars 2004. Tome XXXIV. Éditions Puf, p. 13-22.

MONDON Marjolaine, 2005, *Rôle des facteurs non marchands dans le développement local. Etude de deux territoires ruraux (Combrailles et Sancerre Sologne)*. Mémoire de deuxième année d'ingénieur de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon. 66 p.

ROBERT, Sylvie, 2003, *L'accueil dans la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour*. Mémoire de troisième année d'ingénieur de l'ENITA Clermont-Ferrand. Option Aménagement et Développement Rural. 84 p.

PAGES Alexandre, 2004, *La pauvreté en milieu rural*, Presses Universitaires du Mirail. Toulouse. 185 p

PANCHER Florent, 2004, *Foncier et politique territoriale : l'exemple de communes du Val de Drôme*. Mémoire de troisième année d'ingénieur de l'ENITA Clermont-Ferrand. Option Agriculture et Territoires. 72 p.

PECQUEUR Bernard, 2004, « Vers une géographie économique et culturelle autour de la notion de territoire », *Géographie et Cultures*, numéro spécial, pp. 22-37

PELENC Michel, 2007, « Etat des lieux du logement en milieu rural » (propos recueillis par Transrural), *Revue Transrural initiatives. Dossier : Habitat rural : sous les vieux murs, la plage*, N° 326, Janvier 2007.

PINSON Daniel, 2006, « La faute à Cézanne ? A propos de la perception du pays d'Aix par ses nouveaux habitants de villas » in Berque A., Bonnin Ph., Ghorra-Gobin C., 2006, *La ville insoutenable*. Belin. p 56-66.

SEBILLOTTE Michel, 2006, *Propositions d'actions et de recherches à partir d'une synthèse des recherches bibliographiques entreprises et du suivi des relations chercheurs-praticiens dans le cadre de l'OTM. Observatoire des Territoires et de la Métropolisation dans l'espace méditerranéen français*.

SENCEBE, Yannick, 2004, « Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) ». *Revue Ethnologie française. Territoires en questions*. 2004-1, Janvier-Mars 2004. Tome XXXIV. Éditions Puf, p. 23-29.

SERMAGE Anne-Laure, 2002, *Exploitation Agricole et lien avec le territoire. Exemple du Bassin versant du Radon (Yvelines)*. Mémoire de fin d'études – Ingénieur de Techniques Agricoles de l'ENESAD. 133 p.

TORRE André, BOSSUET Luc, MELOT Romain, 2006, « Conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux et périurbains », Propos recueillis lors d'un entretien et d'un exposé.

URBAIN Jean-Didier, 2002, *Paradis Verts. Désirs de campagne et passions résidentielles*, Ed. Payot, 392 p.

URRY John, 2000, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, trad. De l'anglais par Noël Burch, Paris. Ed Colin, 253 p.

VANIER Martin, 2005, « Rural-urbain : qu'est-ce qu'on ne sait pas ? » in Arlaud S., Jean Y. Royoux D., 2005, *Rural-Urbain Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Textes issus du colloque de Poitiers des 4, 5 et 6 juin 2003, Presses Universitaires de Rennes, p. 25-32.

VELTZ Pierre, 2006, « La planète urbaine », *Revue La recherche – Ville et mobilité durables*, N° 398, Juin 2006, p. 12-16.

VIARD Jean, 2007, « Les 18-25 ans A la campagne, la voiture pour le meilleur et pour le pire » (propos recueillis par Michel Rouger), *Ouest-France*, 12 décembre 2006.

ANNEXE 4 : Liste des personnes auditionnées lors des enquêtes en région

Région Midi-Pyrénées

Jean-Claude Flamant, *directeur de la Mission d'Animation des Agrobiosciences et vice-président du Conseil de développement de l'agglomération toulousaine*, Toulouse

Didier Romeas, *directeur de la Chambre Régionale d'Agriculture de Midi-Pyrénées*, Toulouse

Philippe Pointereau, *directeur de SOLAGRO*, Toulouse

Isabelle Duvernoy, *INRA*, Toulouse

Jacques-Eric Bergez, *INRA*, Toulouse

Olivier Théron, *INRA*, Toulouse

Jean-Louis Chauzy, *président du CESR Midi-Pyrénées*, Toulouse

Clarisse Schreiner, *directrice d'Etudes du Pôle « Planification et Politiques Urbaines », Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire - Toulouse Aire Urbaine*, Toulouse

Geneviève Bretagne, *ingénieur d'études à l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire - Toulouse Aire Urbaine*, Toulouse

Région Basse-Normandie

François Lorfeuvre, *directeur de l'Aménagement du Territoire, de la Prospective et de la Planification, Conseil régional de Basse-Normandie*, Caen

Jean-Philippe Briand, *chef du service des études et de la prospective, Conseil régional de Basse-Normandie*, Caen

Hélène Touchard, *Conseil régional de Basse-Normandie*, Caen

Julien Nogues, *Conseil régional de Basse-Normandie*, Caen

Jacques Chevalier, *directeur Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie*, Caen

Sophie Hamon Le Guyader, *responsable du service Economie Développement et Territoires, Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie*, Caen

Claude Halbecq, *vice-président du Conseil général de la Manche*, Saint-Lô

Frédéric Chauvel, *directeur Pôle de compétitivité Cheval*, Mondeville

Jean-Marie Seronie, *directeur général CER France Manche, Saint-Lô*

Philippe Godin, *PhG Conseil, Caen*

Luc Duncombe, *président de la Communauté d'agglomération de Caen la mer*

Jean-Michel Landrin, *directeur général adjoint chargé de l'aménagement et de l'environnement de Communauté d'agglomération Caen la mer*

Sophie Barbot, *Chambre départementale d'agriculture de la Manche, Saint-Lô*

Nicole Mathieu, *LADYSS*

Région Rhône-Alpes

Philippe Auger, *directeur du Syndicat mixte pour le Schéma directeur de la Région grenobloise, Grenoble*

Hughes Beesau, *directeur MITRA, Rhône-Alpes Tourisme, Lyon*

Sébastien Favier, *chargé de mission « Ingénierie campagne et terroir », MITRA, Rhône-Alpes Tourisme, Lyon*

Nathalie Bertrand, *CEMAGREF, Saint-Martin-d'Hères*

Serge Bonnefoy, *secrétaire national de Terres en ville, Grenoble*

Jean-Jacques Léogier, *ancien responsable du Service du développement rural, de la DRAF, Lyon*

Loïc Perron, *SUACI Alpes du Nord, Saint-Baldoph*

André Quay-Thévenon, *Président Métropole Savoie, Chambéry*

Pierre-Antoine Landel, *PACTE, Institut de Géographie Alpine, et CERMOSEM, Grenoble*

Olivier Turquin, *PACTE, Institut de géographie alpine, Grenoble*

Martin Vanier, *PACTE, Institut de géographie alpine, Grenoble*

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Emile Bayer, *directeur adjoint Etablissement Public Foncier de PACA, Marseille*

Marc Beauchain, *responsable du Service des Espaces naturels et de l'aménagement du territoire, DDAF des Bouches du Rhône*

Jean Bonnier, *secrétaire général de l'Association Forêts Méditerranéennes*

Bernard Morel, *directeur adjoint Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH), Aix-en-Provence*

Patrice Devos, *Conseil général de l'agriculture, l'alimentation et des espaces ruraux*

Christian Deverre, *INRA, directeur de recherche, Unité Ecodéveloppement, Avignon*

Claude Napoléone, *INRA, Unité Ecodéveloppement, Avignon*

Ghislain Geniaux, *INRA, Unité Ecodéveloppement, Avignon*

Christine de Sainte Marie, *INRA, directrice de l'Unité Ecodéveloppement, Avignon*

Mathieu Leborgne, *Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH), Aix-en-Provence*

Christian Tamisier, *Ecole Nationale Supérieure du Paysage, antenne Méditerranéenne, Aix-en-Provence*

Michel Bariteau, *INRA, directeur adjoint du département EFPA, Avignon*



INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

147, rue de l'Université • 75338 Paris cedex 07

Tél : + 33(0)1 42 75 90 00 • Fax : + 33(0)1 47 05 99 66

www.inra.fr